

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVIII — No 49 Montréal, 15 février 1978

Un mini-sommet agro-alimentaire?

Oui,
mais pourquoi?

page 7

Selon le président du
Conseil de commercialisation du dindon

La viande de poulet fausse les règles de la concurrence au détriment du dindon

page 17

En dépit de certaines difficultés

Nouveau sommet atteint par la CAG

page 12

Photo CN





L'opinion rurale

Le coût de production respecté partout sauf en agriculture

Au printemps 1975, le Gouvernement fédéral reconnaissait aux producteurs canadiens un coût de production ainsi qu'une formule d'indexation qui s'y rattachait. Ce coût de production de \$11.60 était passé à l'époque à \$11.02, donc les producteurs avaient dû concéder une perte de \$0.58 entre le prix reçu et le coût réel d'un cent livres de lait.

Si on regarde dans d'autres secteurs de l'économie tel celui de l'industrie automobile, une voiture dont la production coûte \$3,500 sera revendue \$4,000, \$4,500 ou peut-être davantage par la compagnie. Dans le secteur des pâtes et papier, si une tonne de papier est vendue \$280, il est bien entendu que son coût de production est inférieur. Ce qui nous amène à penser pourquoi dans le secteur du lait industriel doit-on être payé en deçà du coût de production. Bien sûr on nous dit qu'il faut regarder la capacité de payer du consommateur, et selon la "United States Food and Drug Administration" le Canadien moyen dépense 13.8% pour les aliments comparativement à 26.5% en Italie, 21.5% au Royaume-Uni et 15% aux USA.

De plus, si on regarde le salaire horaire d'un commis de magasin en 1960, il se situait à environ \$1.15 alors que la livre de beurre coûtait \$0.68.

Aujourd'hui, le même individu gagne environ \$4 l'heure et la livre de beurre coûte \$1.25. Donc, en 1960, avec une heure de travail, il achetait 1½ livre de beurre tandis qu'aujourd'hui, il peut en acheter plus de 3 livres.

Quand on annonce une augmentation d'un produit laitier, le consommateur crie au scandale car son budget est réparti pour la maison, la luxueuse voiture, les vacances, la télévision couleur, etc. Il ne faudrait quand même pas que le producteur soit l'éponge de notre système économique.

Au 1er janvier 1978, le prix du lait

industriel a été majoré de \$0.54 du 100 livres de lait dû à une augmentation du coût de production.

L'entreprise familiale d'antan s'est transformée en véritable entreprise industrielle basée sur des coûts réels. Ce coût a augmenté de \$0.54 au 1er janvier et le producteur en homme d'affaires a besoin de cette hausse pour mener à bien son industrie. Comme on le sait, le fédéral a décrété \$0.32 du 100 livres de lait. Et qui va supporter la différence? encore le producteur.

Devant cette augmentation des coûts, les producteurs devront investir beaucoup plus sur la publicité et il devient urgent de sensibiliser le consommateur à la valeur du produit et de lui expliquer

le pourquoi des augmentations. De même, il devient urgent au secteur de la transformation de modifier la façon de présenter le produit, en changeant les contenants pour les rendre plus accessi-

bles et plus pratiques pour le consommateur.

Lucien Tremblay,
Producteur de lait industriel
de la région de Québec.

Au sujet de l'assurance-automobile

Je voudrais exprimer ici ma position en tant que producteur agricole et consommateur, espérant ainsi susciter d'autres interventions et faire pression auprès des autorités concernées. Le nouveau système d'assurance-automobile favorise-t-il vraiment les consommateurs? Il serait peut-être à propos de s'interroger sur la question.

À l'instar des corporations professionnelles, n'y aurait-il pas lieu que les consommateurs s'organisent pour assurer la défense de leurs droits? De tous les groupes formant notre société, il est sans doute le plus mal protégé actuellement. Pour cette raison, on ne peut que se plaindre individuellement.

Dans le cas de l'assurance-automobile, la législation visait la diminution des coûts, ce but est-il atteint? L'obligation de continuer à s'assurer aux compagnies privées dans le cas des dommages matériels, ne peut amener la diminution désirée. Il faut individuellement ou en groupe écrire au

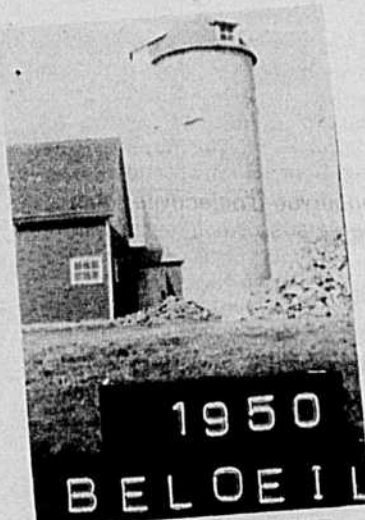
ministre responsable, faire pression auprès de notre député.

L'amendement essentiel à apporter, à mon avis, consisterait à limiter le coût de la prime devant couvrir les dommages matériels. Un taux se rapprochant de \$85 serait suffisant, ceux qui veulent une couverture plus importante n'auront qu'à payer plus. En tant que consommateur, j'aimerais que mon compte diminue réellement au chapitre de l'assurance-automobile.

Consommateur surévalué

• En 1972, les Québécois ont acheté pour \$200 millions de médicaments. Les Montréalais sont les plus grands consommateurs de pilules au Canada, ils ont en effet dépensé de janvier à juin 1975 pour plus de \$30 millions en analgésiques, somnifères, tranquillisants, antibiotiques, antiacides, gouttes, crèmes de toutes sortes.

Songez dès maintenant à améliorer votre production avec un silo Beaudry!



ILS DURENT...

ILS DURENT...

ILS DURENT...

ILS DURENT...

ILS DURENT...

Parmi les silos-tours, le silo de béton coulé ou silo monolithique, est celui qui nécessite le moins d'entretien et qui dure le plus longtemps.

Si vous devez vous lancer dans l'ensilage, il faut choisir un silo-tour parce que c'est le plus facile à mécaniser.

Si vous possédez déjà un silo BEAUDRY, le deuxième sera encore un BEAUDRY, parce que vous avez déjà compris que c'est le meilleur.

Les silos BEAUDRY sont faits d'un béton fort, pour durer toute la vie.

Plus votre silo est haut, plus ce doit être un BEAUDRY.

Représentant à Québec:
Cutabec Inc.
1273 Chemin St-Jean
Bernières, Qué.
Tél.: (418) 831-1161

AVEC "BEAUDRY PAS DE PROBLÈMES, C'EST POUR LONGTEMPS!"

Silos Beaudry inc.

441, rang des Soixante, St-Marc sur Richelieu,
Québec, J0L 2E0. Tél.: (514) 584-3248

Je désire plus d'informations sur les SILOS BEAUDRY.

Nom
Adresse
Ville
Province Code postal

la terre
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Collaborateurs:
André CHARBONNEAU
Marc LESTAGE

Gérant de la publicité:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$7; 2 ans, \$12; 3 ans, \$15
Chèque ou mandat
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 1er trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Éditorial

Jean-Marc Kirouac

Priorités québécoises à la FCA

Stabilisation des prix et plans nationaux de commercialisation

La Fédération canadienne de l'agriculture tient ses assises annuelles dans la ville de Québec, au cours de la présente semaine, et toutes les associations de producteurs des provinces canadiennes auront à définir ensemble l'orientation des politiques agricoles nationales de la prochaine année.

Deux grandes politiques agricoles intéressent, au plus haut point, les producteurs agricoles québécois et il est certain que la délégation québécoise ne laissera passer aucune occasion d'intervenir énergiquement pour la défense de dossiers aussi prioritaires que la politique de stabilisation des prix agricoles et les plans nationaux de commercialisation des produits agricoles.

La politique nationale de stabilisation des prix des produits agricoles n'obtient pas, dans le contexte économique inflationnaire actuel, l'effet qu'elle devrait. Ceci est dû, dans une large mesure, au refus du gouvernement canadien de prendre au départ comme critère de comparaison du prix dont le producteur aurait besoin pour vivre décemment de sa production, le coût véritable de production du produit visé.

La mentalité nationale, au niveau de la stabilisation des prix des produits agricoles, consiste à vouloir assurer aux producteurs agricoles de 80 à 90% de la moyenne du prix des cinq dernières années, plus une indexation pour se protéger de l'inflation. En pratique, on ne tient compte, dans l'élaboration des coûts de production des produits, que des seuls déboursés monétaires des producteurs agricoles, ou à peu près. Ceci a pour résultat de tenir l'agriculteur toujours au "bout de sa corde" et l'on ne

fait, en somme, que l'empêcher de couler. Évidemment, si les périodes de prix désastreux n'étaient qu'occasionnelles et de courte durée, ça pourrait aller: ça permettrait aux producteurs de tenir le coup. Mais quand il s'agit de périodes qui perdurent et qui se répètent à qui mieux mieux, c'est tout à fait inefficace. Les producteurs de boeufs et de betteraves à sucre pour ne nommer que ceux-là, cette année, en savent quelque chose.

Il est à se demander qu'est-ce qui empêche les autorités de bien vouloir tenir compte du "véritable coût de production" d'un produit dans l'élaboration de la politique de stabilisation du prix d'un produit agricole? Il nous apparaît que dans le contrôle des prix et des salaires, quand il est envisagé d'appliquer une telle formule, la mentalité de base est bien différente et les effets de l'application de ces contrôles sont beaucoup plus efficaces que ceux que l'on connaît dans le monde agricole.

L'UPA va certes revenir à la charge sur le sujet et il est à espérer que les revendications ne tomberont pas dans des oreilles de sourds.

Quant aux plans nationaux de commercialisation, il nous apparaît évident qu'il faudra insister fortement et pour leur mise en place et pour leur protection face à la lutte sournoise, dépourvue d'objectivité, que leur livrent les tenants de la défense des intérêts des consommateurs.

Certaines associations provinciales de producteurs en sont encore, notamment dans la production de la chair de volaille, à la période de refus de l'implantation d'un plan national de commercialisation, sous le prétexte mesquin de la protection de leurs

intérêts strictement régionaux, alors qu'au niveau canadien, l'on assiste à l'envahissement du marché domestique par des importations américaines, ce qui a pour effet de faire fléchir les prix et le volume de production trop en deçà du coût de production et de la capacité de produire du producteur canadien. C'est une situation qui devient intenable, et les producteurs québécois trouvent pénible d'avoir à attendre d'autres producteurs pour voir le ministère de l'Agriculture et le gouvernement canadien mettre en place des structures de commercialisation assurant la protection du marché domestique.

Quant à la protection des structures de commercialisation des produits agricoles face aux luttes menées par le service de surveillance et de contrôle du ministère canadien de la Consommation et des Corporations, il faut savoir gré à la Fédération canadienne de l'agriculture d'avoir défendu avec énergie les droits des organismes de commercialisation de produits agricoles, lors de la parution du Bill-42. Comme il est à prévoir que l'on n'en est point au terme des affrontements possibles, il faudra faire preuve de diligence et surveiller de très près les agissements des adversaires des plans de commercialisation.

Les représentants des producteurs agricoles du Québec se proposent de participer activement aux délibérations de la Fédération canadienne de l'agriculture pour une défense adéquate de leurs intérêts. Espérons qu'ensemble, les producteurs agricoles canadiens sauront faire preuve de la solidarité professionnelle dont ils ont un urgent besoin.

La crise alimentaire mondiale

Deux milliards d'êtres humains, soit la moitié de la population mondiale, souffrent actuellement de malnutrition. De ce nombre, 500 millions meurent de faim. La moitié de ceux-ci, soit 250 millions, n'ont pas cinq ans. Et le nombre des affamés va sans cesse grandissant.

On croit généralement que la crise alimentaire dans le monde est causée par la surpopulation: il n'y aurait pas assez d'aliments pour nourrir l'ensemble de la population mondiale. Or le taux de production alimentaire mondiale est présentement de 1,25 fois supérieur à celui de la croissance de la population. Et la FAO estime que les ressources de la terre sont suffisantes pour nourrir neuf fois la population mondiale actuelle, soit 36 milliards d'êtres humains. Pourtant, il y a de plus en plus d'affamés.

Cette situation est due à trois causes principales:

1. La monoculture imposée par les multinationales pour alimenter les pays industrialisés, par exemple: coton en Inde, café au Brésil, caoutchouc en Malaisie, etc. On ne produit plus de nourriture pour répondre aux besoins locaux mais des denrées de luxe destinées aux marchés payants. On force la terre à produire sans répit à coups d'engrais chimiques. On l'épuise ainsi rapidement et on détruit l'environnement.
2. L'échange inégal entre pays riches et pays pauvres. Ces derniers réalisent des revenus constamment à la baisse. Par ailleurs, ils doivent importer des produits de plus en plus chers pour nourrir des populations de plus en plus nombreuses.
3. La modernisation de l'agriculture. Si paradoxal que cela paraisse, la modernisation de l'agriculture par la technologie en vue de produire plus a eu des effets plus dévastateurs que bénéfiques. L'agriculture

est passée entre les mains de ceux qui avaient à la fois terres, argent, crédit et influence politique. La mécanisation a chassé de leurs terres les paysans qui jusque-là assuraient leur subsistance grâce à l'agriculture. Ils sont maintenant réfugiés dans les taudis des villes, sans emploi, sans pouvoir d'achat, menacés par la faim.

Ces causes se ramènent finalement à une seule: la production d'aliments dans le monde est orientée sur le profit à réaliser et non sur les besoins humains. La crise alimentaire est avant tout la crise d'un système social fondé sur la production alimentaire pour le profit et qui ne vise qu'accessoirement à satisfaire les besoins humains" (Chan Chi-kun, du Massachusetts Institute of Technology).

"Notre sécurité alimentaire n'est pas menacée par la masse des affamés mais par les élites qui dominent toutes les économies capitalistes et qui

profitent de la concentration et de l'internationalisation du contrôle exercé sur les ressources alimentaires" (Solidarités, mars 1977, p. 3).

Devant une telle situation, il est évident qu'une solution s'impose: un nouvel ordre économique et social international. "La famine ne peut être vaincue que par une transformation des relations sociales et non par l'augmentation de la seule production" (Solidarités, mars 1977, p. 3). Concrètement, cela veut dire qu'une simple redistribution ou aide alimentaire ne résoud rien. Il faut redonner aux populations locales un véritable contrôle sur les moyens nécessaires à leur développement.

Une révolution? Bien sûr, c'en est une. Mais ne vaut-il pas mieux la réaliser pacifiquement dans le respect des droits humains de nos frères affamés que d'attendre qu'elle se fasse un jour dans le sang? Car, d'une manière ou d'une autre, cette révolution se fera.

Communiqué "Magoshan"



MINISTÈRE
DES TERRES
ET
FORÊTS

Forêt privée

PAR LE SERVICE
DE L'INFORMATION
reproduction autorisée
en donnant crédit



Le "déclubage" et le MTF

UN DROIT D'UTILISATION TEMPORAIRE

par Robert Talbot

QUÉBEC — Un droit d'utilisation temporaire, en attendant une normalisation de la situation, permettra aux personnes affectées par le retrait des privilèges exclusifs de chasse et pêche, de continuer à habiter les bâtiments qu'ils ont construits. Ce droit d'utilisation constitue l'étape transitoire entre l'ancienne et la nouvelle politique puisqu'il n'est pas possible de traiter simultanément tous les dossiers, et que l'étude de chaque dossier nécessite une attention particulière.

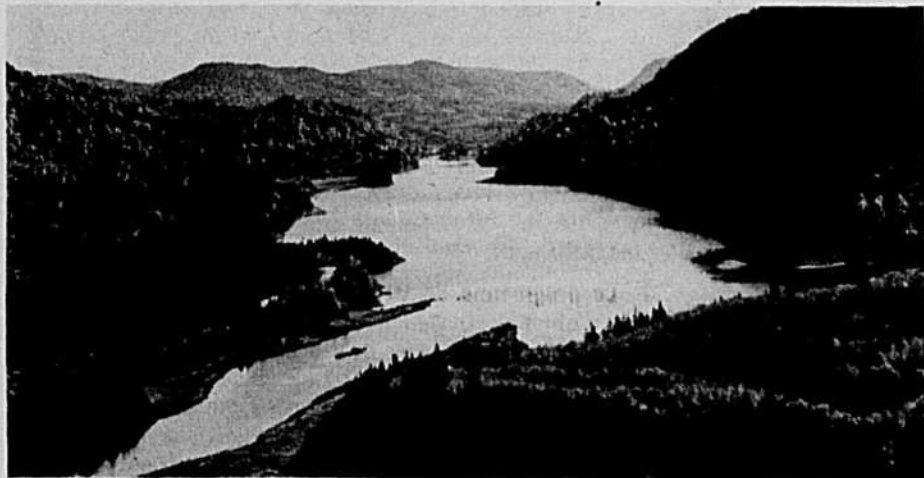
M. Yves Bérubé, ministre des Terres et Forêts, a exprimé son intention de présenter un projet d'arrêté en conseil à cet effet, au cours des prochains jours, de façon à éviter la situation ambiguë, i.e. l'occupation sans titre des terres publiques, dans laquelle pourraient se trouver les quelque 12,000 personnes af-

fectées par ce retrait des privilèges exclusifs de chasse et de pêche.

Ce droit d'utilisation, au coût annuel de \$80.00 permettra à la Direction du ministère des Terres et Forêts d'étudier chaque dossier et de normaliser ces occupations, généralement par l'octroi de baux de location de terrain à court terme. Les redevances annuelles de location des parcelles de terrain aux occupants apporteront au Trésor des revenus de près de \$1 million.

De fait, l'opération "déclubage" s'intégrera dans la politique d'accessibilité du territoire du MTF. Cette politique d'accessibilité a été exposée par M. Bérubé le 28 octobre 1977, lors d'une conférence de presse.

Notons que cette nouvelle politique se traduit par l'émission de baux de location, à long terme, à court terme et permis d'occupation et ce, dans une perspective d'aménagement rationnel d'utilisation du territoire.



Le MTF distribuera 4 millions de plants dans les Cantons de l'Est

par Bruno Fortin

Sherbrooke — Le ministère des Terres et Forêts distribuera, ce printemps, 4 millions de plants de différentes espèces de conifères, à quelque 800 propriétaires de terrains impropres à l'agriculture ou difficiles à régénérer. Ces plants de pins et d'épinettes couvriront environ 4 mille acre de terres non boisées.

Ces petits arbres originent principalement des pépinières gouvernementales de Berthierville et de Saint-Moïse. Ils seront à la disposition des reboiseurs à la Station forestière de East-Angus, durant les premières semaines de mai. Pour faciliter le reboisement le ministère mettra alors, dans certains cas, des planteuses mécaniques à la disposition des intéressés.

Le ministère invite les reboiseurs à s'inscrire le plus tôt possible au programme de reboisement de l'année 1979. Les demandes permettront au ministère d'exécuter dès l'été prochain, certains travaux préliminaires au reboisement, tels que la détermination des essences à reboiser et les types de plantations à exécuter.

Comme par les années passées, l'assistance technique et les plants sont offerts gratuitement, mais les demandes doivent parvenir au bureau régional des Cantons de l'Est avant le 1er octobre 1978, pour être remplies le printemps suivant. Pour obtenir d'autres informations se rapportant au

reboisement, on peut contacter le ministère des Terres et Forêts, au 1335 de la rue King Ouest à Sherbrooke.

Nouvelle approche

Par ailleurs, l'administration régionale des Cantons de l'Est étudie présentement, dans la municipalité de Lingwick, un projet pilote destiné à inventorier les superficies à vocation forestière qui devraient être reboisées. Le but de ce travail est de planifier et de rendre plus efficace la méthode employée actuellement pour le reboisement. La nouvelle approche devrait permettre au ministère d'inverser le processus de cueillette des demandes; les propriétaires de terrains impropres à l'agriculture n'auraient plus à s'adresser au ministère mais se verraient offrir un plan de reboisement.

Le projet vise donc, à préparer un plan quinquennal de reboisement au niveau des municipalités, à augmenter le nombre d'arbres à planter annuellement et à diminuer les coûts de préparation des projets de reboisement sur le terrain. On veut aussi avoir une meilleure connaissance des superficies susceptibles d'être reboisées et un suivi des plantations effectuées. Si les résultats sont encourageants, l'administration régionale se propose de faire, l'an prochain, le même inventaire dans d'autres municipalités qui nécessitent du reboisement.

LE DRAINAGE EN FORÊT (2)

par Onil Demers, i.f.,
aide à la forêt privée, M.T.F.

Sur la figure no 4, le relief du sol a été exagéré afin de faire ressortir la façon dont se comporte la végétation au fur et à mesure qu'un terrain est envahi par la tourbière. Les plantes ligneuses (les arbres) sont remplacées graduellement par une végétation herbacée.

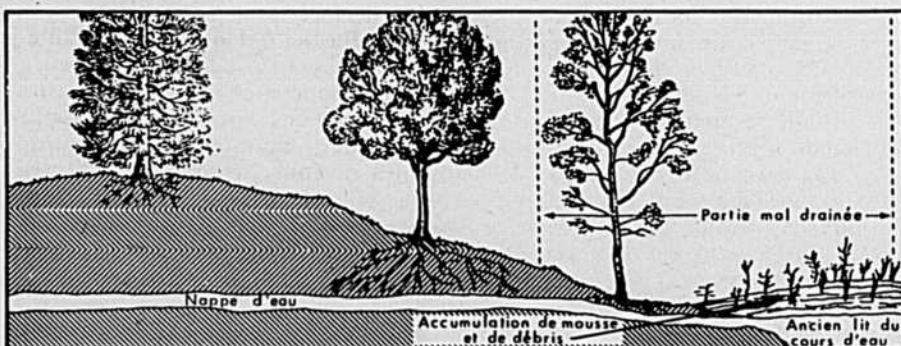


figure 4

Plus la nappe d'eau se rapproche de la surface, plus l'espace aéré dans le sol devient restreint et plus les plantes deviennent rebougriées. Il suffit souvent de faire disparaître l'obstacle obstruant le cours d'eau pour améliorer les conditions de drainage et, par le fait même, le rythme d'accroissement des plantes.

Les principales catégories de terrains où l'on fera du drainage peuvent se subdiviser en trois:

1. Les terrains humides

Là où la nappe d'eau (la nappe phréatique) se tient très près de la surface. Les racines ne pouvant respirer sous l'eau n'ont qu'un faible espace où se développer et nous ne retrouvons dans ces sols que des arbres rabougris dont le feuillage a tendance à jaunir.

Comme on le verra au chapitre suivant, dès que les travaux de drainage ont rempli leur fonction, les résultats apparaissent immédiatement. Le feuillage prend une teinte vert foncé et le taux de croissance augmente considérablement puisque la vie reprend sur une plus grande profondeur dans le sol. En effet, les micro-organismes peuvent maintenant y respirer et rendre assimilables les éléments nutritifs comme l'azote; de même les racines peuvent s'étendre en profondeur et permettre une plus grande absorption d'eau par la plante.

2. Les terrains marécageux

Il n'est pas toujours rentable de drainer les terrains marécageux. Cependant, lorsqu'un réseau de canaux est en voie d'élaboration pour couvrir une région agricole donnée, on aurait tort de discontinuer le réseau sous prétexte qu'il pénètre en territoire boisé, car ces espaces resteront improductifs si le drainage n'est pas fait.

Si on prolonge le réseau de canaux, l'effet ne tarde pas à se faire sentir. La mousse de sphagnum commence à se décomposer et les essences forestières s'installent graduellement. Quant aux arbres qui avaient réussi à vivre, leur augmentation d'accroissement, s'ils ne sont pas trop âgés, devient visible à la cime après une couple d'années, pour ensuite doubler et même quintupler.

3. Les alios ("hard pan")

Quand il y a formation d'une couche dure et imperméable qu'on nomme alios (tuf ou "hard pan"), empêchant l'infiltration de l'eau de surface, il s'agit alors le plus souvent de briser cette couche par un labour profond. Ce genre de traitement ne sera appliqué que lors des travaux de préparation du terrain avant le reboisement.

III) Résultats obtenus au cours de quelques réalisations.

Au cours des "années 20", soit aux environs de 1928, une étude sur la croissance des arbres à la suite de travaux de drainage fut exécutée par les membres de la station forestière expérimentale de l'Université de St-Paul, Minnesota. L'expérience fut menée aux vingt-six tourbières du Minnesota et dans dix du Wisconsin. Lors de ces travaux, on constata une augmentation du taux de croissance allant jusqu'à 180% chez l'épinette noire, 271% chez le mélèze, 126% chez le cèdre et jusqu'à 563% chez les feuillus.

Cette augmentation du taux de croissance diminuant au fur et à mesure qu'on s'éloignait du canal de drainage et disparaissait à une distance variant de 150 pieds (46 m.) à 400 pieds (122 m.), suivant la topographie du terrain.

Une autre expérience fut conduite par M. W. Stanek, du Département de Foresterie et du Développement rural de l'Ontario. Ce dernier fait état, dans une publication datant de septembre 1968, d'une expérience menée dans le Canton Leith, au nord de Cochrane, en Ontario sur une étendue d'environ cent cinquante acres (61 ha.). Les recherches visaient à étudier les effets du drainage artificiel sur l'abaissement de la nappe d'eau dans le sol et sur l'accroissement en volume, de même que sur les variations du contenu en éléments nutritifs du feuillage de l'épinette noire. Le terrain était un bas-fond argileux recouvert d'un dépôt de matière organique dont l'épaisseur atteignait 14 pieds (4 m.) au centre. Le peuplement forestier se composait d'épinettes noires clairsemées et rebougriées et d'un peu de mélèzes. Huit mille deux cent (8,200) pieds (2,500 m.) de canaux de drainage furent creusés à la dynamite, suivant la méthode dite de propagation; les bâtons étant placés à douze (12) pouces (31 cm) de distance l'un de l'autre et à sept (7) pouces (18 cm) de profondeur. Là où on voulait une tranchée plus profonde et plus large, on rapprochait les bâtons. C'est ainsi qu'on construisit un réseau de canaux qui avaient en moyenne de 4 à 6 pieds (1.22 m. à 1.83 m.) de profondeur, de 6 à 12 pieds (1.83 m. à 3.66 m.) de largeur et qui étaient distants l'un de l'autre de 150 à 200 pieds (14 m. à 61 m.).

(à suivre)

Les effets de la rentabilité agricole sur la consommation

La non-rentabilité des entreprises agricoles n'affectera pas que l'agriculteur, mais finira par toucher le consommateur lui-même. Cette réalité a été mise en lumière lors de la cinquième conférence sur le crédit agricole parrainée par l'Association des banquiers canadiens (A.B.C.), tenue plus tôt, cette année à Ottawa.

La conférence a réuni quelque 400 agriculteurs, banquiers, représentants des gouvernements, universitaires et délégués de nombreuses entreprises reliées à l'agriculture.

M. Rowland C. Frazee, président de l'A.B.C., et président de la Banque Royale du Canada, a déclaré aux délégués que les banques doivent élargir le cadre de leurs opérations dans les secteurs du crédit-bail, du prêt à long terme et des services financiers. Le crédit-bail permettrait aux banques d'acheter de la machinerie et de l'outillage de ferme aux fins de les transférer aux agriculteurs et aux exploitants qui pourraient alors échelonner leurs achats d'équipement sur une période de plusieurs années.

Soulignant qu'il y avait eu une baisse d'un demi-milliard de dollars dans les revenus agricoles au cours de la première moitié de 1977, M. Frazee s'est engagé au nom des banques à conserver l'appui bancaire "à la communauté agricole au cours de cette période creuse." Il a cependant suggéré aux agriculteurs de se montrer prudents au chapitre des nouvelles immobilisations de capital, et a mis en lumière la nécessité d'une saine administration agricole.

Le volume des prêts agricoles mis en circulation par les banques à charte est passé de \$1 milliard en 1967 à \$3.6 milliards au mois de juin cette année. Globalement, les banques ont assumé 57 pour cent de tout le crédit agricole accordé en 1975. Le prof. Earl Butz, ancien secrétaire à l'agriculture des États-Unis, a affirmé pour sa part que les Nord-Américains devraient accepter de payer davantage pour s'alimenter, ce qui permettrait aux agriculteurs de faire un certain bénéfice. Il a précisé que les Américains ne consacrent qu'environ 17 pour cent de leur revenu à l'achat d'aliments, et les Canadiens environ 20 pour cent.

La production alimentaire devra être doublée au cours des 30 prochaines années afin de pourvoir aux besoins de la population mondiale, mais la tâche sera difficile si on songe à la superficie des terres qui se perd par suite de l'expansion urbaine en Amérique du Nord, a-t-il ajouté.

W.E. Jarvis, commissaire de la Commission canadienne du blé, a affirmé que le Canada pourrait se voir privé de son système d'alimentation si les agriculteurs ne sont pas encouragés à rester sur leurs terres.

A son avis, il est difficile de faire comprendre aux consommateurs qu'une augmentation dans la dépense hebdomadaire pour l'achat d'aliments est une contribution au gagne-pain de l'agriculteur. Cela s'explique "principalement en raison d'une absence de communication, d'un

manque de compréhension des problèmes d'autrui et du phénomène de l'interdépendance."

M. William Stewart, ancien ministre de l'agriculture de l'Ontario qui exploite actuellement une ferme à Denfield, Ont., a affirmé qu'il doit y avoir compréhension personnelle et respect mutuel entre l'agriculteur et son directeur de banque. Le crédit bancaire est un instrument que l'agriculteur doit protéger avec soin et utiliser avec sagesse.

M. Eugene Whelan, ministre fédéral de l'agriculture, a félicité les banques pour leur intérêt à l'endroit du prêt agricole.

Il a déclaré qu'il aimerait voir une certaine élasticité dans les taux d'intérêt. "Après tout, les agriculteurs comme groupe sont l'un des meilleurs risques... je pense qu'on ne devrait pas oublier que... environ 80 pour cent de tous les revenus des grandes cultures sont couverts par l'assurance des programmes de stabilisation agricole du gouvernement."

L'OPPQ revient à la charge et réclame un jugement déclaratoire

L'Office des producteurs de porcs du Québec, cet organisme qui regroupe des meuniers, couvoiers, intégrateurs et producteurs opposés à la formule d'un plan conjoint administré par la Fédération des producteurs de porcs du Québec, est revenu à la charge récemment devant la Cour supérieure du district de Montréal en vue d'obtenir une requête pour jugement déclaratoire.

Cette nouvelle requête, datée du 3 février et consécutive au rejet en janvier d'une première demande de bref d'évocation de l'OPPQ, équivaut pour l'Office à recourir à une procédure légale différente pour en arriver aux mêmes fins, savoir le rejet par les Tribunaux de la décision du Conseil des ministres de confier l'administration du plan à la Fédération.

Par l'entremise de leurs procureurs

Paradis, Paradis et Associés, les requérants désirent obtenir un jugement déclaratoire contre la Régie des marchés agricoles du Québec, ses régisseurs, le Procureur général de la province de Québec, en tant qu'intimés, et contre la Fédération des producteurs de porcs du Québec, cette dernière à titre de mise-en-cause.

La première requête pour bref d'évocation déposée en décembre dernier avait été faite au nom d'un groupe de 18 producteurs dissidents dont M. Rouville Ménard, président de l'OPPQ. Cette fois, le nombre des co-signataires est réduit à sept. On y retrouve les noms suivants: Couvoir Désy Ltée (par Roger Désy), Lucien Breton, Élevages Ménard Inc. (par Fulgence Ménard), Jean-Marc Henri, Antoine Guertin Ltée (par Robert Gévry), Bruno Gauthier et Pierre Normandeau.

QUOTA DE PRODUCTION... dans 2 ans ça ne vous fera plus peur!



Votre but premier de viser à obtenir des génisses dont la production est meilleure et plus soutenue que leur mère est aussi celui de programme d'alimentation CO-OP. Dans deux ans vous pourrez donc produire votre quota avec un nombre plus restreint de vaches ou si celui-ci est augmenté vous pourrez le remplir plus facilement.

- 1 - Le programme de VIOLAC I et VIOLAC II permet d'obtenir un gain hâtif, si important dans les premières semaines de vie de vos génisses.
- 2 - La débüt-veau CO-OP 17-1.82 (excellente saveur, haute énergie) amènera vos génisses à consommer des aliments secs le plus hâtivement possible.

Cette croissance rapide au début de leur existence vise à faire véler vos plus grosses taures au poids et conditions désirés par la race à 24 mois d'âge.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ MONSIEUR CO-OP.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
DIVISION DES MOULÉES ET FERTILISANTS
1055 ouest, rue du Marche Central, Montréal, P.Q.



QUÉBEC SUD

- Office des Producteurs de sucre et sirop d'érable
- Syndicat des Producteurs de sucre et sirop d'érable

Les Producteurs de sirop d'érable de la région de Québec-Sud sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et celle de l'Office des producteurs de sirop d'érable, qui aura lieu le 22 février 1978, de 9.30 a.m. à 4.00 p.m., à la Salle du "Parc de l'Érable" à Beauceville Ouest, Cté Beauce (entre Beauceville et Notre-Dame).

La semaine agricole Un + un égalent 7

La relève agricole

Les conseillers régionaux en relève agricole du ministère de l'Agriculture du Québec s'occupent de plus en plus de la future génération d'exploitants. En Mauricie, les jeunes agriculteurs ont fondé, fin janvier, une Fédération régionale de la jeunesse agricole. Ce regroupement est né du besoin de coordination et d'échange ressenti par les groupes de jeunes agriculteurs de plusieurs paroisses. La fédération s'intéressera à la formation professionnelle des futurs agriculteurs, à la revalorisation de la vie en milieu rural et à la prise en charge par les jeunes de leur destinée. Le ministère fournit le support technique et financier au groupe.

Pénurie de viande en URSS

La presse officielle reconnaît une grave pénurie de viande en Union Soviétique confirmant ainsi les observations de plusieurs visiteurs étrangers. On se souvient que les récoltes désastreuses de céréales en 1975 avaient obligé les autorités à abattre le bétail. Il semble que le développement des lo-

tissements individuels annoncé l'année suivante pour pallier ces difficultés, n'ait pas donné les résultats escomptés. Les dirigeants attribuent cette faillite à une formation inadéquate des travailleurs agricoles qui seraient incapables de s'adapter à la mécanisation de leurs tâches.

Les Québécois souffrent de malnutrition

Une recherche effectuée par le ministère des Affaires sociales du Québec arrive à la conclusion que plusieurs éléments nutritifs essentiels au maintien d'une bonne santé sont absents de la diète quotidienne d'une majorité de citoyens québécois, alors que les sucres et les graisses y jouent un rôle prépondérant. Selon les statistiques, un citoyen sur deux souffre d'embonpoint et 500,000 adultes sont franchement obèses. Les chiffres montrent aussi que ces problèmes sont nettement plus importants chez les adultes du Québec que chez les autres Canadiens. Pour remédier à la malnutrition, il faut s'assurer que l'organisme reçoit quotidiennement les rations de protéines, vitamines et sels minéraux nécessaires au maintien de ses fonctions essentielles. Donc, tous les Québécois devraient surveiller leur alimentation s'ils veulent éviter ce problème.

Les nouveaux stages de l'OFQJ en agro-alimentaire

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse a réservé quatre stages de la première tranche de sa programmation 1978, aux jeunes québécois oeuvrant dans le domaine agricole.

Les quelque quatre-vingts stagiaires qui participeront à la démarche proposée par l'OFQJ s'intéresseront: à l'aménagement du territoire en région agricole, au génie rural et à ses applications à l'agriculture, à l'aménagement des ressources mises à la disposition des agriculteurs et aux formules sociétaires en production laitière et élevage bovin.

Le comité de personnes réuni récemment pour la sélection des projets du secteur Agro-alimentaire a prêté une attention particulière aux projets reliés aux grandes questions de l'heure du milieu agricole québécois.

L'OFQJ qui tient à réaliser des stages qui profitent, non seulement aux stagiaires qui effectuent le voyage en France, mais aussi au plus grand nombre de personnes impliquées dans le milieu, tient compte des retombées du stage dès la sélection des projets.

Dans le secteur Agro-alimentaire, le comité consultatif qui a procédé à la sélection des projets s'est dit assuré que les stages réalisés par les jeunes agriculteurs au printemps et à l'été prochains contribueront, dans une certaine mesure, à l'avancement et à l'amélioration de l'agriculture au Québec.

Les personnes intéressées par les stages du secteur Agro-alimentaire peuvent se procurer gratuitement le journal *LE STAGIAIRE* en le demandant à l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, 555 ouest, boulevard Dorchester, suite 1150, Montréal, ou au bureau de Communication Québec dans leur région.

Inspection des couvoirs

La moyenne actuelle du taux d'éclosion des oeufs de dindes dans les couvoirs canadiens est de 65%, alors que celle des oeufs de poules est de 79%. Mais l'amélioration de l'équipement, une saine gestion et de meilleures conditions sanitaires pourraient porter ces moyennes à plus de 70 et 85% respectivement.

Les inspecteurs fédéraux visitent régulièrement les 166 couvoirs enregistrés au pays afin de contrôler les maladies et conseiller les couvriers sur les modes de gestion.



Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc LESTAGE

Depuis le temps qu'on en parle, le mini-sommet agro-alimentaire prévu pour la fin de mars ou le début d'avril 1978 constitue un projet chargé de promesses et qui risque de décevoir.

Il est important de se rendre compte du travail énorme qui reste à faire avant d'intégrer un tant soit peu les différentes activités de la chaîne agro-alimentaire dans un programme d'ensemble.

Dans ce contexte, il paraît sage de n'attendre du mini-sommet d'avril rien d'autre qu'une occasion de rencontre pour les représentants des secteurs primaire (agriculture) secondaire (transformation) et tertiaire (distribution) de l'industrie des aliments et boissons du Québec.

Il est beaucoup trop tôt pour espérer une prise en main collective et l'élaboration d'un programme de développement intégré de ce secteur industriel. Les préoccupations des entrepreneurs et des artisans de l'in-

Un mini-sommet agro-alimentaire? Oui, mais pourquoi?

dustrie des aliments et boissons sont trop diversifiées pour qu'une séance de "brain storming" de trois jours produise un effet miracle sur tout ce bon monde.

Ces considérations ne doivent cependant pas décourager les groupes qui peuvent apporter une contribution au débat. C'est précisément parce que les responsables de l'industrie agro-alimentaire ont des intérêts différents à défendre et parce qu'ils n'ont jamais parlé le même langage qu'il paraît important de provoquer ce face à face.

Pour beaucoup, l'objectif d'auto-suffisance préconisé par le gouvernement du Québec relève de la science-

fiction. L'épithète ne serait pas mal choisie si le gouvernement avait l'intention d'inclure les bananes et les oranges dans la liste des produits alimentaires dont la production doit être encouragée. Heureusement, il n'en est rien.

L'auto-suffisance dont parle le gouvernement actuel constitue une priorité globale, qui doit permettre l'élaboration d'un programme de développement de tout le secteur de l'industrie des aliments et boissons en tenant compte de ce qui existe déjà à tous les niveaux.

Au chapitre de l'agriculture par exemple, cet objectif implique qu'on doit maintenant développer les fermes en gardant continuellement à l'esprit cinq nécessités de base: revaloriser le produit par un meilleur contrôle de qualité — améliorer les sols pour en tirer le meilleur parti (zonage-drainage) — améliorer la qualité et la régularité des approvisionnements à la

ferme (nouvelles variétés-entrepasage additionnel) (rationaliser les secteurs où il y a surexploitation (lait) — partager les risques avec les agriculteurs par l'extension des programmes d'assurance récolte et stabilisation.

Au niveau de l'industrie de la transformation le programme d'auto-suffisance agricole du Québec devra fournir l'occasion aux industries d'investir en étant assurés d'une source d'approvisionnement de qualité. Il faut aussi soutenir et encourager les efforts d'innovation dans la mise au point de nouveaux produits alimentaires permettant de créer des débouchés additionnels pour nos produits agricoles.

Quand tous ces produits alimentaires nouveaux et de qualité seront disponibles en quantités suffisantes, il sera facile d'intéresser les distributeurs alimentaires à privilégier les produits du Québec.

Entretiens on ne peut que tenter de convaincre tout ce monde des avantages qu'il y a à travailler ensemble. Le premier pas dans ce sens sera sans doute de provoquer la rencontre. C'est ce que le prochain mini-sommet permettra, même si, comme au début de certains mariages de raison, les fiancés sont convaincus uniquement de l'importance de leur liberté et se lancent des regards hautains au premier abord.

Le lait: pas assez cher

Les producteurs de lait de consommation ne sont pas du tout heureux de l'augmentation qui vient de leur être consentie par la Régie des marchés agricoles du Québec. En effet, le calcul de leur coût de production aurait augmenté de .90 cents le 100 lb de lait depuis le dernier réajustement et la présente augmentation n'est que de .66 cents, soit un déficit de .24 cents le 100 lb.

En pourcentage, le .66 cents représente une majoration de 5.12% pour 15 mois, ce qui a fait dire au président du Syndicat des producteurs de lait des Laurentides, M. Guy Charbonneau, que cette augmentation était une injure aux producteurs de lait. "C'est complètement ridicule, explique-t-il, une augmentation d'à peine 5% en 15 mois alors que les autres classes de la société obtiennent en général au moins 10% par année. Nous n'avons d'autre choix que de demander une nouvelle augmentation dans les plus brefs délais.

"Le consommateur devra donc s'attendre à voir le prix de son litre de lait majorer à nouveau, très bientôt, car le producteur de lait devra bientôt prendre de l'argent dans sa poche pour apporter le litre de lait sur la table du consommateur" de dire M. Charbonneau.

Syndicat des Producteurs de lait des Laurentides.

Des pommes de terre à bon marché

Dans l'est du pays, les pommes de terre de consommation se vendent cette année environ la moitié du prix de détail enregistré l'an dernier en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Le consommateur peut donc s'en réjouir, mais l'agriculteur doit subir les pertes considérables.

Cette baisse de prix est due surtout au fléchissement des exportations canadiennes causé par les récoltes importantes qu'ont connues l'Europe et les États-Unis. Le temps humide qui a sévi au moment de la récolte a aussi affecté le volume et la qualité du produit.

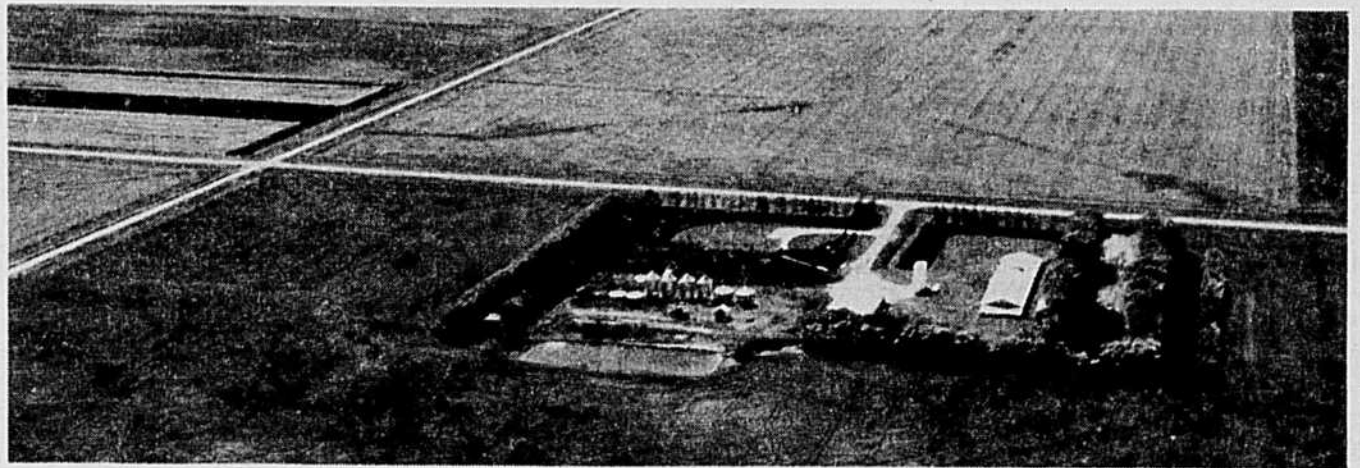
Réduire les pertes après-récolte

Si l'on parvenait un jour à éliminer les pertes après-récolte, le problème de la faim dans le monde serait probablement beaucoup moins sérieux. Dans les pays en voie de développement, ces pertes varient du quart au tiers des récoltes.

Un nouveau service de la Banque Royale à l'intention de l'agriculteur

Les prêts à long terme

pour acheter des terres additionnelles, financer des améliorations d'envergure aux installations déjà existantes, consolider des dettes...



LE PROGRAMME AGRIPOTHÈQUE

Si vous êtes agriculteur (particulier, société en nom collectif ou compagnie) et que vous avez démontré une certaine habileté en gestion, vous pouvez sans doute obtenir un prêt Agripothèque.

- Montant: \$50,000 à \$300,000
- Amortissement: 25 ans maximum
- Assurance-vie hypothécaire collective (facultative)

Le financement hypothécaire constitue un engagement à long terme qui demande mûre réflexion. Pour vous aider à prendre une sage décision, nous avons préparé à votre intention un dépliant sur le Programme Agripothèque, un bulletin spécial consacré à l'achat des terrains ainsi qu'une table pour calculer le coût des emprunts hypothécaires. Pour obtenir cette documentation, vous n'avez qu'à en faire la demande au directeur de la succursale de la Banque Royale de votre localité.



BANQUE ROYALE
au service de l'agriculture

Importante saisie d'œufs impropres à la consommation

QUÉBEC — Une action concertée du ministère de l'Agriculture du Québec, de la Communauté urbaine de Montréal et du ministère de l'Agriculture du Canada a permis de prendre des poursuites contre la compagnie East Side Brand située à Ville de Laval en banlieue de Montréal.

Cette compagnie s'occupe principalement des œufs en coque de classe "C", c'est-à-dire fêlés ou déclassés et ne pouvant par conséquent être offerts à la consommation comme

tels. Ces œufs doivent être cassés, puis congelés ou séchés avant d'être utilisés de diverses façons, par exemple en boulangerie ou en pâtisserie.

Des œufs fêlés ou déclassés peuvent très rapidement se corrompre si on ne respecte pas les méthodes d'hygiène et d'opération adéquates. Chez East Side Brand, on a manipulé des œufs de telle façon qu'ils sont devenus impropres à la consommation humaine et on a tenté, face à cette situation, de récupérer le maximum de ces produits, utilisant pour ce faire des moyens illégaux.

À la suite d'un travail de surveillance très étroite de la part de l'équipe des enquêtes spéciales à la Direction générale de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture du Québec, on a pu observer les opérations et passer à l'action en saisissant et en confisquant plus de 2000 douzaines d'œufs impropres à la consommation humaine et en liquidant un plein réservoir d'œufs déclassés devenus malsains. On a également découvert que East Side Brand se livrait à un commerce illégal de boîtes vides, particulièrement celles portant la mention Fedco.

Ce travail de surveillance a aussi permis de mettre à jour des opérations de vente d'œufs déclassés mais réemballés dans des boîtes conformes et offerts à la consommation. On a pu

également constater que la compagnie East Side Brand vendait à un distributeur de produits laitiers des œufs congelés qui ne doivent être vendus que par une certaine compagnie.

À la suite de ces perquisitions, la Direction générale de l'inspection des aliments a recommandé des poursuites contre la compagnie précitée et a communiqué avec Fedco pour discuter du contrôle des emballages. Elle a avisé la Régie des marchés agricoles du Québec des anomalies constatées à cette occasion puisque cette dernière est responsable des plans conjoints comme celui qui existe chez Fedco. On se propose enfin de réviser le règlement et de suggérer des mesures adéquates concernant les produits d'œufs propres et impropres à l'alimentation humaine.

Assurance et immatriculation: véhicules de ferme

QUÉBEC — Tous les propriétaires de véhicules-automobiles et détenteurs de permis de conduire défraieront les coûts du nouveau régime d'assurance-automobile du Québec qui entrera en vigueur le 1er mars 1978. Le montant total exigé de tout propriétaire de véhicules de ferme lors du renouvellement de la plaque comprend les droits d'immatriculation, les frais administratifs et la contribution au régime de l'assurance-automobile du Québec.

Ce qu'il en coûte

Les droits d'immatriculation requis pour les véhicules des catégories CW (tracteur de ferme pour fins agricoles et autres) et N (véhicule d'agriculteur pour transport personnel et produits de la ferme) sont calculés selon le poids total en charge c'est-à-dire le poids net du véhicule plus le poids du chargement. Pour les fins d'immatriculation, le poids net du véhicule correspond au poids du véhicule à vide, accessoires et équipements compris plus le poids de toute remorque ou semi-remorque à vide qu'il peut être appelé à tirer. Précisons cependant qu'on ne peut demander l'immatriculation d'un véhicule de ferme (CW et N) si son poids total en charge est inférieur au poids net du véhicule plus 1,000 livres. On calcule les droits d'immatriculation de la façon suivante, \$20 pour le véhicule dont le poids total en charge n'excède pas 5,000 livres; on ajoute ensuite, selon le surplus de poids, un montant par 1,000 livres ou fraction de mille livres additionnelle: \$5 pour les véhicules pesant de 5,001 à 10,000 livres \$6 de 10,001 à 20,000, \$7 de 20,001 à 30,000 et \$8 de 30,001 livres et plus.

Les droits d'immatriculation d'un tracteur de ferme d'un agriculteur servant exclusivement à des fins agricoles et pouvant circuler sur un chemin public (catégorie C) sont de \$10. Il en coûte

également \$10 pour les droits d'immatriculation d'une remorque de ferme pesant plus de 5,000 livres. Aucun droit n'est requis pour une remorque pesant moins de 5,000 livres (catégorie C); la plaque que l'on reçoit demeure en permanence sur le véhicule jusqu'à ce que le propriétaire en dispose. Les frais administratifs pour les véhicules de toutes les catégories se limitent au coût de la plaque, soit un montant de \$2.

Le coût de l'assurance automobile pour le véhicule de ferme immatriculé N se divise en deux parties: une contribution fixe de \$55 et une partie variable selon le poids total en charge. La partie variable de la contribution s'applique à tous les véhicules dont le poids total en charge excède 10,000 livres. On exige un montant de \$1.50 pour chaque 1,000 livres additionnelles. La contribution à l'assurance-auto est fixée à \$10 pour les véhicules de type CW et C et aucune contribution n'est requise pour les véhicules immatriculés U.

Tout propriétaire de véhicule de ferme immatriculé selon le poids total en charge peut obtenir un **certificat mensuel supplémentaire**. Ce certificat permet à l'agriculteur de transporter de plus lourdes charges que celles prévues sur son certificat d'immatriculation de base tout en respectant les limites permises. Les droits requis sont alors calculés sur une base mensuelle par 1,000 livres additionnelles demandées.

Pour plus de renseignements

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les coûts d'assurance et d'immatriculation pour l'année 1978 en vous rendant à une succursale du Bureau des véhicules-automobiles ou en téléphonant SANS FRAIS aux numéros suivants: de Montréal 873-7620, de Québec 643-7620 et de partout ailleurs au Québec 1-800-361-7620.

Emballant stage agricole: Australie et Nouvelle-Zélande

QUÉBEC — Les Québécois participant au premier stage à l'étranger, organisé par l'IAEA (International Agricultural Exchange Association) en collaboration avec le Service de la relève agricole du ministère de l'Agriculture du Québec, nous ont adressé des propos enthousiastes sur l'expérience qu'ils vivent là-bas. Ce programme de stages sur une ferme d'un autre pays se poursuit et l'on propose à tous les futurs agriculteurs que l'aventure intéresse, un stage de huit mois, soit en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

Si vous désirez participer à ce prochain stage, dont le départ est fixé en août, vous devez vous inscrire **avant le 1er mars**. Ce stage représente une occasion unique de parfaire votre formation agricole, tout en vous initiant à d'autres cultures... Vous participerez activement aux travaux quotidiens de la ferme en collaboration avec l'agriculteur-hôte; de plus, durant votre stage, vous bénéficierez d'un mois de vacances sans solde afin de visiter le pays.

Des stages bien organisés

Vous pouvez choisir le type de ferme où vous désirez travailler, l'IAEA se chargera de répondre le mieux possible à votre demande. Responsable de l'organisation des stages, cette association veille à la sélection des fermes d'accueil et s'occupe du placement, des permis de travail, de la session d'accueil et de la supervision des stages.

Vos revenus et dépenses

Vous aurez à déboursier un montant global couvrant le transport par avion aller et retour, la session d'accueil, les couchers et repas en cours de voyage, et le transport de l'aéroport au lieu de la session d'accueil. Par ailleurs, vous recevrez un salaire du fermier, salaire déterminé par l'association des familles d'accueil du pays. Un stagiaire touche environ \$50 par semaine, pension comprise.

Conditions d'admission

Vous devez répondre aux exigences suivantes pour participer à un stage:

- être âgé de 18 ans et plus;
- être un futur exploitant agricole, garçon ou fille, ou avoir l'intention d'oeuvrer en agriculture;
- posséder une expérience pratique de la ferme;
- obtenir une recommandation satisfaisante d'un fermier, d'un conseiller agricole du ministère de l'Agriculture du

Québec ou d'une institution d'enseignement;

- posséder un permis de conduire, de préférence;
- avoir l'esprit d'initiative.

Pour tout renseignement supplémentaire ou demande d'inscription, adressez-vous à votre bureau régional d'Agriculture-Québec ou au Service de la relève agricole, 200-A Chemin Sainte-Foy, Québec, G1R 4X6, tél.: 643-2656.

JOURNÉES AGRICOLES 1978 DE LA RÉGION



Thème Utilisons nos ressources

Plage Hamel Victoriaville	Flèche d'Or Saint-Cyrille	Salle Belcourt Baieville
L'Homme		
14 fév.	21 fév.	28 fév.
Auto-approvisionnement		
15 fév.	22 fév.	1 mars
Production animale		
17 fév.	24 fév.	3 mars

Le personnel du MAQ de la région de Nicolet invite tous les producteurs à venir assister aux journées d'information qui se tiendront du 14 février au 3 mars aux endroits ci-haut mentionnés.



À l'occasion du congrès annuel de Paysage Canada, association regroupant les paysagistes et pépiniéristes de tout le Canada, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a rencontré les représentants des dix provinces canadiennes. M. Garon a souligné que les efforts déployés par les spécialistes de l'ornementation contribuaient à améliorer les conditions de vie des individus et que leur travail était grandement apprécié.

La sélection dans les troupeaux laitiers

Les producteurs laitiers qui adhèrent au PATLQ ont un objectif commun: mieux connaître chacune de leurs vaches afin d'effectuer une meilleure sélection au sein de leur troupeau. Une telle sélection permet en effet de choisir les animaux possédant le meilleur potentiel héréditaire comme parents de la prochaine génération.

Pour chaque vache dont on a prélevé au moins trois échantillons de lait dans la lactation en cours, le producteur voit sur son rapport mensuel les indices de classement du rendement de chacune. Après consultation de ce rapport, le producteur possède une meilleure connaissance de son troupeau et il peut ainsi déterminer avec plus de précision les sujets à éliminer.

On comprendra que la moyenne de production par vache s'élèvera à mesure que le producteur éliminera ses sujets les moins productifs. Cependant, s'il doit exclure de son troupeau un grand nombre de vaches pour des raisons autres qu'une faible production, telles des difficultés de reproduction, des blessures ou des troubles dus à la mammite, il est évident qu'il ne pourra pas réformer autant de faibles productrices. Il devra même s'efforcer d'en sauver le plus possible, simplement pour maintenir la taille du troupeau.

Il faut créer des occasions de réforme

Une sélection judicieuse ne saurait être complète sans un bon programme d'élevage commençant par l'insémination artificielle. En effet, l'insémination artificielle vous garantit le recours à des taureaux soumis à des épreuves de progéniture et qui, par conséquent, possèdent un excellent potentiel génétique. Vous obtiendrez de cette façon des génisses susceptibles de remplacer avantageusement les sujets médiocres de votre troupeau. Contrairement à ce que certains croient, les génisses issues d'un premier vêlage possèdent un potentiel génétique comparable à celui des génisses issues

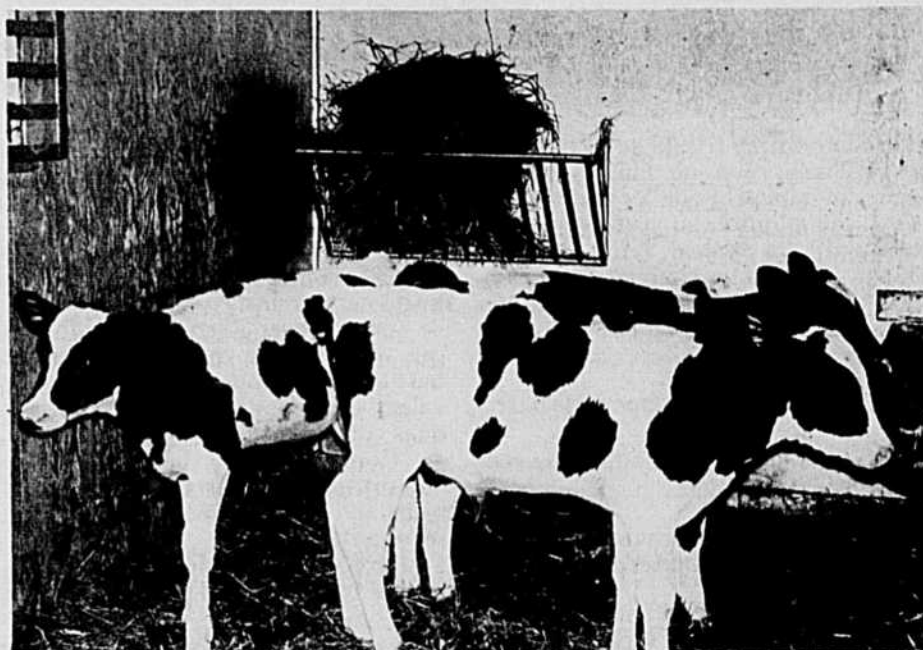
de vêlages subséquents. On aura donc avantage à garder ces génisses.

Une attention particulière accordée à l'alimentation et des soins appropriés à une bonne santé et à un bon développement réduisent de beaucoup les pertes de jeunes veaux, surtout si on ajoute à cela un logement adéquat. Il faut se rappeler qu'un plus grand nombre d'animaux disponibles permet un meilleur choix des sujets de remplacement.

Des génisses en santé et bien alimentées atteindront plus rapidement une taille et un poids convenables pour permettre la saillie.

Il faut toutefois éviter que les taures ne deviennent trop grasses. Les principaux signes révélateurs d'un embonpoint sont un épaississement et un relâchement ou un plissement au niveau du cou et de la poitrine. On remarque aussi des dépôts de graisse sur les jarrets et les ischions, tandis que les cuisses sont rondettes. Les problèmes que présentent l'embonpoint sont nombreux.

- La graisse se dépose dans les tissus du pis, freinant alors le développement du tissu sécrétoire du pis et diminuant d'autant le rendement.
- Des dépôts de graisse à l'avant-pis affaiblissent les attaches et provoquent un relâchement du pis, cause importante de la diminution du nombre de lactations productives.
- Des jarrets et des cuisses trop grasses réduisent l'espace réservé au pis, nuisant ainsi au développement d'une attache haute et large à l'arrière-pis.
- On rencontre plus fréquemment chez des taures grasses des cas d'oedème du pis avant le vêlage. Dans ce cas, la graisse nuit à la circulation du fluide lymphatique du pis.
- On observe également chez des



taures grasses une augmentation des cas de difficulté de vêlage, d'infection utérine (métrite), de mammite et de déplacement de l'abomassum (caillette).

- L'acétonémie est souvent associée à un excès de graisse chez les vaches et les taures.

Une bonne régie de troupeau et un intervalle de 12 à 13 mois entre les vêlages permettent d'obtenir plus de veaux par vache au cours de sa vie productive qui est en moyenne de quatre années dans un troupeau. On constate aussi, selon les données fournies par les contrôles laitiers, que la moyenne d'âge d'un troupeau laitier se situe généralement entre cinq et six ans.

Il faut s'attendre à ce que 20 à 25% des vaches débutant une lactation soient réformées pendant l'année. Pour un troupeau de 40 vaches, cela équivaut à éliminer de 8 à 10 vaches par an. Par conséquent, il faut prévoir autant de sujets de remplacement pour maintenir la taille du troupeau.

Un troupeau de 40 vaches laitières devrait produire environ 48 vêlages par année, si on compte les vêlages des taures de remplacement. En répartissant également les sexes, cela nous donne une possibilité de 24 génisses par année. Si on accepte toutefois une perte moyenne de 20% des jeunes sujets (mort et autres causes), il ne reste plus que 19 génisses parmi lesquelles il faudra en choisir de 8 à 10 pour le remplacement. Par contre si on ne dispose que de 10 à 12 sujets pour le remplacement, les autres ayant été éliminés, en raison d'une alimentation insuffisante ou de logements inadéquats, on perd du même coup de bonnes chances d'améliorer le troupeau par la sélection.

En résumé, toute pratique permettant

d'accroître le nombre d'animaux disponibles, vous assure des meilleurs progrès dans le troupeau.



**A la radio
cette semaine**

**Agriculture
Québec**

Du 20 au 23 février, l'émission Agro-alimentation du Québec recevra M. Pierre Ferron, agronome et conseiller en gestion au MAQ, qui abordera les problèmes de fiscalité reliés au transfert d'une ferme.

Le 24 février, Gilbert Belzile, agronome au Service de la construction et du machinisme agricole du ministère, parle d'un service disponible pour les producteurs de légumes de serre, système qui leur permet de faire exécuter le calcul de l'efficacité de leur système de fourniture.

Ne manquez pas notre émission diffusée sur les ondes des stations de radio suivantes:

Alma (CFGT)	6h 30
Asbestos (CJAM)	7h 10
Bagotville (CKPB)	14h 15
Cabano (CJAF)	7h 15
Chicoutimi (CJMT)	5h 40
Dolbeau (CHVD)	6h 30
Drummondville (CHRD)	6h 24
Drummondville (CKRV)	6h 50
Granby (CHEF)	6h 40
Joliette (CJLM)	6h 42
Lac Mégantic (CKFL)	7h 10
La Pocatière (CHGB)	6h 55
La Sarre (CKLS)	7h 15
Longueuil (CHRS)	6h 40
Maniwaki (CKMG)	7h 40
Montmagny (CKBM)	6h 45
New Carlisle (CHNC)	6h 30
Plessisville (CKTL)	6h 54
Port-Cartier (CIPC)	6h 30
Rivière-du-Loup (CJFP)	7h 20
Roberval (CHRL)	7h 10
Rouyn (CKRN)	6h 45
Sept-Îles (CKCN)	6h 30
Shawinigan (CKSM)	6h 15
Ste-Anne-des-Monts (CJMC)	7h 30
St-Eleuthère (CHRT)	7h 15
St-Hyacinthe (CKBS)	7h 00
St-Pamphile (CHAL)	6h 50
Sorel (CJSO)	6h 20
Thetford-Mines (CKLD)	7h 10
Trois-Rivières (CHLN)	6h 12
Valleyfield (CFLV)	6h 45 et 12h 52
Victoriaville (CFDA)	6h 54
Ville-Marie (CKVM)	7h 30

À retenir

Si vous avez de la difficulté à obtenir des pièces de rechange pour votre tracteur, à faire respecter une garantie sur une machine, ou si vous êtes aux prises avec tout autre problème concernant la machinerie agricole, M. Bertrand Pelletier, médiateur de plaintes en machinerie agricole au ministère de l'Agriculture du Québec, vous invite à lui écrire en remplissant les formules spéciales disponibles dans les bureaux régionaux et locaux du MAQ. Pour des cas urgents, vous pouvez aussi le rejoindre par téléphone EN COMPOSANT LE NUMÉRO 643-2534, CODE RÉGIONAL 418.

Avec les carburants

ON N'EST JAMAIS ASSEZ PRUDENT

QUÉBEC — Pouvez-vous donner les qualités d'un bon réservoir à essence? Savez-vous pourquoi les réservoirs sont de couleur argent? Voilà quelques questions qui méritent bien une réponse. Trop souvent, des problèmes surviennent parce qu'on ignore les règles élémentaires de l'entreposage et de la manipulation des carburants.

Le choix du réservoir

On préférera un réservoir dont la capacité exige un remplissage tous les deux ou trois mois. Le réservoir sera cylindrique ou tout au moins le fond sera arrondi. On y retrouvera un drain à l'extrémité opposée à la pompe. Le tuyau de prise de la pompe devrait s'arrêter à trois pouces du fond afin d'éviter la succion de dépôts. Pour réduire l'évaporation, causée pour une bonne part par la chaleur, le réservoir sera de couleur argent, cette couleur absorbant très peu les rayons du soleil. Enfin, une soupape à pression (de 14 lb par pouce carré) devrait compléter l'équipement d'un bon réservoir.

Son installation

Il est à conseiller de placer le réservoir à au moins 40 pieds de tout autre bâtiment pour diminuer les risques de propagation d'incendie. On aura aussi avantage à l'installer légèrement en pente: il sera ainsi plus facile de retirer deux fois par année l'eau et les dépôts s'accumulant au fond. Placé au niveau du sol, le réservoir ne devra toutefois pas y toucher afin d'éviter la rouille. On

devrait prévoir un remplissage au début du printemps et de l'automne, alors que les raffineries modifient la composition des carburants; ces derniers sont en effet plus volatils l'hiver afin de faciliter le démarrage du moteur. Rappelez-vous également qu'un concessionnaire reconnu et desservant une grande clientèle renouvelle souvent ses stocks.

Lors du remplissage

Le plein du tracteur devrait se faire à la fin de la journée de travail; on chasse ainsi l'air chaud et chargé d'humidité retenu dans le réservoir et on évite la condensation de cette humidité sous forme de gouttelettes au fond du réservoir. Les tracteurs étant munis d'un "bol de sédimentation" où s'accumulent l'eau et les autres dépôts, il ne faut pas oublier de vidanger ce bol chaque jour avant de faire démarrer le moteur. De même, les filtres à carburant doivent être changés périodiquement selon les recommandations du manufacturier, afin de donner leur plein rendement.

Au moment de faire le plein, assurez-vous que le bec verseur est propre et nettoyez le bouchon et le goulot du réservoir. Remplissez le réservoir jusqu'à environ un pouce du goulot pour permettre au carburant de se dilater sans déborder.

Ne fumez jamais en faisant le plein et éteignez tout accessoire électrique du tracteur. Laissez refroidir le tracteur avant de le remplir et évitez tout débordement de carburant sur le moteur.



Le producteur agricole et le fisc

Avec la réforme fiscale de 1972, est arrivée l'institution de l'impôt sur les gains en capital. Pour les agriculteurs, c'est une addition au revenu qui "fait très mal". La plupart, sinon toutes les autres modifications apportées à l'impôt sur le revenu et concernant les agriculteurs se retrouvent dans les "additions au revenu". Elles comprennent:

- 1- L'élimination du troupeau de base
- 2- L'élimination de l'amortissement constant
- 3- Les nouvelles tracasseries administratives associées à:
 - a) la nécessité d'une estimation immédiate de l'exploitation (re: jour de l'évaluation)
 - b) la nécessité de modification dans la gestion des biens (re: différenciation des actifs)
 - c) les nouvelles contraintes d'organisation et de fonctionnement et
 - d) les dispositions transitoires de planification successorale.
- 4- L'inflation.

Afin d'être parfaitement juste avec le "réformateur", il faut noter que les agriculteurs ont toujours le droit de calculer leur revenu suivant la comptabilité de caisse, et la méthode d'étalement du revenu sur cinq ans.

L'agriculteur finira probablement par payer davantage d'impôts au cours des vingt prochaines années du fait que la majorité des avantages à court terme ne sont pas fonction du niveau général des prix existants, tandis que les désavantages à long terme deviendront de plus en plus écrasants au fur et à mesure que s'accélère le rythme de l'inflation. Cette dernière amenuise de plus la valeur réelle des déductions de base et des exemptions personnelles.

Nous évoquerons, ici, quelques-uns des moyens pouvant permettre aux agriculteurs de résoudre les problèmes éventuels.

Les implications de l'imposition des gains en capital

— La déduction de base de \$1000 et la déduction de \$1000 par année pour la résidence (après 1971), seront à l'avantage du fermier la plupart du temps. Même si les maisons de ferme qui sont près des centres urbains peuvent voir leur valeur augmenter de plus de \$1000/an, il est apparent que ceci ne sera pas le cas de la plupart des fermes.

— Évaluez la valeur de votre maison de ferme au 31 décembre 1971

— Aucune valeur au jour de l'évaluation n'est requise pour des objets dont la valeur ou le prix de vente n'excède pas \$1000.

— Évitez toute grosse transaction (de plus de \$1000) d'un bien à usage personnel (chalet, ou deuxième résidence) quand le prix de vente excédera probablement le coût de base rajusté, et que les autres sources de revenus sont au-dessus de la moyenne.

— Si votre ferme vaut plus de \$125,000, faites faire immédiatement une évaluation par un professionnel.

— Si votre revenu agricole est faible, pensez à inclure les dépenses pour amélioration foncière (ex. drainage, défrichement) dans le coût de base rajusté de votre terrain, pour vous protéger contre les tendances inflationnistes des terrains.

— Si votre revenu agricole est faible, et que vous calculez votre revenu sur une base de caisse, vous pouvez inclure une valeur d'inventaire de votre troupeau dans votre revenu.

— Continuez avec la méthode de l'amortissement constant pour tous les biens qui sont présentement amortis selon cette méthode.

— Déterminez la valeur de vos principales machines agricoles détenues le

31 décembre 1971 et amorties selon la méthode constante, si vous pensez vous en défaire et réaliser un profit.

— Déterminez la valeur de vos quotas au 31 décembre 1971.

— Faites profiter de vos quotas votre fils ou toute autre sorte d'organisation agricole.

— Différez le paiement d'impôts dû à la suite de la vente de l'exploitation par les opérations suivantes:

— établissement de la moyenne sur cinq ans

— récupération d'amortissement et vente en gros des stocks investis en rente à versements invariables

— investissement dans un régime d'épargne-retraite enregistré

— versement sur vingt ans, avec intérêt, du produit de la vente des terres agricoles.

— Si vous avez un revenu imposable excédant \$20,000 il y a alors probablement avantage à vous incorporer, même si les revenus ne sont pas partagés.

— Une évaluation professionnelle de votre ferme devrait absolument être faite avant l'incorporation.

— Si l'on prévoit qu'une société durera plus de 10 ans et donnera un

revenu annuel de \$5/10,000 à chacun des associés, pensez à créer une société, sinon prévoyez un arrangement amiable officialisé.

— N'oubliez pas que le roulement du terrain et des biens dépréciables (Bâtiments, machinerie, etc.) d'un père à son fils n'est pas possible si les activités de la ferme sont déjà incorporées.

— N'oubliez pas, non plus, que les méthodes d'étalement pour les agriculteurs sont disponibles aux individus et non aux corporations

— Vu que la valeur marchande de l'inventaire de la ferme (troupeau, foin, avoine, etc.) est incluse dans le revenu d'un agriculteur l'année de son décès, le testament devrait prévoir un transfert ou la distribution de cet inventaire aux bénéficiaires de façon à déferer l'imposition du revenu jusqu'au moment où les bénéficiaires en disposeront.

Nous venons de vous présenter quelques points à considérer dans le cadre de transactions impliquant l'imposition des gains en capital. Ils devraient faire l'objet de la discussion entre vous et votre comptable.

Le Comité des services d'impôt des Fédérations de l'UPA

SERVICES AGRICOLLES COMMERCE



La prochaine fois que vous serez en ville, passez voir le directeur de votre succursale Commerce.

Demandez-lui de vous renseigner sur les services agricoles Commerce qui vous procureront le financement nécessaire au moment opportun.

Il est en mesure de vous proposer un programme complet de financement adapté à vos besoins d'argent à court ou à long terme.

Il vous proposera aussi une formule de remboursement qui vous conviendra parfaitement.

S'il y a lieu, le directeur de votre succursale fera appel à un spécialiste de nos services agricoles Commerce.

Une des spécialités de nos agronomes consiste à seconder nos directeurs de succur-

sale. Vous pourrez discuter avec eux de vos besoins d'argent.

Et pendant que vous y êtes, demandez au directeur de votre succursale Commerce de vous renseigner sur nos autres services agricoles.

Après tout, c'est pour vous aider dans l'exploitation de votre ferme que nous avons prévu les services agricoles Commerce.

**SALIM TELIO,
COMPTABLE AGRÉÉ
ET
AGRONOME**

5165, chemin Reine-Marie,
ch. 414
Montréal, P.Q.
(514) 481-7838



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**



Les oiseaux noirs et l'agriculture

Il arrive souvent lors d'une balade en voiture de voir d'épaisses volées d'oiseaux noirs au-dessus des champs cultivés. Cela semble si ordinaire qu'on ne s'inquiète guère de savoir s'ils peuvent causer des ravages sérieux aux cultures.

Ce problème est étudié depuis quelques années à la Station de recherche de Lennoxville par les

biologistes Normand Potvin, professeur au CEGEP de Sherbrooke, et Jean-Marie Bergeron, professeur à l'Université de Sherbrooke.

Ces deux biologistes ont analysé le gésier de plus de trois cents oiseaux noirs tués à la station de Lennoxville et dans la région avoisinante. La chasse s'est faite en 1975, au temps des semences, au milieu de l'été et juste

avant les récoltes. De cette façon, ils ont déterminé le régime alimentaire des oiseaux noirs au cours de la saison estivale et évalué les dommages qu'ils causent au maïs et à l'orge, deux importantes cultures dans cette région.

L'analyse des régimes alimentaires a été effectuée chez cinq espèces d'oiseaux. Le Pigeon biset et l'Étourneau sansonnet sont connus de tous. Les autres sont facilement identifiables grâce à certaines caractéristiques de leur plumage. Le Carouge à épaulettes a une tache rouge au sommet de l'aile, le Mainate bronzé a un plumage d'un bleu noir très luisant et le Vacher à tête brune, comme son nom l'indique, a la tête brune.

Les ravages causés par ces oiseaux varient beaucoup d'une espèce à l'autre et d'une période de l'été à une autre.

Le moins nuisible est sûrement l'Étourneau sansonnet. Au cours de l'été, son régime alimentaire se compose surtout d'insectes. Il consomme près de 7% de graines et les noyaux de cerise sont les seuls éléments végétaux importants de son régime alimentaire. De plus, il ne semble pas manger de maïs.

Le Vacher à tête brune est un peu plus à surveiller. Sa ration alimentaire est constituée d'environ 6% de maïs et de 28% d'orge. Sa consommation de graines de maïs augmente graduellement au cours de l'été et une bonne partie d'entre elles proviennent d'auges d'animaux domestiques.

Le Carouge à épaulettes quant à lui consomme en moyenne 23% de maïs et 17% d'orge. Il est friand de maïs à l'époque des semences et lorsque l'épi devient pâteux. Entre temps, il se nourrit de graines d'orge qu'il prélève des cultures et des auges.

Le Mainate bronzé consomme jusqu'à 45% de maïs, il semble que ce soit son mets préféré. L'orge constitue un élément moins important de son régime alimentaire, 14%. Il mange des graines de maïs surtout à la mi-mai et à la mi-août. En juillet, il s'alimente principalement d'orge.

Le plus gourmand de tous est sans conteste le Pigeon biset. Aux semis, 40% de son régime alimentaire consiste en grains de maïs et 20% d'orge. C'est dire qu'il peut causer de vilains dommages aux cultures. Au cours de l'été, sa ration se compose en moyenne de 18% de maïs et de 50% d'orge.

Ces données prouvent qu'il peut être rentable d'éloigner des cultures le carouge, le mainate et le pigeon au temps des semences, de même que le carouge et le mainate lors de la maturation du maïs et de l'orge. On ne peut conclure qu'à la nécessité de mettre au point des moyens de contrôle efficaces.

La conservation des produits laitiers

Les produits laitiers, comme toutes denrées périssables, ne présentent plus les mêmes qualités lorsqu'on tarde à les consommer.

La loi oblige les fabricants à inscrire une date avant laquelle il est préférable d'utiliser la plupart des produits périssables; c'est là une excellente protection pour le consommateur.

Il a fallu de nombreuses années de recherches avant de déterminer le laps de temps pendant lequel les produits laitiers rencontrent encore les normes de qualité qui en assurent fraîcheur, saveur et valeur nutritive.

Jours ou mois

Ces dates sont inscrites par le fabricant qui connaît mieux que quiconque ses produits et leur procédé de fabrication. Les producteurs devant offrir un produit de qualité supérieure en raison de la concurrence, les délais qu'ils fixent doivent demeurer raisonnables.

La Division de la consultation alimentaire du Ministère de l'Agriculture a établi, conjointement avec le secteur laitier, certaines directives générales sur l'entreposage domestique des produits laitiers, à une température de 4°C, presumant que le produit a été acheté frais et réfrigéré aussitôt.

La durée de conservation varie d'un produit à un autre. Dans son emballage, le beurre devrait se

conserver deux semaines. Une fois ouvert, on ne peut toutefois pas le garder frais plus d'une semaine. Le lait se conserve bien généralement jusqu'à cinq jours et le yogourt de sept à dix jours. La durée de conservation du fromage Cottage au réfrigérateur est de cinq jours et celle de la crème à 18 ou 35% est d'au moins trois jours. Les fromages fermes peuvent se conserver pendant des semaines et les fromages transformés, pendant plusieurs mois.

La plupart des produits laitiers peuvent être congelés. À -18°C, on recommande de ne pas prolonger leur entreposage plus d'un an pour le beurre, de trois mois pour les fromages fermes et les fromages transformés, de six semaines pour le lait et d'un mois pour la crème à 18 ou 35%. Ces produits doivent être congelés dans les emballages prévus à cet effet ou dans des récipients hermétiques.

Lumière et chaleur

Le lait emballé en contenants transparents se détériore rapidement s'il reste trop longtemps exposé à la lumière. Sa saveur est alors assez rapidement affectée. Ainsi, 24 heures sous un éclairage intérieur ordinaire suffisent pour l'altérer. Ce n'est généralement pas un problème dans les supermarchés où le lait ne reste jamais sur l'étagère plus que quelques heures.

Le beurre et le fromage peuvent également être affectés par la lumière.

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés (S.Q. 1969, chap. 45)

Dossier no

- 396-0 Laiterie Etchemin Inc.
320, 3e avenue
Ville Lac Etchemin, Cté Dorchester
SUJET: Demande de modification de permis pour y inclure la fabrication de fromage Brick, Gruyère et Mozzarella
- 402-0 Laiterie Chez-Nous Ltée
Saint-Raymond, Cté Portneuf
SUJET: Demande de modification de permis pour y inclure la fabrication de fromage Camembert, de mélanges à lait glacé, de lait glacé et de sorbet
- 502-0 Monsieur Jean-Paul Thivierge
430, rue Landry, Thetford Mines, Québec
SUJET: Demande de permis pour couper et emballer du fromage cheddar et mozzarella
- 486-0 Monsieur J. Roger Provencher
34, rue Dumas, Victoriaville, Cté Arthabaska
SUJET: Demande de permis pour la coupe et l'emballage du fromage
- 367-0 Monsieur Yvan Laberge
684, boul. Sainte-Geneviève
Chicoutimi, Québec G7G 2E6
SUJET: Demande de modification de permis pour y inclure la coupe et l'emballage de fromage cheddar
- 419-0 Monsieur François Larochelle
Fromagex Inc.
Case Postale 156
Lac Etchemin, Cté Dorchester
SUJET: Demande de permis pour retravailler du fromage cheddar
- 415-0 Monsieur Carl Darac
Darac & Fils Inc.
Route Kennedy, Sainte-Marie, Cté Beauce
SUJET: Demande de permis pour la coupe et l'emballage du fromage.

AVIS D'AUDIENCE

Veuillez prendre note que la Régie tiendra une audience publique le 1er mars 1978 à l'Auberge Quality Inn, 3115 boulevard Laurier à Sainte-Foy sur les requêtes ci-haut mentionnées.

Nous prions les personnes intéressées à s'y faire entendre d'en aviser la Régie quelques jours à l'avance.

Montréal, ce 2 février 1978

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
201 est, boulevard Crémazie
Montréal, Québec
H2M 1L5

par: Me CLAUDE REGNIER,
secrétaire adjoint

La protection Shur-Gain

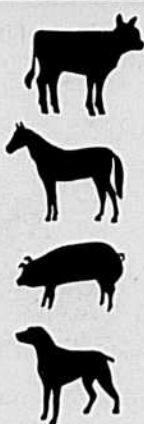


traitement diarrhée



service santé animale

Le traitement diarrhée est pratique, économique et n'a pas besoin d'être injecté. Son usage est recommandé contre l'entérite bactérienne et la pneumonie chez les porcs, les veaux, les poulains, les chiens et les chats. Un produit exclusif à Shur-Gain, le traitement diarrhée est très efficace car il contient de la néomycine, deux sulfamides et des électrolytes dans une base calmante.



Nouveau sommet atteint par la CAG

En dépit d'un volume de transformation réduit de 5,6%, résultat d'une baisse correspondante au niveau des réceptions de lait à ses usines, la Coopérative agricole de Granby a tout de même enregistré une hausse d'un peu plus de \$15 millions dans ses ventes consolidées, portant le total de son chiffre d'affaires pour l'exercice 1976-77 à un nouveau sommet de \$302,532,904. Ce succès a pu être réalisé grâce aux succès de la filiale Québec-Lait Inc. dont les ventes nettes se sont accrues de 30%.

Le président réélu de la CAG, M. Michel Lemire, et le Directeur général, M. Raynald Giroux, ont indiqué au cours d'une conférence de presse à l'issue de l'assemblée annuelle des sociétaires que cette performance positive s'inscrit malgré un malaise économique ressenti à l'échelle mondiale. Ils ont de plus rappelé les problèmes ouvriers majeurs auxquels il a fallu remédier au cours de 1977 tout en devant opérer avec une marge de revenus moindre, due aux approvisionnements réduits.

Dans un communiqué, la CAG mentionne que 97% de ses réceptions de lait en date du 31 octobre dernier provenaient des sociétaires. Quant aux fournisseurs de lait nature de Québec-Lait Inc., leurs livraisons de 258,100,000 livres représentent par ailleurs une augmentation substantielle de 31,6% par rapport à 1976.

La hausse de 30% des ventes nettes de Québec-Lait porte à \$67,467,007 le chiffre d'affaire de cette importante compagnie, filiale à part entière de la CAG. Un refinancement de l'entreprise, ainsi que la consolidation de tous les outils de transformation et de distribution ont contribué par ailleurs à hausser de \$6,1 millions le fonds de roulement qui était auparavant déficitaire.

Par le biais d'une prochaine campagne publicitaire misant sur la vedette de hockey Guy Lafleur pour promou-

voir "La fleur des yogourts", les responsables de la commercialisation de Yoplait espèrent accaparer une part encore plus considérable du marché, qui continue de s'accroître à un rythme accéléré. À lui seul, Yoplait a augmenté ses ventes de 56,7% au cours de la dernière année et l'on semble encore plus optimiste pour l'avenir.

L'assistance financière du gouvernement du Québec en vue de la réalisation de la nouvelle usine (projet G) de la CAG, actuellement en chantier dans la zone industrielle de Granby, serait substantiellement supérieure à celle déjà fournie par Ottawa. On sait qu'un octroi fédéral de \$4,066,000 est assuré par le MEER, il équivaut à 20% de l'investissement global prévu de \$22 millions. Quant à la participation québécoise, elle représente dans un premier temps une subvention de \$2,8 millions de la Société de développement industriel, sous forme de rabatement d'intérêts et d'autre part, une assistance additionnelle non encore déterminée, doit être consentie par le MAQ. Si on l'ajoute à l'octroi de la SDI, la part du ministère québécois de l'Agriculture permettrait de dépasser l'aide fédérale, de l'avis des dirigeants de la CAG. Au total donc, le projet G profiterait de subventions minimales de 40% qui pourraient bien atteindre près de la moitié du coût de réalisation de l'usine.

La consommation de beurre et de poudre de lait était à la baisse en 1977. Cette constatation indique que les études pour une meilleure orientation du marché et une plus grande diversité des productions s'imposent plus que jamais. Dans cette optique, la CAG déploie des efforts soutenus pour développer une polyvalence dans l'orientation des marchés les plus rentables tels le fromage, la poudre de lait instantané, les oléobourres, pour n'en nommer que quelques-uns.

Des résultats positifs ont été obtenus du Bio-Réacteur à puits profonds

ICI mis en usage à titre expérimental dans une usine-pilote. Ceci incite la CAG à construire une usine de traitement des eaux résiduaires de grandeur commerciale sur le site de sa fromagerie de Bon-Conseil. Il s'agira de la première du genre à être utilisée pour l'industrie laitière canadienne et de la quatrième en Amérique du Nord.

La CAG aura 40 ans à l'automne 1978 et des fêtes spéciales sont prévues pour marquer l'événement.

Parmi les trophées dignes de mention remportés par la Coopérative en 1977, il importe de rappeler le Lys d'Or pour la poudre de lait écrémé (Bon-Conseil) et le yogourt Yoplait (Granby), ainsi que la Médaille d'Argent de Monde Sélection, à Bruxelles, pour le lait évaporé (La Pérade).

Comme prévu, l'important projet "G" sera réalisé à l'intérieur de l'échéancier que l'on s'était fixé au départ. Le Directeur général, M. Raynald Giroux, a confirmé que les travaux seraient complétés à la fin du printemps de 1979 et l'usine pourrait opérer normalement dès l'été de 1979.

Suite à des études réalisées par les Services d'amélioration à la ferme, la CAG élabore présentement la possibilité d'augmenter les capacités d'entreposage du maïs en plus de la réalisation d'un poste de séchage du maïs afin de répondre aux besoins exprimés par un groupe de sociétaires.

À propos de la filiale Québec-Lait, un communiqué précise que c'est l'acquisition de J.-J. Joubert au cours du dernier exercice qui a contribué à hausser le volume des ventes. Quant au budget préparé pour l'année en cours, il se veut encore plus prometteur! "Si toutes les conditions restent sensiblement les mêmes, précise-t-on, la direction compte doubler les résultats en 1978".



Le Directeur général de la CAG, M. Raynald Giroux, à gauche, et le Président, M. Michel Lemire.



LA FORMATION D'EXPLOITANTS DE FERME

Le programme de formation d'exploitants de ferme offert aux deux Instituts de technologie agricole de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe assure aux futurs agriculteurs la compétence technique et administrative nécessaire à l'exercice de leur profession, et favorise la formation d'une relève agricole capable de suivre l'évolution de la science et des techniques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme de formation d'exploitants de ferme, le candidat doit détenir un certificat de Secondaire V avec les préalables suivants: physique (422), mathématiques (422) et chimie (432) ou posséder une qualification jugée équivalente. L'admission comporte une entrevue obligatoire afin de vérifier la motivation du candidat. Un stage de pré-inscription dans une exploitation agricole est exigé pour les candidats qui n'ont pas une connaissance suffisante de l'agriculture.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 1er avril 1978

Pour tout renseignement complémentaire, communiquer avec la:

Direction des services pédagogiques
Institut de technologie agricole
400, rue Poiré
La Pocatière
Québec
GOR 120

Tél: (418) 856-1110

Direction des services pédagogiques
Institut de technologie agricole et alimentaire
3230, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe
Québec
J2S 2M2

Tél: (514) 773-7401



LA FORMATION DE TECHNOLOGISTES AGRICOLES

Aux étudiants intéressés à faire carrière dans différents secteurs de la technologie agricole et para-agricole, les Instituts de technologie agricole de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe offrent la possibilité de se préparer en poursuivant des études de niveau collégial dans l'un ou l'autre des programmes de spécialisation indiqués ci-dessous:

Institut de La Pocatière

- Bio-conservation du milieu rural
- Économie rurale
- Phytotechnologie
- Technologie des sols
- Technologie équine
- Zootechnologie

Institut de Saint-Hyacinthe

- Génie industriel alimentaire
- Horticulture légumière et fruitière
- Horticulture ornementale
- Hydraulique agricole
- Hygiène publique
- Machinisme agricole
- Technologie laitière
- Technologie alimentaire
- Zootechnologie

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un certificat secondaire V (orientation scientifique) avec concentration en mathématique 522, chimie 522 et physique 422 ou posséder une qualification équivalente.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 1er avril 1978

Pour tout renseignement complémentaire, communiquer avec la:

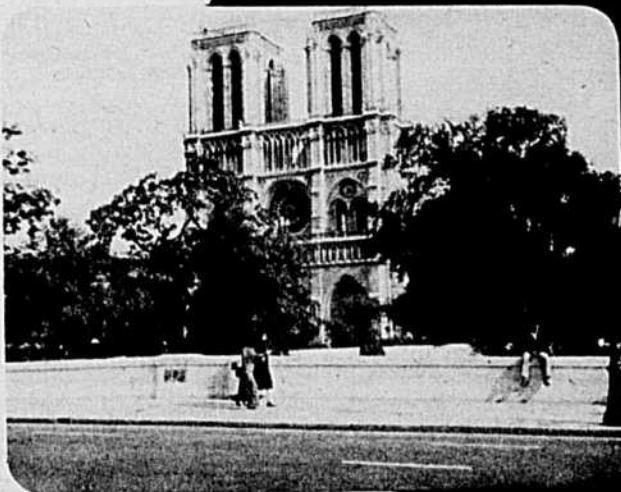
Direction des services pédagogiques
Institut de technologie agricole
400, rue Poiré
La Pocatière
Québec
GOR 120

Tél: (418) 856-1110

Direction des services pédagogiques
Institut de technologie agricole et alimentaire
3230, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe
Québec
J2S 2M2

Tél: (514) 773-7401

C'était notre tour en France



Notre-Dame de Paris
Photo: Françoise Labrie
Texte: Rosaline Ledoux

Ces choses qu'on ne dit pas...

Avant de clore la série d'articles sur le voyage en France du groupe de Québécoises du milieu agricole, j'aimerais rappeler aujourd'hui certains incidents dont on ne parle pas dans les sérieux reportages mais qui font quand même la trame des bons souvenirs, quand on se retrouve entre soi et qu'on se dit: "T'en souviens-tu?"

Raymond

Dans le gros Turbo-jet qui nous porte vers Paris, quatre autres groupes de stagiaires de l'Office franco-québécois voyagent avec nous. Un moment, je suis seule près de mon hublot admirant la pleine lune qui joue à cache-cache derrière les nuages. Un jeune homme barbu surgit, la croix sur le cœur et le sourire engageant: "Je vous ai remarquée tout à l'heure dans le petit autobus qui nous menait à l'avion, vous m'avez taquiné. Je pense que vous ne nous avez pas compris, nous sommes un groupe de jeunes qui allons visiter les centres de handicapés en France. Moi, madame, tel que vous me voyez, je suis un miracle vivant. J'ai eu une vie difficile: j'ai eu, j'ai tout fait. Puis, j'ai eu un accident, 17 fractures partout. Si je suis guéri, c'est grâce au Seigneur. C'est une grâce que vous me rencontrez, c'est le Seigneur qui vous a placée près de moi. Vous allez faire un bon voyage, je le sais. Je m'appelle Raymond..."

Par la suite, Raymond devait devenir notre Ange-Gardien, notre fétiche. Même quand il était à l'autre bout de la France, nous l'invoquions, on criait quand ça allait mal: "Raymond, lâche-nous pas". Si on avait perdu un objet, on le retrouvait, si l'autobus se faisait attendre, il surgissait. Nous avons ri, mais nous avons cru aussi en son pouvoir. J'y ai cru pour vrai au moment où isolée en pleine rue Cabanis, à Paris, je m'es-soufflais à trémousser une valise trop lourde pour mes reins. Je croyais rendre l'âme, quand j'ai aperçu Raymond, en chair, en os et en barbe qui souriait. Avec ses bons gros bras, d'un geste presté, il lève la malle et l'enfourme dans le car. Raymond était toujours là... visible ou pas.

Deux minutes pour descendre

Nous quittons Paris par un vendredi soir enfiévré pour Châlons-sur-Marne, dans un de ces trains rapides qui arrivent et démarrent à la seconde. Nous sommes 20 femmes armées de trop de bagages, de trop de manteaux, de trop de tout. On nous dit: "À Châlons, à cause des correspondances rigides avec d'autres trains, vous n'avez que 2 minutes pour descendre. Il vous faudra faire la chaîne avec les bagages pour en sortir à temps." Pas une seconde à perdre, sinon la retardataire se trouvera seule en déportation vers l'Al-

lemagne... L'avis est donné: "Châlons, deux minutes d'arrêt". L'exercice commence, on se passe les bagages de l'une à l'autre le cœur bat, on a chaud, on descend sur le quai comme des folles. Mais on a réussi, la portière du train a claqué sur les talons de la dernière. Sur le quai, il faut encore porter ses bagages à la traîne. Un groupe de jeunes Français rient de nous voir ainsi "effarouchées" et disent très haut: "La foire aux bestiaux!" C'est vrai que nous arrivions juste à temps, il y avait foire à Châlons.

Le voyage à Strasbourg

Châlons, c'est beau, mais on en a vite fait le tour. Je dis: "En fin de semaine, comme nous sommes assez près, j'aimerais aller à Strasbourg reniffler l'air allemand, si quelqu'un veut venir avec moi, ça me fait plaisir." Nous sommes treize. Sans guide autre que mon inexpérience. Nous reprenons ces fameux trains orange. Comme nos piailllements de Québécoises sont fortement audibles, une vieille dame française un peu sourde s'informe à l'une d'entre nous: "Vous êtes un groupe de Québécoises, vous allez où comme ça? À Strasbourg, Madame, nous y passons la fin de semaine." Cette femme veuve d'un fonctionnaire de la SNCF-Société Nationale des Chemins de Fer réplique: "J'espère que vous avez des réservations dans les hôtels car, vous n'aurez rien." Je me vois déjà couchant sur les banquettes de la gare avec mes 12 orphelines. Arrivées à Strasbourg, le cœur serré nous visitons trois hôtels, rien de libre. Finalement au quatrième, on nous accepte. Mais il faut voir le lieu: plus qu'ancien, un escalier tortillard nous juche au quatrième, tout est en vieux bois usé. Je lis au dos de la porte de chambre: "En cas de feu, ne prenez pas panique. Gardez votre sang froid. Ne criez pas 'Au feu!'. Suivez les flèches..." C'est rassurant. Enfin, grâce à Dieu et à Raymond sans doute, on s'en sort. Strasbourg, sa cathédrale, ses maisons pointues, son charme inoubliable nous font oublier tous ces inconvénients bien véniels.

Le bon M. Suisse

Si jamais vous passez par Châlons, allez dire bonjour à M. Suisse, de l'Hôtel Pasteur. Bon comme M. Suisse, c'est pas possible. On dit tant de mal des Français que je veux rendre hommage à celui-là: cordial, simple, plus qu'aimable. Nous avons séjourné 4 jours chez lui et il a été comme un père. Notre cadette Marie-France est tombée malade, forte bronchite. M. Suisse et sa femme l'ont soignée, nourrie, gavée presque. Ils sont allés quérir le médecin, chercher des remèdes à la pharmacie, se sont occupés de transporter des stagiaires qui devaient s'occuper de la malade, etc.

Il faut dire que les Français de province sont fort aimables pour les Québécois. À Paris et dans certaines grandes villes, on se fait retrousser parfois, les gens nous prennent de haut, jusqu'au moment où l'on peut leur répondre du tac-au-tac. Après, ça va, ils nous respectent.

M. Suisse ancien boulanger m'avise: "Vous allez à Strasbourg, vous êtes chanceuse, les boulangeries sont ouvertes le dimanche." Ça nous fait une belle jambe... nous les boulangeries, il y a longtemps que l'on s'en passe. Mais pour des Français, un pain frais du jour, qu'on va chercher dans son cabas, c'est aussi important que l'air qu'on respire.

De l'orgue en cathédrale

Un dimanche d'octobre doux comme Paris sait les faire, nous pénétrons à Notre-Dame de Paris pour la grand-messe chantée. Du grégorien comme dans notre enfance, en infiniment plus beau, des grandes orgues qui nous percent jusqu'au fond des entrailles une assistance recueillie et émue, des gens de toute condition et de toute

nationalité qui se retrouvent là et qui éprouvent des sentiments impossibles à décrire. De l'orgue dans une cathédrale, c'est un sommet. J'en suis restée ébranlée et touchée comme je ne l'ai pas souvent été. Sublime.

Des chiens et des Japonais

En plus de toutes les curiosités et beautés dont Paris est truffé, deux choses frappent l'inhabitué: des chiens partout, dans les rues, les édifices, les restaurants et des Japonais partout, dans les rues, les églises, les musées. Si vous allez au Louvre et que vous vous demandez où est la Joconde, son tableau le plus célèbre, ne suivez pas la flèche, suivez... les Japonais. Si vous voyez une masse compacte de touristes nippons, armés de toute caméra, bien agglutinés pour que personne d'autre ne puisse passer, vous êtes rendu. C'est là, la Joconde.

Devant les célèbres tableaux de Léonard de Vinci, nous faisons halte, plusieurs Québécois et Québécoises bouche bée. L'un d'entre nous demande en entendant parler de Léonard de Vinci par ci et par là: "Léonard de Vinci, y'est-y mort?" On a envie de répondre: "Non, mais yé ben malade." Mais ce ne serait pas correct. C'est la même catégorie de gens qui dans l'avion du retour proclament: "stie, Paris y a rien là..."

Pour en revenir aux chiens, disons que Paris compte la population canine la plus importante du monde. Contrairement à ce que l'on croit, ce ne sont pas les Anglais qui sont les plus grands amateurs de chiens, ce sont les Français avec 7 millions de bêtes. Un proverbe dit que si vous mettez le pied... dans vous savez quoi, c'est de la chance pour une année. Je suis chanceuse pour jusqu'à la fin de mes jours, puisque plus souvent qu'autrement, je m'y suis retrouvée les deux pieds bien dedans.

Rien n'empêche que nous avons vu, entendu, senti et appris une foule de choses et qu'un voyage comme celui-là, on n'en peut faire qu'une fois. Tous les autres ne sont que répétition.

La sécurité au foyer

Les accidents à domicile entraînent la mort de près de 2200 personnes chaque année, et deux fois plus de blessures accidentelles ont lieu à la maison que n'importe où ailleurs. Il est bon de penser à ceux qui nous sont chers et à leur sécurité. Voici un aide-mémoire en vue d'évaluer la situation chez vous:

- Personne ne doit fumer au lit.
- Un plan de fuite doit être prêt en cas d'incendie.
- Les pilules et les médicaments doivent être étiquetés clairement et rangés sous clé, hors de la portée des enfants.
- Les insecticides, les produits de nettoyage et les désinfectants doivent être rangés séparés des aliments et hors de la portée des enfants.
- Tous les fils électriques et les prises de courant doivent être en bon état.
- Les passages ne doivent jamais être obstrués et tous les endroits occupés doivent être bien éclairés.
- Les gardes d'enfants doivent connaître les mesures à prendre en cas d'urgence.
- Un équipement pour les cas d'urgence doit être immédiatement disponible: lampe de poche, extincteur, trousse de premiers soins.
- Les numéros de téléphone de la police, du Service des incendies et du médecin doivent être en évidence auprès du téléphone.

Tout manquement à une seule règle de sécurité indique une situation dangereuse qui devrait être corrigée immédiatement. Quand il s'agit de sécurité, il ne faut pas faire de compromis.



Un dernier sourire des Québécoises parmi les Françaises. Véritable image d'Épinal, puisque la photo a été prise à Epinal où des agricultrices des Vosges nous ont présenté un film qu'elles avaient elles-mêmes préparé et monté intitulé "Mésalliance" et qui expliquait les difficultés qui surgissent quand un jeune de la terre épouse une fille de la ville. Parmi les Françaises, à l'extrême gauche, Mme Thérèse Martineau, au centre Mme Irma Lambert et l'avant-dernière à droite Mme Simone Carpentier.



Mon nez dans votre cuisine

Filet de porc farci

Vous avez le goût de réaliser un beau plat spécial pour une réunion d'amis? Voici un moyen d'obtenir tous les compliments en cuisinant ce menu au petit air de fête. Cela prend un peu plus de temps qu'à l'ordinaire, mais vous en récolterez tant de bénéfices que cela en vaut les frais.

Nous vous offrons tout d'abord une recette de farce aux légumes passe-partout qui peut être utilisée dans la préparation de plusieurs plats tels que:

- Le filet de bœuf farci
- Les paupiettes de bœuf ou de veau
- Le poulet farci

Cette farce peut être préparée à l'avance. Elle se conserve 2 à 3 jours au réfrigérateur. Couvrir la farce d'un papier ciré beurré.

S'il vous reste un peu de farce, vous pouvez préparer ces petits hors d'œuvres: faire sauter quelques têtes de champignons (d'un diamètre d'au moins 1 pouce et demi) dans un peu d'huile. Salez et poivrez. Garnir les têtes de champignons d'un peu de farce. Saupoudrer de chapelure. Disposer les têtes de champignons dans un plat à gratin beurré. Faire cuire au four 15 minutes, à 350°.

FARCE

(2 tasses de farce) passe-partout

- 2 c. à soupe de beurre
- 1 c. à soupe d'huile
- 1/2 tasse d'oignons hachés fin
- 1/2 tasse de céleri haché fin
- 3 pommes pelées, vidées et hachées fin
- 2 échalottes sèches hachées fin (facultatif)
- 2 c. à soupe de persil frais haché fin
- 1 c. à thé de cerfeuil
- 1 pincée de thym
- 1 c. à thé de sauge
- 1/2 c. à thé d'estragon

Stage en France pour des épouses québécoises

Du 19 juin au 11 juillet prochain, un groupe de vingt jeunes femmes québécoises auront l'occasion de confronter leur situation avec les Françaises qui comme elles, sont collaboratrices de leur mari dans une petite entreprise. Ce stage fait suite à un projet soumis par l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale qui consacre beaucoup d'efforts à cette catégorie de femmes.

Parmi les principales questions qui seront au cœur des échanges entre les femmes du Québec et de la France, on souligne la façon dont les femmes concilient leurs responsabilités familiales et le travail pour l'entreprise, le fonctionnement des P.M.E. et les questions légales qui les affectent.

Le projet s'adresse aux femmes qui ont entre 18 et 35 ans, qui collaborent avec leur mari dans une petite entreprise à but lucratif. Les femmes d'agriculteurs sont exclues, étant donné qu'elles ont pu bénéficier d'un stage l'an dernier. Les candidates intéressées devront faire parvenir leur demande à l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse avant le 25 février. Elles devront décrire, dans leur travail de candidature, le mode de collaboration qu'elles entretiennent avec leur mari.

Pour plus d'information, l'on s'adresse à l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, 555 ouest, boul. Dorchester, Suite 1150, Montréal, Qué. H2Z 1B1

- sel
- poivre
- 1 tasse de chapelure
- 1 œuf, légèrement battu

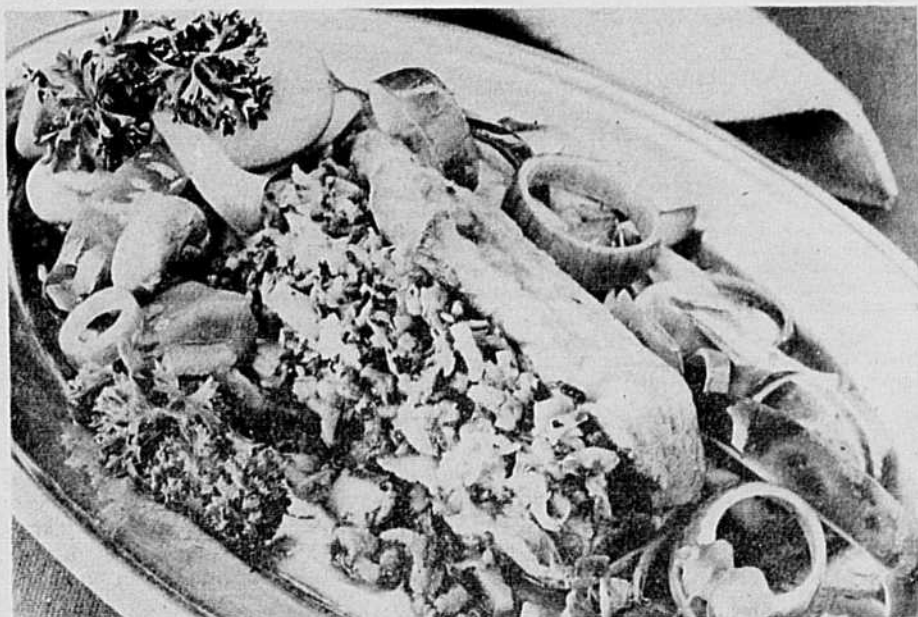
Dans une casserole moyenne épaisse, faire fondre 1 c. à soupe de beurre plus 1 c. à soupe d'huile d'arachides à feu vif, jusqu'à l'apparition d'écume.

Réduire à feu moyen et ajouter tous les ingrédients, sauf les deux derniers. Faire cuire 15 minutes en remuant à l'occasion.

Corriger l'assaisonnement. Retirer la casserole du feu. Incorporer la chapelure, l'œuf battu et le reste du beurre à la farce.

FILET DE PORC FARCI (4 personnes)

- 2 filets de porc de 1 lb chacun, parés
- sel
- poivre
- 1/2 tasse de farce
- 1 c. à soupe de beurre
- 1 c. à soupe d'huile
- 1 c. à soupe de carottes hachées
- 1 c. à soupe d'oignons hachés
- 1 c. à soupe de céleri haché
- 1 pincée de thym



- 1/4 c. à thé d'origan
 - 2 c. à soupe de farine
 - 2 tasses de bouillon de poulet chaud.
- Faire chauffer le four à 350°

Trancher chaque filet en deux dans le sens de la longueur à une profondeur de trois quarts de l'épaisseur. Saler, poivrer et placer la moitié de la farce dans chaque filet. Ficeler chaque filet.

Dans un petit plat à rôtir, faire fondre le beurre plus l'huile d'arachides. Réduire à feu moyen et faire brunir les filets, sans couvercle. Placer les filets sur un plat chaud.

Ajouter les légumes et les épices au plat à rôtir et faire cuire 2 à 3 minutes, sans couvercle. Ajouter la farine et faire cuire le roux 4 à 5 minutes, en remuant constamment. Retirer le plat à rôtir du feu. Ajouter 1 tasse de bouillon de poulet au roux. Bien mélanger avec une cuiller de bois. Remettre à rôtir sur un feu doux.

Verser le reste du bouillon dans le plat à rôtir en remuant constamment. Porter la sauce au point d'ébullition. Placer les filets de porc dans le plat à rôtir. Saler et poivrer. Couvrir et faire cuire 45 minutes au four.

Mangeons bien

nous mourrons minces

par Carole Cliche-Dugas, dt.



Les calculs biliaires et notre alimentation

Aucun organe du corps ne remplit autant de fonctions différentes que le foie: il synthétise plusieurs substances vitales pour l'organisme, il les emmagasine, il les modifie, il protège le corps et accomplit encore une foule de choses.

Une des substances importantes fabriquées par le foie est la bile; celle-ci prend forme au sein même de chaque cellule hépatique, pour être ensuite acheminée et concentrée dans la vésicule biliaire. Ce sac se trouve placé à la face inférieure du foie; c'est par ses contractions répétées que la bile s'écoule à l'extérieur par le canal cystique, se jette dans le canal cholédoque et aboutit enfin dans le duodénum, c'est-à-dire la portion d'intestin située juste à la sortie de l'estomac. Elle peut alors y remplir le rôle principal: faciliter la digestion des graisses ou lipides intestinaux.

Il peut arriver que certains composants de la bile tels que le cholestérol et les pigments biliaires précipitent et forment des masses plus ou moins grosses qui obstruent la sortie de la vésicule biliaire: ce sont les calculs biliaires, appelés couramment "pierres du foie".

Si l'obstruction est avancée, chaque contraction de la vésicule entraîne des douleurs souvent très vives, et la bile parvenant très mal à l'intestin, la digestion des graisses se trouve entravée. L'insuffisance hépatique s'installe de même qu'un ictère graduel, donnant souvent au malade un teint plus ou moins jaune. Une partie du cholestérol ne pouvant plus passer normalement dans la bile, la teneur de cette matière grasse augmente dans le sang, et des analyses de laboratoire détectent facilement une hypercholestérolémie.

On peut réduire les malaises causés par les calculs biliaires, et prévenir

leur formation future par un traitement approprié. Celui-ci sera basé sur une nutrition adéquate et une réduction des graisses alimentaires. Pour y arriver, on propose généralement de réduire l'ingestion de lipides à environ 50-60 grammes par jour, ce qui veut dire dans la pratique de limiter les oeufs, le foie et autres abats, la crème, le beurre, le chocolat et les fromages (sauf le fromage cottage ou à la pie). Il faut aussi éviter les aliments tels que mayonnaises, cretons, jambons, foie gras etc...

Il devient également nécessaire de soigner les méthodes de préparation des viandes: après avoir enlevé tout le gras visible, il vaut mieux griller sans sauce ou bouillir les pièces de viande, plutôt que de les frire. Il en va de même des légumes, auxquels on peut ajouter du goût par un choix judicieux des épices et des fines herbes appropriées. Puisqu'on doit malgré tout s'assurer une ingestion suffisante de calories, et manger selon son appétit, et on peut laisser une large part aux salades et aux fruits et légumes frais, à condition que ceux-ci soient bien supportés par l'intestin. Il arrive souvent que des troubles de vésicule biliaire s'ajoutent de malaises intestinaux; en ce cas, il serait nettement préférable de s'en tenir à une diète hypofibreuse, c'est-à-dire en évitant les salades, les crudités et les céréales de son.

Le menu typique ci-dessous vous propose un exemple de repas faibles en lipides, pouvant être utilisés lors d'un traitement pour les calculs biliaires. Il s'agit ici du traitement le plus sévère, n'accordant que 20 grammes de gras par jour. Si l'état de santé le permet, on peut aller jusqu'à 50 grammes, mais en période de crise, il vaut mieux s'en tenir au minimum.

DÉJEUNER:

- Fruit ou jus de fruit
- Céréales avec sucre et lait écrémé (éviter les céréales de son)
- Oeuf poché (maximum: 3/semaine)
- Rôtis de pain entier avec miel ou gelée
- Breuvage (ex: café) avec sucre et lait écrémé

DINER:

- Bouillon maigre
- Viande, volaille ou poisson maigre (sans friture) ex: bœuf grillé sans sauce
- Pommes de terre bouillies
- Légumes bouillis
- Pain de blé entier recouvert de gelée (et non de gras)
- Gâteau avec pêches tranchées ou fruit frais
- Un verre de lait écrémé

SOUPER:

- Jus de tomate ou de légumes
- Viande ou volaille ou poisson maigre (sans friture); peut être remplacé par une salade aux fruits et fromage cottage ou autre salade)
- Pommes de terre au four (sans beurre)
- Légumes bouillis ou tomates en tranches
- Salade (sans dressing ou mayonnaise)
- Pain de blé entier recouvert de gelée (et non de gras)
- Poires ou autre fruit
- Si les collations sont nécessaires, on y prendra des fruits frais ou en conserve, de la gélatine, quelques biscuits etc... À éviter: fromages, fritures, chips ou chocolat.

Un tel régime peut sembler draconien aux amateurs de bonne chère, mais pour celui qui souffre du foie, c'est encore mieux que de supporter une crise aiguë. On peut l'utiliser également après une opération de la vésicule, afin de réduire l'apport de cholestérol et faciliter le fonctionnement du foie. Il est parfois difficile de modifier nos habitudes alimentaires, mais c'est le prix qu'il faut payer pour garder notre santé.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adressez vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Si je jette la lettre, est-ce que je vais mourir?"

Q/ Je suis une épouse dans la quarantaine. Je travaille à l'extérieur. Je me mêle particulièrement de mes affaires, je suis assez fière, mais gentille avec tous.

Je laisse parler les autres, tout en ne faisant voir de rien, car je sais que les gens aiment parler des autres, moi cependant je n'aime pas les commérages.

Il y a quinze ans, j'avais reçu une lettre anonyme disant d'envoyer 15 copies à telle personne et qu'ensuite, je recevrais une surprise au bout de 15 jours. Si je la jetais, j'allais mourir bientôt ou perdre mon emploi. J'ai jeté la lettre et il ne m'est rien arrivé.

Voilà que la semaine dernière, j'en ai reçu une autre du même genre. En 9 copies et avec une échéance de 9 jours. Mon mari aussi en a reçu une de même qu'une de mes amies. On doute qui peut nous envoyer cela, mais pas plus. En y repensant bien, je me souviens qu'une femme de mes amies est tombée gravement malade après que j'ai eu jeté la lettre il y a quinze ans. Lorsque mon mari avait reçu sa lettre, il l'avait montrée à sa mère et elle a répondu: "Je suis finie". Quinze jours après, on allait à ses funérailles.

Pensez-vous cette fois-ci qu'après avoir jeté la lettre, il va m'arriver du mal. Que feriez-vous à ma place? Pourtant, je n'ai rien fait à personne.

Gloria

R/ À votre place, j'ai justement fait quelque chose: j'ai jeté la lettre. Cela fait un bon quinze jours de cela et je suis toujours vivante. Ma fille a justement reçu une lettre semblable, après l'avoir lue je l'ai placée là où elle n'aurait jamais dû sortir: à la poubelle, entre les pelures de patate et les restes du souper...

Ces lettres anonymes, genre chaînes qui promettent mer et monde ou damnation et calamités sont des bêtises qui ne valent pas le papier où elles sont écrites. Ce sont des superstitions de bonne femme qui n'ont rien à voir avec la raison ou le simple bon sens.

Je crois qu'actuellement ce fléau sévit dans notre Province et il suffit que ceux qui le subissent posent le geste qu'il faut pour que la chaîne de niaiseries casse et que des gens qui sont simples et bons arrêtent de se tourmenter.

Il est facile après coup d'associer des événements les uns aux autres et de prétendre que tel événement découle d'un autre. Mais comment voulez-vous qu'un malheur gratuit puisse vous tomber sur la tête parce qu'un beau jour une espèce de maboule s'est mis dans la tête de faire peur aux autres?

Le Bonhomme Sept-Heures ça n'a jamais existé. Pas plus que le Père Noël.

Marie-Josée

"LA DIFFÉRENCE C'EST QU'AUTREFOIS, ON SE CACHAIT. MAINTENANT PLUS..."

Q/ Je suis un lecteur qui suit le courrier assidument. Je félicite ceux qui se donnent la peine d'apporter leur avis. À propos de ces discussions sur la peur de l'enfer et autres je veux dire à Amande Noire que je partage pas mal ses vues.

Je suis d'accord que l'enfer c'est sur la terre vraiment que ça se vit: gens qui ne s'entendent pas et qui sont rivés au même pieu. Pour vos deux filles qui vivent le mariage à l'essai, si elles sont heureuses de même, tant mieux. La seule différence c'est qu'avant on se cachait, maintenant, c'est moins caché.

On ne fait pas tous sa vie de la même façon. Pour ma part, je trouve que c'est moins pire d'aimer et faire l'amour avant le mariage que de se marier sans connaître rien, de s'enfermer dans sa chambre et de croire qu'alors tout est permis. Ce n'est pas plus normal.

Il y a des lois à suivre dans la vie et ce n'est pas n'importe

quelle loi. Il est mal de dire du mal de quelqu'un, au lieu de dire du bien. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec le jeune homme qui signe "Réaliste" dans un précédent courrier. Je trouve qu'Amande Noire en dit plus long que toi. Ce n'est pas uniquement pour te contredire, mais il va falloir que tu apprennes les choses de la vie avant d'essayer d'en remonter à une mère de famille qui a vécu. Pour l'enfer et le péché, on a été mal renseigné. Il est plus important d'apprendre à ne pas juger les autres uniquement sur les apparences. Le péché et l'enfer c'est nous autres mêmes qui le créons, n'est-ce pas? Une personne qui n'est capable que de dire ou d'écrire du mal d'une autre, qu'en pensez-vous? Les divorces viennent des mauvais mariages entre gens qui ne savaient peut-être pas assez ce à quoi ils s'engageaient.

Lecteur bien renseigné.

R/ Vous avez raison de fustiger une certaine forme d'hypocrisie qui veut que les gens acceptent des situations, même

en conflit avec leurs principes, pourvu que ce soit caché. Maintenant, les choses se font plus ouvertement et il y a place pour plus de tolérance.

UNE AUTRE RÉALISTE: Voici les commentaires qu'ont suscités les propos de Gi-Gi dans le courrier de 18 janvier. "En lisant votre lettre cher Gi-Gi, j'ai été stupéfaite de constater qu'il y a encore des gens tellement bornés qu'ils sont prêts à châtier quiconque n'est pas de leur avis. Pour ma part, j'ai 21 ans et je vis avec un homme depuis un an et je l'aime. J'ai foi en Dieu et je sais qu'il ne m'en tient pas rigueur.

Quand j'ai posé ce geste, ma mère l'a accepté, car elle respecte mes idées et je la respecte. Elle a toujours prié pour mon bonheur et je l'ai ce bonheur. Croyez-vous qu'elle essaiera de me l'enlever. Elle m'a bien éduquée et inculqué une bonne morale. Mais pour moi, ma vie n'est pas la sienne. Quand je voudrai avoir des enfants, je me marierai, pas avant. Je le marierai par pur amour, car j'aurai connu les joies de la sexualité. Je ne le marierai donc pas pour la sexualité, comme vous l'avez sans doute fait.

Quand votre femme commencera à se faire moins belle, vous regarderez ailleurs, car vous n'aurez rien connu avant. Voilà pourquoi il y a tant de divorces, c'est que les conventions et les traditions passent avant l'amour des autres. Je comprends celle qui signait Amande Noire, elle, c'est une vraie mère qui sait accepter ses enfants tels qu'ils sont sans tenir compte des médisances des personnes sans cervelle."

AVIS À RÉALISTE: Les opinions diffèrent, mais au fond, les gars et les filles ne changent pas beaucoup. Ce jeune homme qui signait "Réaliste" serait-il intéressé à correspondre avec une jeune fille pour échanger des idées... si oui, qu'il nous envoie son nom et son adresse. Merci.

À MON AMIE DE ST-

ALBERT: Une très fine correspondante vient de temps en temps jaser avec moi. Je tiens à lui rappeler mon amitié et à la remercier pour sa lettre qui date bien de plusieurs mois et où elle me demandait d'user de télépathie et de penser à elle, pour qu'elle réussisse un régime amaigrissant. Où en est-elle rendue là-dedans? Comme dans toutes ses entreprises? C'est une question de volonté, mais de mentalité aussi. On mange trop pour compenser pour ce qui nous manque ailleurs. Vous avez raison de ne pas vous imposer des voyages inutiles à Montréal pour voir les médecins qui font maigrir rapidement. Comme dans toute chose importante, c'est le temps et son cerveau qui changent les choses. Au revoir.

MIQUETTE BLONDE: Plusieurs questions d'étiquette, auxquelles je répondrai globalement. La véritable étiquette et le vrai savoir-vivre viennent du cœur, beaucoup plus que de conventions rigides. Il n'est pas nécessaire de répondre aux cartes postales, mais à l'occasion, on peut souligner verbalement ou par téléphone le plaisir d'une telle réception. Habituellement quand on écrit au nom du couple on donne le nom de son conjoint

4674

10 1/2-18 1/2



Doigts agiles, cœurs légers

4674 — Robe de maison aisée pour le travail. Demi-tailles: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2. Prix: \$1.50.

7343 — Chandails jolis pour les tout-petits. Tailles 4-10 incl. Prix: \$1.50.

7484 — Superbe manteau de laine pour la travailleuse appliquée. Tailles 10-16, incl. Prix: \$1.50.

Adresses vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTILLÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

en premier. On demande des nouvelles du conjoint des amis intimes, hommes ou femmes. Le plus récent livre concernant l'étiquette que je connais est le "Dictionnaire du savoir-vivre moderne" par Floriane Prévot, c'est une publication française des Éditions Casterman. Pour votre autre question, je dirais pour satisfaire votre curiosité que la personne dont vous me demandez l'âge et la situation a un bon dix ans de plus que vous ne l'imaginez, un enfant de plus et qu'elle est journaliste de profession.

POUR ÉMILIE: Une de nos amies d'Abitibi demande où elle pourrait se procurer des boîtes vides d'œufs en plastique genre "styrofoam". Elle est prête à en payer le coût et le transport car elle veut en utiliser pour bricoler. S.V.P. nous écrire, nous lui enverrons l'adresse. Merci.

DANIEL BOONE S.V.P.: Une lectrice aimerait pouvoir disposer du patron de chapeau de "Daniel Boone" fait avec de la fourrure de raton laveur. Est-ce qu'une lectrice pourrait nous dépanner?

CARMEN: Cette amie du courrier a 19 ans et elle se dit enthousiaste des cours de relations humaines où elle dit avoir trouvé, confiance en elle, initiative, goût du dialogue, art du contact, bonne discipline personnelle, etc. "C'est une expérience à vivre et bien formidable". Avis aux intéressés.

MARIE-LOU: À 15 ans, avec 5 pieds 4 po. tu peux peser entre 110 et 120 lb, tout dépend de la grosseur de ton ossature. Pour devenir mannequin, comme tu sembles le désirer, les prérequis sont d'abord: une grande minceur pour bien mettre en valeur les vêtements, taille longue, jambes longues...

Ici en Amérique, les mannequins sont plutôt grandes, en Europe, on en utilise de plus petites. Pour réussir cela prend une bonne santé, du courage, une grande détermination. C'est un métier exigeant et difficile. Pour entrer dans une école de mannequin, il faut au moins avoir complété de bonnes études secondaires, être bilingue est presque une nécessité.

CHEVALIER DE COLOMB ET SOBRIÉTÉ: Il y a quelques semaines, une lectrice s'inquiétait de savoir si son mari qui aime la boisson serait pire s'il entrait dans les Chevaliers de Colomb. Voici ce que lui écrit une dame de 61 ans: "Je suis épouse de C. de C. depuis 1949 et mon mari a toujours tenu qu'aux banquets, les femmes viennent avec les maris. Je comprends que ce puisse être une occasion de plus pour certains, mais pour ma part mon mari est demeuré 20 ans dans les Lacordaire et depuis quelques années, il fait partie de Sobriété-Canada. Je suis fière de sa sobriété et de plus, il encourage ses fils et gendres à faire des Chevaliers." Merci Madame.

**Jouez gagnant-
cessez de fumer**



L'AGENDA GAUDET-SMET 1978
Françoise Gaudet-Smet, pour la 17e année, a créé l'agenda AUJOURD'HUI. Epices, plantes aromatiques et parfums dans la cuisine: leur provenance, leurs bienfaits, leur usage. Chaque jour, la pensée biblique. \$4. par mandat postal à Créations Claire-Vallée, St-Sylvestre, Qué. G0Z 1H0.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits



Non, je ne vous parlerai pas de Duplessis. Pour la bonne et simple raison que je n'ai pu voir l'émission tant attendue et tant annoncée. Il me fallait une obligation très contraignante pour m'arracher à mon divan favori ce soir-là... mais ainsi va la vie. On aura l'occasion de s'en reparler.

Par contre, je veux souligner l'omniprésent battage publicitaire que la Société Radio-Canada a mis en place pour accrocher le spectateur à cette série de prestige. On n'a laissé passer aucune occasion pour vendre l'émission, à tout moment de la journée autant dans les Variétés que dans les séries plus sérieuses, on y allait de son petit couplet de promotion. Si Duplessis a de la place pour se mouvoir, il doit avoir le goût de se retourner dans sa tombe. Car Dieu sait si à l'époque, Radio-Canada ne jouissait pas de ses faveurs, il n'a jamais voulu laisser

approcher un micro de R.C. de sa tribune. Aujourd'hui c'est toute la montagne qui se déplace pour aller à Mahomet... Les goûts et modes changent comme les hommes, les femmes et les assurances-auto.

À mon tour de faire une petite promotion. Ceux et celles qui n'ont pu visionner l'excellent reportage sur une famille de chez nous, les Gervais, dans la série Femmes d'Aujourd'hui, pourront se reprendre. On l'a remis à l'affiche pour samedi après-midi, le 18 février, à 2 hres. Depuis le temps qu'on demande des émissions qui donnent une image plus réelle de la vie de nos gens et l'aspect positif des choses, il vaut la peine d'aller voir le résultat de cet effort de compréhension des désirs de la population.

Nos lecteurs continuent de nous exprimer leurs opinions. Une maman de 45 ans signale: "J'aime que la télévision nous donne quelque chose de gai. Les gens en ont assez du poids du jour qu'après 7 hres, ils veulent se détendre. Je tiens à ce que les émissions pour enfants respectent le bon langage. Télé 7 est spécialiste pour le mauvais langage, ça me fâche au point de tourner le bouton." Un homme de 31 ans avoue que la télévision a changé sa façon de voir la vie: "J'ai pu constater les mauvaises condi-

tions de vie dans le Tiers monde. Je constate que cette misère est entretenue par les pays industrialisés, aussi bien capitalistes que communistes. Pour ma part, les émissions où l'on parle de sexe, quand c'est bien traité, je trouve qu'elles ont leur place. La science-fiction aussi peut avoir des effets positifs."

Une épouse de 56 ans dit clairement: "Nous voulons que la T.V. nous donne une conception précise des choses pour qu'on soit capable ensuite d'en faire la distinction et l'évaluation. Nous voulons du concret, à-bas les informations dites 'populaires...' La franchise et la sincérité ne nuisent à personne."

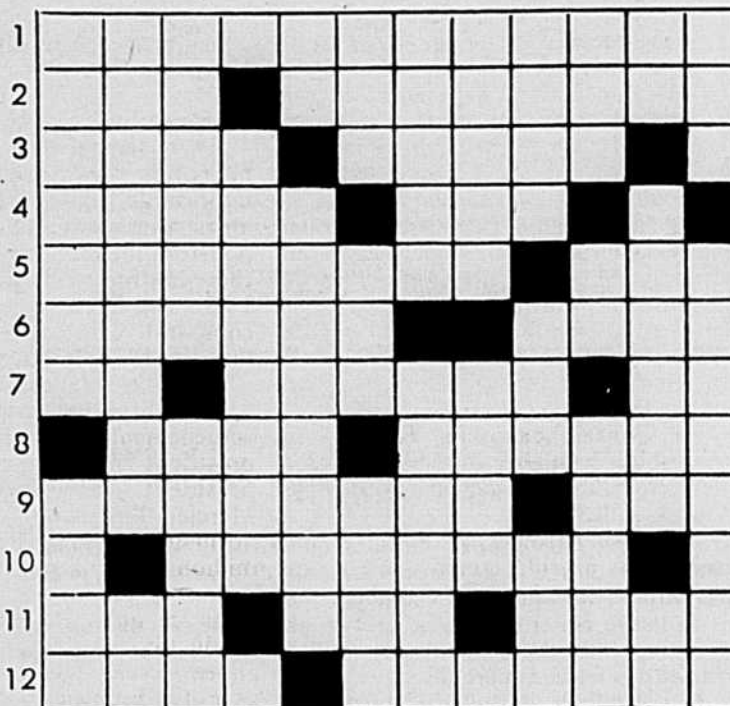
Une jeune fille de 23 ans aimerait que: "l'émission Femmes d'Aujourd'hui se donne un autre nom, car les sujets qui y sont traités intéressent autant les hommes que les femmes. Bonne idée de reprendre les plus marquantes le samedi. La télévision m'influence, mais pas au point de me faire changer d'idée radicalement sur telle ou telle chose. Elle m'amène parfois à faire une étude plus approfondie sur un sujet, ce qui m'oblige à modifier mes opinions." Merci à nos correspondants.

Marie-Stéphane



MOTS CROISÉS la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- Oterais la selle à.
- Chemin de ville. — Usine où l'on traite le maïs.
- Rude au toucher. — Image de la Vierge.
- État de l'Afrique occidentale. — Trou dans le mur.
- Mouche. — Berceau.
- Habitant d'une oasis. — Arbre.
- Nickel. — Grande plaine herbeuse de l'Amérique du Sud. — Platine.
- Transpirai. — Qui peut être labouré.
- Lieu où l'on enferme les moutons. — Atmosphère.
- Appareil servant à l'aération.
- Plante herbacée, type de la famille des linacées. — Titre anglais. — Célébration d'un mariage.
- Confession. — Mettre bas, en parlant de la lapine.

VERTICALEMENT

- Rejeton qui naît de la racine des arbres. — Cria, en parlant du mouton.
- Plante abondante dans les prés. — Quatre.
- Existerais — Oxyde d'uranium.
- Action d'ensiler.
- Eminence. — Où travaillent des artistes.
- Au moyen-Âge, petit poème narratif ou lyrique. — Recueil de bons mots. — Chemin de fer.
- Licou. — Viendra au monde.
- Fabuliste grec. — Lisière d'un bois.
- Courroie fixée au mors du cheval. — Tenta avec audace. — Sans inégalités.
- Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Brome. — Autrefois, grand du royaume.
- Deux. — Pli fait à une étoffe pour la rétrécir. — Cérium.
- Pièce où s'emboîte le soc de la charrue. — Donner un quatrième labour à la vigne.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS

V	E	R	T	I	C	I	L	L	E	Z
I	T	A	L	I	E	N	A	N	T	E
T	A	S	P	U	R	I	F	I	E	
L	O	T	E	R	I	E				
L	O	T	E	R	I	E				
A	N	T	R	E	S	C	R	O		
I	E	I	N	S	T	E	I	N		
R	O	S	I	U	M	E	F			
E	S	P	E	C	E	Z				
C	O									
S	A	R	C	L	O	I	R	O		
A	R	C								

LES FILMS À LA TV — SEMAINE DU 18 AU 24 FÉVRIER 1978

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 18 FÉVRIER

15h.30 — **ASTERIX LE GAULOIS** (5) — Fr. 1968. Conte humoristique en dessins animés de R. Gosens. — En 50 avant J.C., le chef des Gaulois se voit en vain de voler aux Gaulois le secret de leur potion magique.

LUNDI, 20 FÉVRIER

14h.30 — **LE RETOUR DES SEPT** (5) — Esp. 1966. Western de B. Kennedy avec Yul Brynner, Robert Fuller et Jordan Christopher. — Deux aventuriers se portent au secours de fermiers mexicains qui ont été enlevés par des bandits.

MARDI, 21 FÉVRIER

14h.31 — **ABEL, TON FRÈRE** (3) — Pol. 1970. Drame psychologique de J. Nasfeter avec Filip Loboinski, Edward Dymek et Henryk Golebiowski. — Un enfant choyé par sa mère est le souffre-douleur de ses compagnons de classe.

JEUDI, 23 FÉVRIER

14h.31 — **CES MESSIEURS DE LA GACHETTE** (6) — Fr. 1969. Comédie de R. André avec Francis Blanche, Michel Serault et Jean Poiret. — Un gangster italien compromet deux membres de la famille de sa bru pour gagner leur complicité à un vol.

mes connaissent diverses mésaventures en voulant rendre un poney sacré à son maître.

MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 18 FÉVRIER

14h.00 — **SOMBRERO** (4) — E.U. 1952. Mélodrame de N. Foster avec Pier Angeli, Ricardo Montalban et Yvonne de Carlo. — Deux jeunes gens réconciliés par leur amour deux villages ennemis.

LUNDI, 20 FÉVRIER

14h.30 — **LE JEUNE CASSIDY** (Young Cassidy) (4) — G.B. 1965. Drame psychologique de J. Cardiff avec Rod Taylor, Maggie Smith et Philip O'Flynn. — Un jeune Dublinois participe au mouvement pour l'indépendance de l'Irlande et entretient des ambitions littéraires.

MARDI, 21 FÉVRIER

20h.00 — **HOMME** (3) — E.U. 1967. Western de M. Ritt avec Paul Newman, Fredric March et Richard Boone. — Un Blanc élevé chez les Apaches règle leur compte à des bandits qui ont attaqué une diligence.

LUNDI, 20 FÉVRIER

13h.30 — **DJANGO ET SARTANA** (5) — It. 1970. Western de M. Deem avec Hunt Powers, Stet Carson et Dean Stratford. — Django aide le shérif Sartana à rétablir l'ordre dans une petite ville dominée par des bandits.

MARDI, 21 FÉVRIER

14h.31 — **ABEL, TON FRÈRE** (3) — Pol. 1970. Drame psychologique de J. Nasfeter avec Filip Loboinski, Edward Dymek et Henryk Golebiowski. — Un enfant choyé par sa mère est le souffre-douleur de ses compagnons de classe.

JEUDI, 23 FÉVRIER

14h.31 — **CES MESSIEURS DE LA GACHETTE** (6) — Fr. 1969. Comédie de R. André avec Francis Blanche, Michel Serault et Jean Poiret. — Un gangster italien compromet deux membres de la famille de sa bru pour gagner leur complicité à un vol.

nan. — Deux ex-policiers devenus détectives pourchassent un meurtrier pour la capture duquel on offre une récompense.

JEUDI, 23 FÉVRIER

13h.30 — **PAS DE DIAMANTS POUR URSULA** (6) — It. 1968. Drame policier de G. Mangini avec Jeanne Valérie, Salvo Randone et John Elliot. — Victime d'un maltraitement, une jeune femme accepte d'être complice du cambriolage d'une bijouterie.

MARDI, 21 FÉVRIER

14h.00 — **LA VALLEE DE LA POUDRE** (The Sheepman) (4) — E.U. 1957. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, Shirley MacLaine et Mickey Shaughnessy. — Un éleveur de moutons s'installe dans une vallée réservée jusqu'à la aux bêtes à cornes.

MERCREDI, 22 FÉVRIER

14h.05 — **3h.10 POUR YUMA** (3:10 to Yuma) (3) — E.U. 1956. Western de D. Daves avec Glenn Ford, Van Heflin et Felicia Farr. — Un fermier accepte de surveiller un hors-la-loi jusqu'à l'arrivée du train qui l'emmènera en prison.

JEUDI, 23 FÉVRIER

14h.00 — **MINUIT SUR LE GRAND CANAL** (The Venetian Affair) (4) — E.U. 1966. Drame d'espionnage de Jerry Thorpe avec Robert Vaughn, Elke Sommer et Boris Karloff. — Un journaliste échappe de justesse à un criminel qu'il a démasqué.

VENDREDI, 24 FÉVRIER

14h.05 — **JOHN ET MARY** (John and Mary) (4) — E.U. 1969. Drame sentimental de P. Yates avec Mia Farrow, Dustin Hoffman et Michael Tolan. — Deux jeunes gens apprennent à s'aimer après une aventure d'une nuit.

SAMEDI, 18 FÉVRIER

14h.30 — **L'AS DU CINEMA** (Merton of the Movies) (4) — E.U. 1947. Comédie de R. Altan avec Red Skelton, Virginia O'Brien et Gloria Grahame. — Au temps du cinéma muet, un maladroit rêve de devenir un grand acteur dramatique.

LUNDI, 20 FÉVRIER

13h.30 — **LE CHER DISPARU** (The Loved One) (4) — E.U. 1965. Comédie satirique de T. Richardson avec Robert Morse, Anjanette Comer et Rod Steiger. — Un jeune Anglais se trouve en emploi dans un cimetière de luxe à Hollywood.

MARDI, 21 FÉVRIER

13h.30 — **LE TIGRE AIME LA CHAIR FRAICHE** (5) — Fr. 1964. Comédie policière de C. Chabrol avec Roger Hanin, Daniela Bianchi et Roger Dumas. — Un agent du Service de contre-espionnage est chargé de veiller à la sécurité d'un ministre et de sa fille en voyage à Paris.

MERCREDI, 22 FÉVRIER

13h.30 — **CE CHER DISPARU** (Two for the Money) (5) — E.U. 1971. Drame policier de B. L. Kowalski avec Robert Hooks, Stephen Brooks et Walter Bren-

reçoit un coq en cadeau et est entraîné dans diverses mésaventures.

21h.00 — **LES PATINS D'ALFRED** (Roll, Freddy, Roll) (6) — E.U. 1974. Comédie de B. Persky avec Tim Conway, Jan Murray et Ruta Lee. — Un divorcé tente d'établir un record en patins à roulettes pour se garder l'admiration de son jeune fils.

MARDI, 21 FÉVRIER

14h.00 — **LA VALLEE DE LA POUDRE** (The Sheepman) (4) — E.U. 1957. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, Shirley MacLaine et Mickey Shaughnessy. — Un éleveur de moutons s'installe dans une vallée réservée jusqu'à la aux bêtes à cornes.

MERCREDI, 22 FÉVRIER

14h.05 — **3h.10 POUR YUMA** (3:10 to Yuma) (3) — E.U. 1956. Western de D. Daves avec Glenn Ford, Van Heflin et Felicia Farr. — Un fermier accepte de surveiller un hors-la-loi jusqu'à l'arrivée du train qui l'emmènera en prison.

JEUDI, 23 FÉVRIER

14h.00 — **MINUIT SUR LE GRAND CANAL** (The Venetian Affair) (4) — E.U. 1966. Drame d'espionnage de Jerry Thorpe avec Robert Vaughn, Elke Sommer et Boris Karloff. — Un journaliste échappe de justesse à un criminel qu'il a démasqué.

VENDREDI, 24 FÉVRIER

14h.05 — **JOHN ET MARY** (John and Mary) (4) — E.U. 1969. Drame sentimental de P. Yates avec Mia Farrow, Dustin Hoffman et Michael Tolan. — Deux jeunes gens apprennent à s'aimer après une aventure d'une nuit.

TROIS-RIVIERES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 20 FÉVRIER

17h.00 — **DU SANG DANS LA SIERRA** (Relentless) (5) — E.U. 1948. Western de G. Sherman avec Robert Young, Marguerite Chapman et Willard Parker. — Un shérif parvient à innocenter un individu accusé à tort de deux meurtres.

MARDI, 21 FÉVRIER

17h.00 — **LES MILLIARDS D'UN COUP** (Robbery) (4) — G.B. 1967. Drame policier de P. Yates avec Stanley Baker, James Booth et Joanna Pettet. — Les préparatifs et l'exécution du vol du train postal Glasgow-Londres et la capture des criminels.

MERCREDI, 22 FÉVRIER

17h.00 — **LES AVENTURIERS DE LA**

JUNGLE (Jungle Man Enters) (6) — E.U. 1953. Film d'aventures de L. Sholem avec Johnny Weissmuller, Karin Booth et Richard Stapley. — Jungle Jim se lance à la poursuite d'un trafiquant de diamants.

JEUDI, 23 FÉVRIER

17h.00 — **LE SHERIFF AUX POINGS NUS** (Gunfight in Abilene) (5) — E.U. 1966. Western de W. Hale avec Bobby Darin, Leslie Nielsen et Emily Banks. — Un shérif qui manifeste une grande répugnance pour l'usage des armes doit affronter un tueur.

VENDREDI, 24 FÉVRIER

17h.00 — **LES MARINES ATTAQUENT** (All the Young Men) (5) — E.U. 1960. Drame de guerre de H. Bartlett avec Alan Ladd, Sidney Poitier et James Darren. — En Corée, un sergent de race noire est amené à commander une compagnie de "Marines".

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 18 FÉVRIER

20h.00 — **DELIRE** (6) — It. 1968. Drame psychologique de L. Benvenuti avec Mark Damon, Stefania Careddu et Nicoletta Machiavelli. — Les expériences sentimentales décevantes d'un jeune architecte ambitieux et cynique.

DIMANCHE, 19 FÉVRIER

20h.00 — **TOUS LES HEROS SONT MORTS** (The Hell with Heroes) (5) — E.U. 1968. Drame d'aventures de J. Sargent avec Rod Taylor, Harry Guardino et Claudia Cardinale. — Un ancien pilote de guerre fait du trafic de contrebande.

LUNDI, 20 FÉVRIER

13h.30 — **GASPARD DE BESSE** (4) —

Fr. 1935. Drame de A. Hugon avec Raimu, Berval et Nicole Vattier. — Un homme pille les châteaux et distribue le produit de ses racines aux pauvres.

21h.00 — **AMOUR ET BIOLOGIE** (Every Man Needs One) (5) — E.U. 1972. Comédie de J. Paris avec Connie Stevens, Ken Berry et Gail Fisher. — Un architecte misogyne se voit forcé d'engager une femme comme assistante.

MARDI, 21 FÉVRIER

13h.30 — **L'INCONNU DU GANG DES JEUX** (Who's Got the Action?) (5) — E.U. 1962. Comédie de D. Mann avec Lana Turner, Dean Martin et Eddie Albert. — Une femme a des ennuis parce que son mari perd son argent aux courses.

JONQUIERE Canal 12 — CKRS

VENDREDI, 24 FÉVRIER

17h.00 — **LE FAUX COUPABLE** (The Wrong Man) (2) — E.U. 1956. Drame policier de A. Hitchcock avec Henry Fonda, Vera Miles et Anthony Quayle. — Un musicien est emprisonné à cause de sa ressemblance avec un voleur.

RADIO-QUEBEC

DIMANCHE, 19 FÉVRIER

19h.30 — **LES GRIFFES DE LA PEUR** (Eye of the Cat) (4) — E.U. 1969. Drame policier de D. Lowell Rich avec Michael Sarrazin, Gayle Hunnicutt et Eleanor Parker. — Une femme imagine un stratagème pour s'emparer de la fortune qu'une vieille dame voulait léguer à ses chats.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE
Dimanche, 19 février 1978

- Le Dossier: la qualité des eaux de l'Outaouais et ses tributaires. Commentatrice: Monique Lessard, réalisatrice Denis Faulkner.
- La Chronique horticole: l'aménagement paysagé dans un hôtel, avec Pierrette Beaudoin.
- Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise.
- Court sujet: la Fédération canadienne de l'Agriculture avec André Laprise.

La viande de poulet fausse les règles de la concurrence au détriment du dindon

Les producteurs canadiens de dindons viennent de terminer une année de production au cours de laquelle leurs ventes ont progressé moyennement, à cause de la vive concurrence représentée par les autres secteurs de l'aviculture.

De fait, selon le président canadien du Conseil de commercialisation du dindon, M. Cornelius J. Reidiger de Manitou, Manitoba, c'est probablement la viande de poulet qui a été le plus sérieux adversaire de l'industrie du dindon, sur le marché de détail, au cours de 1977.

Le conseil canadien tenait une assemblée à Québec du 6 au 9 février dernier, dans l'atmosphère du 24e Carnaval de Québec.

Selon M. Reidiger, les importations de poulets à griller américain qui ont "inondé" le marché canadien au cours de la dernière période et provoqué une baisse générale du prix du poulet, "ont faussé les règles de la concurrence au détriment des producteurs de dindons" qui ont néanmoins mis en marché 206 millions de livres de dinde, en 1977, soit autant qu'il avait été prévu au début de l'année et 12 p.c. de plus qu'au cours de 1976.

Cette situation fait également ressortir les avantages qui résident dans l'établissement d'un plan canadien de commercialisation, selon M. Reidiger, puisque c'est par ce mécanisme que les producteurs canadiens de dindons ont obtenu la limitation des importations de dindons américains. Lorsque la même structure aura été mise en place dans le cas du poulet, il sera également possible de préserver cette industrie et de laisser jouer correctement les règles de la

concurrence entre différents types de viande sur le marché.

Marché

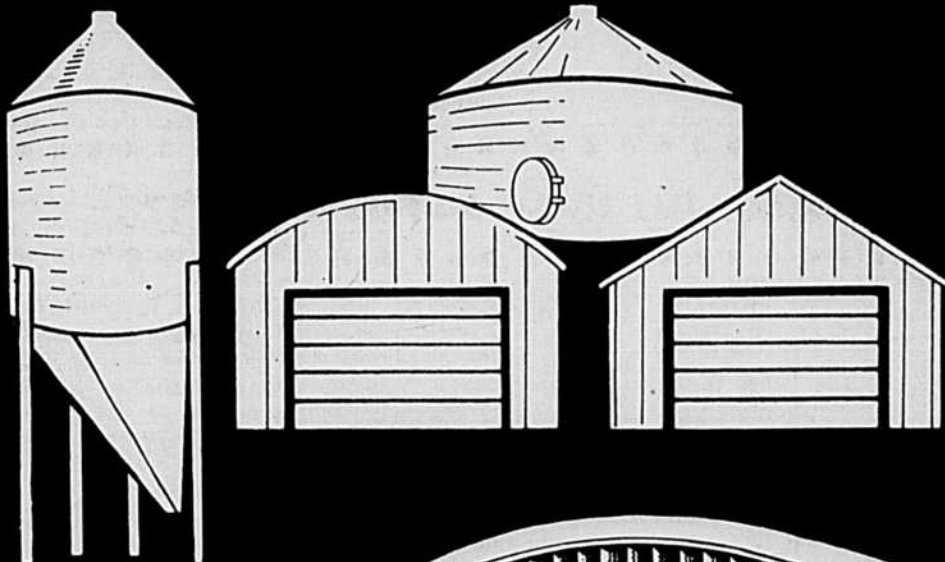
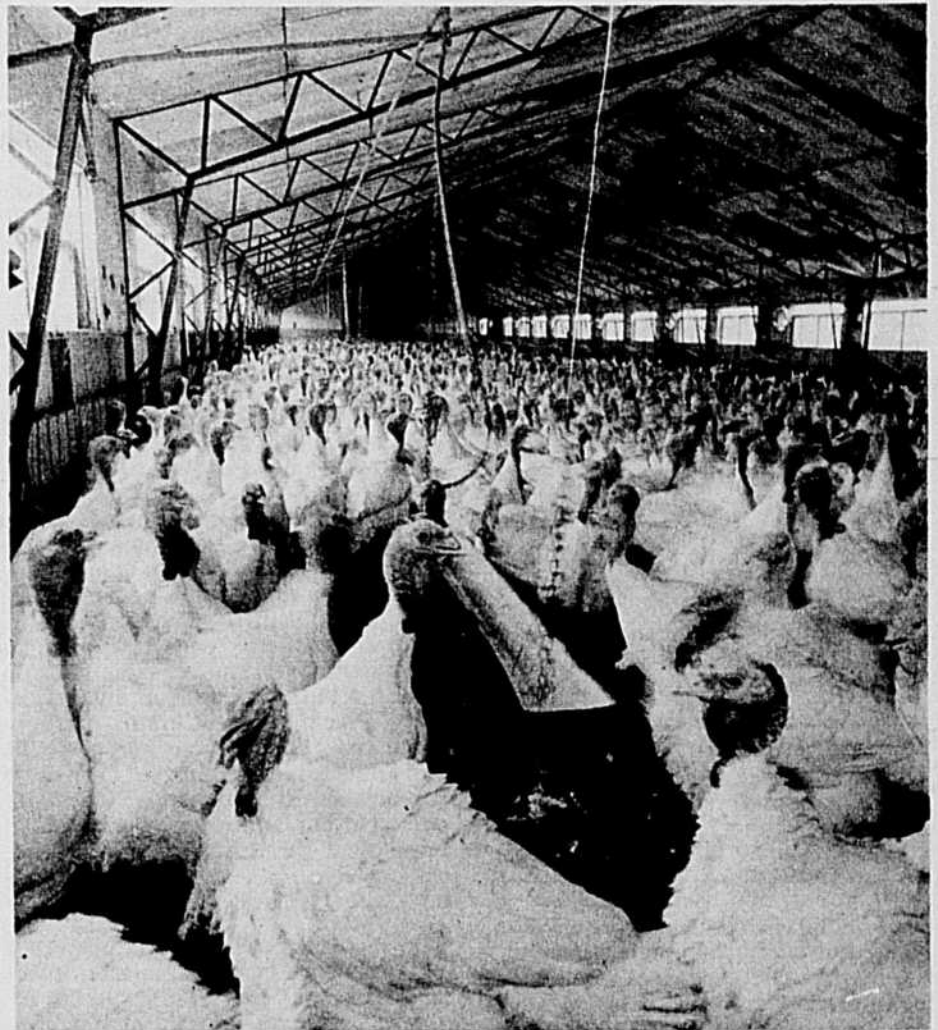
En ce qui a trait au partage des marchés, aucune modification importante n'est prévue pour 1978 alors que le Québec et l'Ontario pourront mettre en marché 70 p.c. de toute la production canadienne fixée à 195 millions de livres, comparativement aux 206 millions de livres de 1977, afin de permettre l'écoulement d'un inventaire canadien de 33,6 millions de livres qui encombre actuellement le marché. Selon le vice-président du conseil canadien et président de Volbec, M. Laurent Mercier, l'inventaire canadien devrait normalement se chiffrer au plus à 25 millions de livres, au terme d'une saison.

En ce qui concerne le Québec, la production de dindons de la dernière année s'est établie à 47,5 millions de livres tandis que la production de 1978 doit atteindre 45 millions de livres pour se conformer au nouvel objectif canadien. Si l'on fixe la consommation par année par habitant à un peu moins de 10 livres, pour la chair de dindon, on estime qu'il se consomme environ 55 millions de livres par année de dinde au Québec chaque année.

Du côté des oeufs d'incubation et des dindonneaux, les couvoirs québécois sont en mesure de satisfaire environ 60 p.c. des besoins des producteurs dans la catégorie des dindons à griller (10 livres). En ce qui concerne les oiseaux moyens et lourds, les dindonneaux nécessaires à ces élevages sont tous, ou à peu près, achetés à l'extérieur.

Il se peut cependant que cette situation soit modifiée au cours de la prochaine année puisque des chercheurs québécois prétendent avoir

mis au point une variété de dindons adaptée au besoin des éleveurs québécois. Volbec a déjà été informé des résultats de cette recherche et il est possible qu'on commence la production de cette nouvelle race au cours de 1978, si la Fédération de la volaille du Québec accepte d'émettre les contingents nouveaux que cette expérience requiert, d'exprimer M. Mercier au cours d'une entrevue.



PRODUIT DE HAUTE QUALITÉ
BEHLEN-WICKES

Bâtisses préfabriquées en acier galvanisé ou de couleur

- COÛT DE CONSTRUCTION RÉDUIT
- ROBUSTE ET ÉTANCHE
- CARACTÉRISTIQUES UNIQUES DE CONSTRUCTION
- SILO À GRAIN
- GRANGE
- ENTREPÔT
- GARAGE



Pré Fa Bec INC.

1475, BOUL. DE L'INDUSTRIE, BELOEIL,
QUÉ. J3G 4S5 (ROUTE 20 - SORTIE 68)
TÉLS: (514) 467-3348 861-7653

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CTÉ.....TÉL.....

Une tranche de steak de dindon?

Vous verriez-vous déguster un steak de dindon épais et succulent? Mais oui, un steak de dindon! Grâce aux progrès récemment accomplis, vous pourrez non seulement consommer bientôt ce nouveau plat, mais peut-être même acheter des rôtis de dindon dans les supermarchés canadiens.

MM. Ken Dunkelgod et Ray Salmon, deux chercheurs de la station fédérale de Swift Current (Sask.), mettent actuellement la dernière main à un programme d'alimentation spécial qui, selon eux, permettra de produire des dindons de 45 kg (environ 100 lb) avant la fin du siècle.

"Notre objectif, de dire M. Dunkelgod, est de produire des oiseaux plus gros en leur donnant une ration qu'ils assimilent au maximum. En 33 semaines, nous avons réussi à obtenir un dindon de 30 kg avec une ration de 60 kg d'aliments, ce qui représente un indice de rendement de 2:1."

Les chercheurs possèdent déjà les connaissances qui permettront de ramener cet indice à 1:1, pour un dindon de 30 kg.

Pour produire de plus gros oiseaux (45 kg) avec un indice de 1:1, ils devront trouver un moyen pratique d'augmenter la teneur en éléments nutritifs des aliments. Comme le poids varie proportionnellement à la con-

sommation d'éléments nutritifs, avec la même quantité d'aliments, ils pourront produire de plus gros dindons.

Les supermarchés pourront également offrir une plus grande variété de morceaux. Certains détaillants offrent déjà des steaks de dindon que l'on peut faire cuire de la même façon que les steaks ordinaires. La viande de dindon se vend également hachée, et un jour, on pourra en acheter sous forme de rôti. Les restaurants, les institutions et les grandes chaînes alimentaires peuvent aussi utiliser le dindon entier.

De nombreux éleveurs ont déjà adopté les normes alimentaires établies à la station de Swift Current; et l'été dernier, l'ouest canadien comptait déjà environ 500,000 dindons lourds soumis au nouveau programme d'alimentation. La ration est composée de tourteau de soja, de farine de poisson, de blé et de gras animal.

Les dangers du sucre blanc

Le produit de la canne à sucre est riche en minéraux; mais, une fois raffiné, il n'a plus qu'une valeur calorifique. Dans une société où 50% de la population souffre d'embonpoint, il faudrait peut-être penser à éliminer cette denrée de notre table ou, du moins, à l'utiliser de façon plus modérée à l'exemple des Chinois qui consomment 9 lb de sucre par personne par année tandis que le Québécois en consomme, en moyenne, 112 lb par personne par année. Le sucre blanc a fait l'objet de nombreuses recherches ces dernières années. Parmi les résultats de ces recherches, il ressort que:

- le sucre blanc diminue la résistance de l'organisme face aux maladies infectieuses;
- le sucre blanc nuit au métabolisme du calcium et par conséquent augmenterait nos besoins en calcium;
- le sucre blanc est absorbé trop rapidement, de sorte que l'insuline ne peut suffire à la tâche, ce qui pourrait favoriser le diabète;
- si se crée une sorte de dépendance au sucre, c'est dire que plus on en consomme, plus on veut en consommer;
- le sucre, s'il fournit rapidement de l'énergie, n'est pas efficace à long terme;
- le sucre serait tout aussi, sinon plus, responsable des maladies cardiovasculaires que le cholestérol;

Programme de promotion des produits laitiers

Soucieux de mieux équilibrer la production et la consommation des produits laitiers au Canada, le ministère de l'Agriculture s'est associé au secteur privé et à des organismes de recherche pour mettre en oeuvre un programme de quatre millions de dollars.

Prévu par la politique laitière nationale annoncée le printemps dernier, et administré par la Commission canadienne du lait, ce programme vise à stimuler la consommation et l'utilisation de produits laitiers, plus particulièrement du lait écrémé en poudre.

La création de nouveaux produits, la publicité et l'étude des marchés en sont les trois objectifs. Près d'un million de dollars ont déjà été affectés au premier, 2,4 millions au second et 500,000 dollars au troisième.

L'État a accordé à diverses entreprises privées des contrats pour la création de nouveaux produits comme du fromage à faible teneur en matière grasse, du fromage grec et du fromage à base de lait écrémé.

Un autre projet vise à accroître les possibilités de commercialisation de lait en poudre dans les pays en voie de développement. Les enfants de ces pays ne peuvent digérer le lait ordinaire en raison de sa richesse en lactose (sucre du lait). Des expériences effectuées en Afrique permettront peut-être de découvrir quel pourcentage de lactose il faut retirer du lait pour le rendre digestible.

Silverwoods Dairies a reçu une subvention pour créer un nouveau dessert congelé à base de lait écrémé, et d'autres groupes cherchent à trouver de nouvelles formes de préparation de yogourt avec du lait et de la crème.

La durée maximale des projets est de trois ans.

Le Bureau canadien des produits du lait, organisme créé par les producteurs et ayant pour objectif d'accroître la consommation du lait, mènera la campagne publicitaire de 2,4 millions de dollars.

Celle-ci sera axée principalement sur le fromage, car sa consommation est à la hausse. Au Canada, la consommation annuelle de ce produit est d'environ 15 lb par personne alors qu'elle atteint le double dans certains pays européens.

Dans le cadre des études de marché, les fonds serviront à rechercher de nouveaux débouchés pour les produits laitiers actuels. Par exemple, l'un des projets porte sur la possibilité d'accroître la vente de produits laitiers par les restaurants, hôtels et institutions. Le Conseil de la recherche économique agricole du Canada a reçu des fonds pour étudier l'utilisation du lait écrémé en poudre dans l'alimentation animale, et différentes études sur les aspects économiques de l'alimentation des vaches de lait à la poudre de lait écrémé sont en cours.

Ces dernières années, la surproduction et la faible demande de lait écré-

mé en poudre, qui est un sous-produit de la fabrication du beurre, ont constitué l'un des principaux problèmes du secteur.

Les excédents de beurre et de lait écrémé en poudre dus à la hausse de la production laitière mondiale et à la baisse de la consommation de beurre ont fait dégringoler les prix mondiaux à une fraction de leur niveau normal.

Le gouvernement canadien soutient le prix intérieur du lait écrémé en poudre à 72¢ la livre alors que le prix mondial est passé à 20¢ et moins. Pour l'exporter, les producteurs canadiens doivent donc verser environ 50¢ la livre, ce qui ampute fortement leur niveau de revenu.

L'année dernière, le gouvernement leur est venu en aide en effaçant les 152 millions de dollars de la dette due aux exportations, mais ce n'était qu'une solution à court terme. Le programme de recherche et de promotion de 4 millions de dollars mis de l'avant devrait apporter des réponses à plus long terme.

À l'Université Laval

Semaine de l'agriculture et de l'alimentation

Pour la troisième année consécutive, les étudiants de la Faculté des sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval organisent une "Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation", du 27 février au 2 mars prochain. Cet événement, né du désir des étudiants de parfaire leur formation académique, aborde les différents aspects du secteur agro-alimentaire (production, transformation, consommation). Des kiosques d'information, des conférences, des débats et des films présenteront divers aspects de l'agro-alimentaire.

On abordera les problèmes de gestion, de mise en marché et le développement de la production agricole. Certaines questions techniques, la qualité de l'alimentation et le développement agricole en Afrique retiendront aussi l'attention des participants. Les animateurs des kiosques se feront un plaisir de répondre à toute question touchant les sujets abordés, que ce soit l'horticulture, les productions animales, la nutrition ou tout autre sujet d'intérêt agro-alimentaire.

Le thème de la semaine sera: "Information et vulgarisation agro-alimentaire". Tous sont invités à participer aux différentes activités qui se tiendront au pavillon Comptois de l'Université Laval. L'entrée est libre pour toutes les activités. De 10 h à 21 h les portes sont ouvertes et les visiteurs pourront s'informer sur place.

Les événements à venir

VALLEYFIELD — collège de Valleyfield, 169 rue Champlain, samedi le 18 février, à 9 heures a.m., réunion de fondation de l'Association régionale des apiculteurs de la région 7 comprenant les comtés de Beauharnois, Chambly, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie, St-Jean, Napierville et Vaudreuil-Soulanges. Invitation toute spéciale aux épouses.

Brevets d'invention Marques de Commerce **ROBIC, ROBIC** ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152



LES COOPÉRANTS

assurance-vie
assurance générale

M. Jean-Claude Lagacé,
Directeur du Marketing, est
heureux de faire part de la
nomination de M. Jacques
Ledoux au poste de
représentant.

M. Ledoux s'est joint à
l'équipe de représentants de
l'agence Richelieu et se fera
un plaisir de répondre à tous
vos besoins d'assurance.

Assurance individuelle
vie, rentes de retraite
enregistrées, analyse de succession

Assurance générale
automobile, incendie
vol, responsabilité et protection de ferme

Assurance collective
vie, accidents maladie, régimes de retraite

Bureau: 490 rue Hôtel Dieu
St-Hyacinthe
Tél.: 773-7424



Jacques Ledoux

Rés.: 2070 D'Amour
St-Hyacinthe
Tél.: 773-6439

Monsieur Réal St-Germain
est heureux d'annoncer
l'ouverture
de son bureau
de
comptable agréé.

936 De la Rochelle,
Boucherville, P.Q.

Tél.: 655-3704



Réal St-Germain, C.A.

L'assurance-récolte : pourquoi faut-il encore s'en occuper?

Si on considère les difficultés actuelles dans la production bovine, la qualité des récoltes obtenues en 1977 et l'impopularité croissante qu'a connue l'assurance-récolte au cours des dernières années, il est surprenant de voir plusieurs Fédérations de l'UPA déployer autant d'énergie dans le dossier de l'assurance-récolte collective alors que de multiples problèmes plus cruciaux restent sans solution.

Pour apporter une réponse plus syndicale à la question et pour justifier l'action actuelle de l'UPA, il nous faut retourner en arrière de quelques années et se demander pourquoi l'UCC du temps, maintenant l'UPA, a été impliquée dans l'assurance-récolte.

Plusieurs se souviendront par exemple de l'année 1964 où on pouvait lire dans LA TERRE DE CHEZ NOUS du 10 juin: "La région du Saguenay — Lac St-Jean vit la pire crise de son agriculture suite à l'action simultanée de tous les agents atmosphériques nuisibles".

En 1965, c'était au tour de 15 comtés, depuis Pontiac sur la Rivière Ottawa jusqu'à ceux du Richelieu, à connaître les effets néfastes de dame nature.

C'était le dossier brûlant du temps. Quelques résultats furent obtenus après de difficiles batailles syndicales mais les faibles compensations arrachées à l'État n'avaient pas de commune mesure avec l'ampleur des pertes subies.

Conscient de notre faiblesse de négociation, surtout en période non-électorale, et des risques climatiques toujours existants en agriculture, les producteurs se sont tournés vers le législateur pour demander une loi qui protégerait les cultures (céréales et légumineuses) dans le cadre d'un programme d'assurance-récolte contributive.

En 1968, suite aux conditions désastreuses des années précédentes, près de 20.000 producteurs de la province adhèrent au nouveau système d'assurance-récolte offert par le gouvernement.

Depuis, l'enthousiasme du début s'est transformé en méfiance devant les difficultés rencontrées lors de l'ap-

plication, et un mécontentement collectif face à un programme d'assurance qui ne répondrait pas aux aspirations des agriculteurs.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, malgré la déformation qu'ont faite quelques producteurs de l'assurance-récolte, de nouvelles demandes ont été formulées afin que soit modifié le système. On réclamait que celui-ci devienne plus universel et que soient apportées des modifications en profondeur dans son application.

C'est en 1976 que la Régie de l'Assurance-Récolte a présenté un tout nouveau programme d'assurance appelé "Le système collectif d'assurance-récolte". C'est un programme qui, dans son contenu et son application, est très différent de l'ancien. Par exemple: Les assurés seront regroupés à l'intérieur de zones;

- L'assurance est basée sur les besoins alimentaires des troupeaux;
- L'assurance intervient dans les cas de pertes au niveau de toute la zone, plutôt que dans le cas de perte individuelle.

Dès la première année de son application dans les régions d'Abitibi et du Lac St-Jean, plus de 80% des producteurs ont adhéré au nouveau système. Des résultats aussi positifs ont incité les producteurs de la région de Québec à mettre en place les mécanismes nécessaires pour recevoir l'information sur le nouveau régime d'assurance-récolte.

À ce stade-ci de la campagne d'information, la réaction des producteurs informés laisse préjuger que le système collectif d'assurance-récolte convient aux réalités et aux besoins des producteurs agricoles du Québec. Nous voulons exprimer le désir que ce système possède la souplesse nécessaire à une continuelle adaptation, considérant que les producteurs sont prêts pour un second départ.

Nous croyons cependant que des conditions climatiques favorables et de bonnes méthodes culturales sont encore et seront toujours les meilleures garanties pour des récoltes de qualité.

Service d'information, UPA Québec.

ERRATUM

Lors de la parution de l'annonce de Silos Beaudry Inc., dans notre édition du 15 courant nous avons omis d'insérer l'adresse du représentant pour la région de Québec, laquelle se lit comme suit.

Cutabec Inc.,
1273 Chemin St-Jean,
Bernière, Qué.
Tél.: (418) 831-1161.

Nous nous excusons de ce contre-temps.

Banminth II[®] LE TUEUR DE VERS

TRAITEZ D'ABORD VOS TRUIES ARRÊTEZ LES INFESTATIONS DE VERS

La truie est la source réelle des infestations de vers. Les vers peuvent non seulement causer des difficultés de reproduction chez la truie mais également la rendre porteuse d'infection de vers pour ses porcelets. Il est donc important d'éliminer les infestations de vers avant qu'elles ne deviennent un problème permanent.

Traitez d'abord vos truies — avec Banminth II, le Tueur de Vers.

Banminth II Offert en sachets pratiques pour préparer vous-même votre moulée médicamenteuse ou sous forme de moulée déjà préparée par votre meunier local.

Pharm. Agri-Canada
C.P. 800
Pointe-Claire - Québec
Québec H9H 1V2

pfizer

Aviculture

Comparaison des coûts de chauffage

En aviculture, on utilise principalement quatre modes de chauffage, soit par ordre d'importance: les systèmes au gaz propane, à l'électricité, à l'air chaud et à l'eau chaude. Les deux derniers systèmes ne répondent pas aux besoins des producteurs: le chauffage à l'eau, à cause de l'investissement trop grand nécessaire par son installation; le chauffage à l'huile, à cause du déplacement de poussière occasionné par les



ventilateurs. Dans les nouvelles installations, les producteurs s'en tiennent aux deux premiers modes de chauffage.

Le chauffage au gaz propane est le plus populaire puisqu'il représente de 80 à 90% de tous les systèmes utilisés. Par contre, si les frais d'installation sont peu élevés, les coûts d'opération dépassent ceux de tout autre mode de chauffage. Si on prend l'exemple d'un élevage de poulet à griller, la mise en place du système coûte .56¢ par animal donnant un coût d'opération de .03¢ par animal. Pour l'électricité, l'investissement est le même, mais le coût d'opération baisse légèrement avec .028¢. Les autres types d'élevage (poulettes, gros coqs, dindons à griller) se situent dans le même rapport. La différence des coûts d'opération par animal se maintient entre .002¢ et .004¢ en faveur de l'électricité. L'investissement est le même pour l'électricité et le propane dans tous les cas; il représente .688¢ pour les poulettes, \$1.25 pour les gros coqs et \$1.13 pour les dindons à griller.

Les systèmes à l'huile et à l'eau chaude coûtent deux fois plus à l'installation que les chauffages au propane ou à l'électricité et donnent une économie d'opération de .01¢ environ. Il semble que cette différence ne justifie pas leur établissement dans les nouveaux élevages.

D'autre part, les aviculteurs trouvent que le système d'éleveuses électriques n'est pas assez perfectionné. Ces éleveuses (\$255 chacune) doivent être nettoyées une fois par semaine si on veut obtenir un bon rendement. Tenant compte de cet inconvénient, auquel on peut sans doute remédier, le chauffage à l'électricité demeure très pratique. La comparaison du coût (par million de BTU) donne \$5.92 pour le propane, \$4.98 pour l'électricité et \$4.23 pour l'huile no 2, avec respectivement une efficacité de 85%, 100% et 70%.

Décès de Mme Marie Wampach

Nous apprenons le décès récent de Mme Marie Wampach, épouse de M. Jean-Pierre Wampach, professeur au Département d'économie agricole à Laval et collaborateur à La Terre de Chez Nous. Mme Wampach laisse également dans le deuil quatre enfants. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Votre prochaine construction devrait être un bâtiment BERNARD



CONSIDÉREZ SES AVANTAGES:

Son prix d'achat MODIQUE pas plus cher qu'un bâtiment rond ou de bois.

Les charpentes BERNARD éliminent les piliers, par conséquent, un espace plus vaste. De larges travées vous permettent une libre circulation d'un bout à l'autre.

Les bâtiments BERNARD sont conçus pour résister au climat nordique.

Chaque poutre transversale peut supporter jusqu'à 2100 lb. (Palans ou autre).

Vaste choix de couleurs attrayantes.

Les bâtiments BERNARD offrent un choix de grandeurs adaptables à vos besoins, et permettent

l'installation de différents accessoires, i.e. porte montante, panneaux translucides, fenêtres, porte de service etc.

Grande facilité d'isolation à partir de 0.25 du pied carré avec sous-plafond de belle apparence pour garage, étable, ferme et porcherie.

Faites vous-même le montage du bâtiment BERNARD — La facilité est telle que plusieurs clients l'ont déjà fait. Pourquoi pas vous?

La longue expérience et la compétence du personnel de BERNARD sont une garantie supplémentaire de satisfaction.

N'HÉSITEZ PLUS — VOUS AVEZ BESOIN D'UN BÂTIMENT? ACHÉTEZ UNE BÂTISSE BERNARD!

Téléphonez ou venez nous rencontrer à notre usine de Belœil

BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ BERNARD

600 Boulevard de l'Industrie,
(20) Rte Trans-Canadienne, Sortie 68 (exit)
Belœil, P.Q. — Tél.: 467-6521

L'érable: un potentiel à exploiter

Dans Québec-Sud, les produits de l'érable font de plus en plus la manchette. Le marché se développe au Québec, au Canada, et en d'autres pays; on explore de nouveaux débouchés par des méthodes alimentaires nouvelles et diversifiées, la recherche se poursuit, les recettes d'utilisation se multiplient chez le consommateur, la proportion de la récolte vendue localement du producteur au consommateur est à la hausse. En plus, la transformation directe du sirop à la ferme en produits plus spécialisés s'accroît grâce à des cours donnés à des centaines d'acériculteurs de cette région, la Beauce qui constitue le bassin des produits d'érable au Québec.

Tels sont en effet, selon les premiers dirigeants de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud et de l'Office des Producteurs du Sucre & Sirop d'Érable, les principaux indices qui laissent présager pour 1978 un raffermissement des prix du sirop d'érable au producteur, à partir d'un accroissement de la demande du marché. C'est à partir de tels indices, et du potentiel d'érable non exploité depuis quelques années, que les représentants des producteurs de sirop prévoient une relance intéressante de l'acériculture.

En effet, selon une étude en cours à la Fédération de l'UPA, il apparaît que malgré les nombreuses érablières qui ont été bâchées au cours des récentes années faute de revenus aux exploitants, il demeure que dans plusieurs paroisses, le nombre d'entailles pourrait s'accroître de 20 à 40% si la situation du marché offrait des garanties de sécurité de revenu plus attrayant pour les producteurs. Ainsi, 1978 pourrait être un début de relance à long terme de cette production, selon bien sûr, les prix de base qui pourront être négociés dans les semaines à venir entre l'Office des Producteurs et les acheteurs sérieux détenant un permis.

À partir des lois existantes et des nouvelles orientations prises par l'Office régional, il faut rappeler toutefois aux producteurs couverts par le plan conjoint, qu'ils doivent utiliser strictement des barils provenant d'un acheteur détenant un permis de la Régie des Marchés Agricoles, et que le sirop contenu dans ces mêmes barils devra absolument être livré chez l'acheteur qui possède le baril, ceci afin de créer un ordre logique dans la mise en marché tout en protégeant à la fois le producteur et l'acheteur.

Communiqué Québec-Sud



En cas d'épidémie, création d'un groupe d'intervention rapide

En 1952, un immigrant de l'Europe orientale venu travailler dans une ferme de la Saskatchewan jeta dans les aliments du bétail une saucisse apportée de son pays. Ce geste provoqua la pire épidémie que le bétail canadien a connue.

Porteuse du virus de la fièvre aphteuse, la fameuse saucisse occasionna des dégâts évalués à environ un milliard de dollars. Agriculture Canada dut alors faire abattre 1342 bovins, ainsi que des centaines de porcs, moutons et chèvres. Il s'ensuivit des pertes considérables à l'exportation.

Heureusement, c'était l'hiver. Sous une température plus chaude, la maladie se serait propagée beaucoup plus rapidement et toute l'industrie du bétail aurait été gravement touchée.

Un nouvel organisme a été créé en vue de prévenir et d'éliminer toute nouvelle épidémie. Dirigé par le Dr. D.J. Skinner, spécialiste des maladies contagieuses du bétail étranger, cet organisme est composé de vétérinaires, d'experts en logistique, d'écologistes et d'épidémiologistes. Avant d'accepter ce nouveau poste, le Dr. Skinner était chef de la Section des maladies à déclaration obligatoire et maladies exotiques de la Direction de l'hygiène vétérinaire d'Agriculture Canada.

Selon le Dr. Skinner, l'accroissement des voyages à l'étranger provoquera un jour ou l'autre une nouvelle épidémie. "Heureusement, dit-il, la plupart des voyageurs sont des citoyens. Il y a donc de fortes chances pour que les restes de viande qu'ils passent aux douanes canadiennes se retrouvent dans un dépôt municipal plutôt que dans les aliments du bétail." Mais il estime malgré tout qu'il est toujours probable que de la viande infectée parvienne jusqu'à la ferme. D'autant plus que certaines maladies plus graves se propagent comme une traînée de poudre.

Les principales maladies surveillées par le groupe Skinner seront la fièvre aphteuse, la peste porcine, la maladie vésiculaire du porc, la peste bovine et la maladie de Newcastle. En cas d'épidémie, un cordon de quarantaine de 10 milles autour du foyer de la maladie sera immédiatement imposé et les animaux atteints seront abattus.

Deux groupes de travail seront formés, l'un dans l'ouest du pays et l'autre dans l'Est, chacun constituant une unité préventive comparable à la milice. Seul le Dr. Skinner y oeuvrera à plein temps. Les autres membres travailleront à temps partiel ou seulement en cas d'épidémie.

Le nouvel organisme aura son siège à Ottawa et assurera la surveillance des maladies exotiques à l'étranger en collaboration avec des organisations internationales. Il sera également en étroites relations avec le centre des maladies créé à Washington par le ministère de l'Agriculture des États-Unis.

D'origine britannique, le Dr. Skinner est entré au Ministère en 1965 après avoir travaillé pendant 10 ans à enrayer les maladies au Kenya. De retour en Grande-Bretagne en 1966, il participa l'année suivante à la lutte contre l'épidémie de fièvre aphteuse qui ravageait alors ce pays.

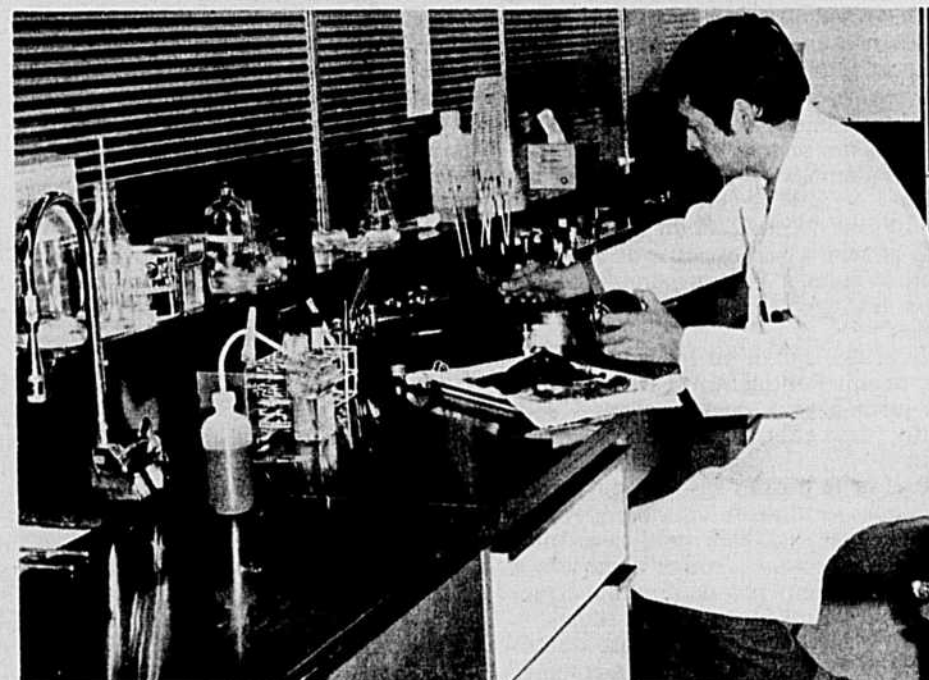
"La nuit, dit-il, le ciel était embrasé par les feux allumés pour détruire d'é-

normes tas de cadavres d'animaux. Les agriculteurs voyaient ainsi s'envoler en fumée le fruit de toute une vie de travail, les reproducteurs auxquels ils avaient donné tant de soins. En une seule journée, nous avons signalé la présence de la fièvre aphteuse dans 50 fermes."

"En 1974, raconte encore le Dr. Skinner, un oiseau domestique était clandestinement introduit en Californie. Atteint de la maladie de Newcastle, l'oiseau en communiqua le virus à un établissement avicole, provoquant

aussitôt une épidémie. En tout, 12 millions d'oiseaux issus de 1340 troupeaux furent détruits, entraînant des pertes de 56 millions de dollars environ."

Ce même type d'épidémie pourrait se produire dans les régions avicoles du Canada. C'est pourquoi un groupe d'intervention capable d'agir rapidement en cas d'épidémie a été mis sur pied. Des inspecteurs d'Agriculture Canada sont aussi postés dans les principaux centres routiers, aériens et portuaires du pays.



TOUS À L'ABRI



par Roland Bergeron



Pour la troisième année, l'équipe des cliniques de maïs s'est remise en branle pour apporter aux producteurs de précieux conseils sur la culture du maïs qui est en pleine évolution.

Comme le mentionnait M. Florent Fortier, le président de l'équipe, dans son message d'ouverture: "Dans un monde en constante évolution, il est important que l'agriculteur, au même titre que l'homme d'affaires ou l'industriel, soit informé des dernières techniques de production, d'investissement comme de mise en marché. Les cliniques ont été conçues pour répondre le mieux possible à toutes ces questions." Quand on regarde la liste des organismes participants qui, en plus de fournir une quote-part monétaire, fournissent des hommes ressources, on comprend bien les buts visés. De la banque Royale à la compagnie Big-O-Ltée en passant par les produits chimiques Chipman et les semences Dekalb engraisées par Genstar Chimie, on peut récolter avec International Harvester du maïs qui sera mis en marché par Parrish & Heinbecker Ltée après avoir été protégé par l'Assurance-Récolte.

L'an passé, à ces cliniques, au nombre de 9, plus de 2000 producteurs de maïs ont assisté à ces réunions qui se tiennent à des endroits stratégiques dans la province. Au moment où vous lirez ces lignes, il restera 5 cliniques à faire, soit Ste-Rosalie le 14 février, Coaticook le 16, Victoriaville le 20, St-Grégoire (Nicolet) le 22 et la dernière à St-Henri-de-Lévis le 24 février.

Les producteurs ont intérêt à suivre ces cliniques parce que chacune des entreprises participantes se veut à la fine pointe de l'information et de la technique, dans un but qui intéresse au plus haut point le producteur, soit la rentabilisation de la culture du maïs.

La Régie de l'Assurance-Récolte est présente à ces cliniques et est consciente que les producteurs ont des investissements de plus en plus importants à sauvegarder. Dans le message que le Président, M. Samson, livre aux participants, il ne cache pas sa joie d'être capable d'informer les producteurs de maïs-grain de certaines améliorations de base. Entre autres choses, la Régie veut offrir pour le moment:

1) Une nouvelle structure des taux de cotisation calculés sur le rapport indemnité/prime, ce qui aura comme résultat pratique d'accorder une réduction considérable aux assurés avec une bonne performance.

2) Une nouvelle façon de calculer l'indemnité en cas de perte par la grêle, c'est-à-dire de la considérer comme "Spot Loss", en la réglant séparément sur l'étendue globale affectée sans égard aux rendements obtenus sur le reste des étendues non endommagées par la grêle.

Voilà une amélioration importante apportée suite aux nombreuses demandes des exploitants agricoles. La Régie se veut actuelle et désire mettre ses assurés à l'abri de sérieuses pertes et protéger les investissements des producteurs.

Semaine Prochaine: Ça grouille dans le collectif.



LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS

Syndicat des Producteurs de lait
de Québec

La vente publique de quotas de lait de transformation du syndicat des Producteurs de lait de Québec débutera à 13h30 le 21 février 1978 à la Place Charles Baillargeon, 2030 boul. Père Lelièvre à Duberger.

Ceux qui sont intéressés à acheter du quota devront apporter leur certificat de quotas.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION:

Annonces sans cadre: \$0.19 le mot

Prix minimum (20 mots et moins) \$3.80 par parution

Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution

Annonces encadrées et encans: \$1.20 la ligne agate

Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.

DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: (en lettres moulées s.v.p.) nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS: 2 jeux aiguisage gratuitement de réparations de tondeuses à vaches. Aiguisage garanti à l'huile \$1.50. Vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques. Travail garanti. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, SOREL, J3P 5N6.

ANIMAUX A VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des années d'expérience de l'Ontario depuis 40 ans. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et purs-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiements jusqu'à 24 mois. Toutes nos vaches sont claires de test fédéral no permis fédéral 26. Livraison gratuite. Pour plus amples détails.

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD
ST-THÉRISE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisés venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vâlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Rimouski, Tél.: (418) 775-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix venant au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermitte, Cte l'Assomption, route 48. Tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m., 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vâlée ou avant vâler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

VACHES Holstein à vendre vâlees ou de vâler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix venant à bon marché. REAL COUTU, 5841 Rte Ste-Cécile, St-Félix-de-Yaouais. De 7 hres a.m. à 10 hres p.m. (514) 889-5215.

CATALOGUE illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés. Tamworth, English Large Black, British Saddleback, Berrshires, Hampshire, Duroc, Lacombe, Yorkshires, Landrace suédois et canadien. Hybrides tachetés bleus, de tout âge. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

VACHES et taures Holstein, vâlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. GILLES BOUSQUET, 646 ST-CHARLES SUR LE RICHELIEU, CTE ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: (514) 584-3304.

BELLES vaches et taures Holstein ayant subi avec succès le test de Brucellose, fraîche ou avant vâler. Livraison gratuite, aussi acheteur de troupeau. ALBERT MAURICE, WINDSOR, Cte Richmond, Tél.: (819) 845-2149. Conditions de paiements faciles.

À VENDRE 50 belles taures et vaches fraîches vâlees ou dues sous peu récemment testées. Vâles 2 troupeaux de 48 et 60 têtes d'animaux toutes récemment testées. Pour informations s'adresser à: Encans Jules Côté Inc., 1274, rue Sud, Cowansville, P.Q. Tél.: (514) 263-0670 ou 263-1434.

JERSEY VAL RICHELIEU

Vingt-cinq ans de sélection rigoureuse. Emploi des meilleurs taureaux du C.I.A.Q. et du Canada. Jeunes sujets à vendre en tout temps. LEO CHOUINARD, St-Césaire, C.P. 417, Co. Iberville, P.Q.

JEUNES TAUREAUX HOLSTEIN DE GRANDE QUALITÉ

2 jeunes taureaux à vendre. Voici la qualification des mères: La 1ère: mère classifiée T.B. (86 points) à sa première lactation. Elle a produit 17,381 livres de lait à 3.7% de gras. La 2e mère: classifiée B.P. (83 points) à sa première lactation. Elle a produit 16,300 livres de lait à 3.8% de gras. Elle est précédée de 3 générations de mères T.B. avec des productions allant jusqu'à 22,000 livres de lait. Très grande, elle mesure à l'épaule: 62 pouces. Les 2 taureaux ont une très bonne conformation, très grands et très laitiers, ils sont de bons sujets pour l'exposition.

FERME SONY,
Ste-Elisabeth, Cte Joliette,
(514) 753-3540 ou (514) 756-3079

TROUPEAU de truies gestantes à vendre. Inf.: (514) 792-3902.

À VENDRE: Cheval d'ouvrage 11 ans, 1,700 livres, garanti partout: poulain de 2 ans, demi dompté, 1200 livres, va peser 2000 livres. \$800.00 chacun. Tél.: (819) 336-5445.

VACHES vâlant en avril et mai \$350.00 chacune, doit partir avant la fin de février, (514) 477-9467.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GEO. E. MAYRAND, 226, Quintal, Laval des Rapides, 669-7724.

RÉCUPÉREZ ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972. (frais virés) DESMET ET FILS.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude.
Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

MDJ

ANIMAL FOOD
PROVISIONERS LTD
Terrebonne

RAMASSE
VACHES
ET CHEVAUX
MORTS OU
MALADES
7 JOURS
PAR SEMAINE

(514) 471-4295
FRAIS VIRÉS

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, Laine à tapis, Poly-On, Fil à tisser mercerie et Coton Tex-Made, Lisières de chemises et Jersey assorties, couleurs pour tissage et tricot. Bas culottes one size: \$6.50 la douz. Échantillons gratuits sur demande. Prix spéciaux pour Boutique de laine L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, Québec, G6P 6S8.

BAS DE TRAVAIL

Bas 100% laine, 3 paires pour \$8.00, 6 paires pour \$12.00, 12 paires pour \$20.00. Bas 50% laine et 50% tyroline, 3 paires pour \$6.00, 6 paires pour \$10.00, 12 paires pour \$18.00. Couleurs variées. Chèque ou mandat à L. FISCHER, C.P. 2091, Succursale Dorval, Québec H9S 3K7.

À VENDRE DIVERS

MIEL naturel à vendre, miel "blanc" "doré" et miel de sarrasin. GAUVIN ET FILS, ST-THOMAS D'AQUIN, S'adresser à (514) 796-3246 (514) 796-3129.

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour porcherie. CEMENTS ISABELLE & FILS ENRG., YAMACHICHE, CTE MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3080.

ATTENTION FERMERS

RATS éliminés avec trappe électrique que vous ferez vous-même, plan très simple garanti que ça marche \$10.00. J. Renouf, 5285 Croissant des Pins, Ste-Catherine, Cte La Prairie J0L 1E0.

CHAUDIÈRES à sucre aluminium 2 gallons à \$0.55 et plastique 3 gallons très bonne qualité à \$0.40 chalumeaux, couvercles, réservoirs à ramasse et autres. Inf. Jules Grimard, Encanteur licencié, Ham-Nord, Co. Richmond, Tél.: (819) 344-2227.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$10.00 j'envoie le secret pour capturer le renard et le coyote au piège et au collet. En plus la manière de faire la drogue. M. EDMOND MORNEAU, ST-SAMUEL DE HORTON, Cte Nicolet, (819) 353-2371.

BOÎTE de camion fermée, boîte d'engrais chimique 12 tonnes, crible à patates 18 pouces, andaineuse à patates. Maison 10 pièces. Patates Kennebec certifiées 1 à 4 onces. (819) 336-3434.

EQUIPEMENT complet de cabane à sucre/à vendre. Chaudières, chalumeaux — bouilloires — tonneaux, etc. (514) 474-3128.

100 ruches à vendre au printemps avec matériel, en très bon état. Cause: a diminué ses activités. (514) 246-3055.

VENDRAIS ou échangerais pour de l'équipement d'éclairage: un videur de silo de marque Silo-Matic 224 B, 18" diamètre, sans moteur. Prix: \$500.00. M. ANDRÉ BÉLANGER, R.R. 1, Nedelec, Cte Témiscamingue J0Z 2Z0. Tél.: (819) 784-4152.

CAGES pour volailles usagées, en très bonne condition. 7,900 cages. (819) 456-2218.

FABRIQUONS stalles truies, mise bas, gestation, cages: porcelets, lapins, chiens, chats, etc. M. GILLES LAPLANTE & FILS INC., C.P. 305, Bromont, Qué. J0E 1L0. Tél.: 534-2715.

CHAUDIÈRES ALUMINIUM

À VENDRE: chaudières aluminium, chaudières galvanisées, chalumeaux, couverts. Prix raisonnable. Tél.: (514) 372-0249, (514) 372-5610.

Un petit poêle à sirup "Dominion Grimm Inc.", une panne de 24 pouces, 1 set de ronds de 12 pouces. (514) 794-2278.

À VENDRE: 52 carcans en bonne condition. (514) 584-3969.

VACHES laitières, fraîche vâlees et vâlant sous peu à vendre: une fendeuse à bois. (514) 532-2869.

VENTE de tuyaux neufs et usagés, ciment et acier; fosses septiques ciment et acier; blocs de ciment. REMI LACASSE ET FILS LTÉE, 48, 6e avenue, STE-ANNE DES PLAINS. Tél.: (514) 478-1069.

BÂTIMENTS

BÂTISSÉS D'ACIER

De forme arrondie et conventionnelle, galvanisées en couleur. À vendre à partir de \$1.50 pi. carré. Pour informations: BASTISTYLL STELL INC., C.P. 1510, TROIS PISTOLES.

BOIS MATERIAUX

À VENDRE BOIS

Plywood, tôle, tuyaux pour drain: Spectra à chaque semaine. Livraison disponible. Montréal (514) 725-9144 demander M. Albert (à charges reversées).

PIQUETS de cèdre, à vendre 6' et 6 1/2'. Possibilité de livraison. (819) 227-2439.

EMPLOIS DEMANDÉS

FRANCAIS, permis de conduire, fils agriculteur, connaissant tracteur articulé, moissonneuse-batteuse, cherche place chez exploitant parlant français. Lait, céréales. Juillet à septembre, nourri, logé. Conditions et salaire sur lère lettre. M. PINZINI ANDRÉ, Rieubet, 47190 Aiguillon, France.

HOMME d'expérience, cherche travail sur ferme laitière ou autres, avec maison et bonnes conditions. Région Granby de préférence. Références (514) 655-7874.

HOMME à sa retraite cherche emploi, chambre, heure de travail et salaire à discuter. Tél.: demander Fred, 522-4192.

ÉTUDIANT voulant travailler sur une ferme pour une période allant du 19 mai au 30 août 1978. (514) 321-1364. M. LUC TREMBLAY.

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

FILS, TISSUS, COUPONS

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières de jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FIL À TISSER 2/8 COULEURS, TRI-COULETTE, NYLON, JERSEY, etc. Lisière de toutes les couleurs pour tissage. ABERTEX, 3 brins, BELLETEX 2 brins, LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON, LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT, COUPONS à la livre. Demandez notre catalogue. Ajoutez 0.10c pour les frais postaux.

FOYER D'ÉCONOMIE
995 Wellington, Montréal, P.Q.
H3C 1V3

TRICOLETTE DE JERSEY DE COTON, PRÊT À TISSER

Aux Coupons Laurentides, 1920, boul. Des Laurentides, Vimont, Laval, P.Q. H7M 2R1 (514) 667-6115

FOIN, GRAIN, PAILLE

FOIN, paille et avoine à vendre. Bonne qualité. GEORGES TABAH, 241, 3e Rang, STE-MADELEINE. Tél.: (514) 467-5838.

Foin à vendre, s'adresser à M. RICHARD ARCHAMBAULT, l'Assomption, 589-6477.

ACHÈTERAIS avoine locale pour alimentation d'animaux. 20 tonnes du voyage préférable, 50 milles à la ronde de Montréal. Appelez à frais virés (514) 264-5448.

ENVIRON 5,000 balles de foin de lère qualité à vendre, aussi maïs grains secs. Tél.: (514) 792-3385.

À VENDRE, 7,000 balles de foin, luzerne, trèfle, mil, à 80, possibilité de livraison. Tél.: 831-3139, 831-3295, 882-2913.

3,000 balles de foin, lère qualité, bon prix. R.R. 1, KINGSBURY. Tél.: (819) 826-2923.

FOIN, trèfle ramassé sec \$1.25 la balle. St-Eugène. (819) 396-5635.

FOIN à vendre de première qualité directement du producteur. Tél.: (418) 424-3636.

FOIN (Mil, trèfle, luzerne) 2,000 balles à prendre à St-Charles de Bellechasse. Tél.: (418) 651-5176. (418) 887-6909.

FOIN lère et 2e coupe, paille. Livraison sur demande. (514) 655-5133. (514) 649-3856.

2,000 balles de foin et 500 balles de paille à \$1.00 la balle. Tél.: (514) 477-9467.

AVOINE GURNY, 400 poches: \$4.00/poche; 500 balles de foin de trèfle: \$1.00/balle. M. GEORGES THÉRIEAULT, St-François, Ile d'Orléans. (418) 683-1264, (418) 658-7171.

FOIN à vendre très bonne qualité, livré si désiré. M. C. BORDELEAU, Québec, Tél.: (418) 681-5722.

FOIN et paille à vendre entre 5 et 6 heures. BEAUCE (418) 228-6919.

FOIN et paille à vendre à l'année, livraison à domicile. S'adresser à M. ROLAND GOSSELIN, St-Odilon, Dorchester, Tél.: (418) 464-2715.

2,500 balles de beau foin, à vendre à Ste-Louise, Cte L'Islet. (418) 354-2395.

ACHÈTERAIS foin bonne qualité, 50% trèfle ou luzerne, 50% mil, ira chercher. (514) 464-3087.

FOIN de l'année, mil, 3,500 balles à 75¢; foin de l'année passée, mil, 3,000 balles à 50¢. M.P. BRUNET, St-Antoine de Tilley, (418) 477-2218.

FOIN première qualité, mil et trèfle, 500 balles \$1.00 la balle, ST-PIE DE GUIRE. Tél.: (514) 784-2216.

3,000 balles de foin, mil et trèfle. S'adresser à (514) 581-4729.

PAILLE d'avoine, 2,000 balles, première qualité (514) 478-0308.

GAGNON & BOUCHER LTEE

Marchand en grain,

170, rue St-Pierre,
C.P. 143, Station B,
QUÉBEC, QUÉ.
G1K 7A1

Ligne directe
1-800-463-3301
Tél.: (418) 692-1836.

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA,
Commerçant de foin et paille
606 De Lorraine, Boucherville.
Tél.: (514) 655-5392

HOMMES DEMANDÉS

JEUNE HOMME de 18 à 25 ans, travail début mars jusqu'à la fin novembre, de 40 à 60 heures par semaine, genre de travail entremetier terrain football et basesball au Stade Olympique. Les Pépinières Jamin, 6305 Henri Hourassa O., St-Laurent, H4R 1C7. Tél.: 332-2978.

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSE-batteuse John Deere modèle 45 avec table à grain 10 pieds. Moissonneuse-batteuse Allis Chalmers Gleaner modèle E avec table à grain 10 pieds. Moissonneuse-batteuse Allis Chalmers Gleaner modèle K, avec table à grain de 11 pieds et tête à bête d'Inde 3 rangs. Une charrette Ford modèle portée, 5 versoirs. S'adresser: LOUIDA PAYEUR INC., R.R. 4 SHERBROOKE. Tél.: (819) 569-6141.

ATTENTION CULTIVATEURS
Nous avons en main un choix exceptionnel de moissonneuses à grain et maïs-grain; une John Deere 105 et 45, 1 fois 205 Inter, une 203 Inter, une 35 M.F., une 525 Oliver, une 660 Case; toutes avec cabine. Nous avons en main: 20 fourragères, 5 solides d'ensilage, 4 planteurs à bête d'Inde Inter, 3 souffleurs à silo. Nous avons aussi en main faucheuses-conditionneuses et semoirs à grain. Aussi pipe-line De Laval et maisons mobiles. Vendeurs, acheteurs et échangeons tracteurs usagés. CHARTEUR ET NOËL INC. Équipement de ferme, 1061 boul. Est LOUISEVILLE. Tél.: (819) 228-5117. Livraison comprise partout au QUÉBEC.

À VENDRE: 2 videurs Patz 12' x 16', 2 ans d'usage comme neuf, aussi 1 seigneur Silo-Car électrique. (514) 248-2069.

MACHINERIE usagée à vendre: moissonneuses-batteuses, fourragères, faucheuses-conditionneuses, boîtes à ensilage, souffleurs à silo, gândeurs à engrais. MASKINONGÉ FERME EQUIPEMENT, 101 boul. Est. MASKINONGÉ (819) 227-2263.

TRACTEURS David 990, 1800 heures; Inter 454 diesel, pelle, 1400 heures; Pincor 13 kilowatts sur remorque. Faucheuse-conditionneuse Inter 440. Presse balles rondes Hawk-Bilt, Presse M.F. 10. Charrue Hy-drain 3 raies. Râteau Oliver. Niveleuse. Épandeur fumier. (514) 584-3421.

FENDEUSE À BOIS

POUR tout genre de bois qui doit être fendu. Fabriqué suivant les besoins de l'exploitation forestière. S'adresser: HUBERT BOISSE, 770 Route no 112, EASTMAN, QUÉBEC, JOE JPO. Tél.: (514) 297-2934. Pour tout renseignement, demande par écrit, ne pas oublier d'inscrire votre numéro de téléphone.

GÉNÉRATEURS 15 à 60 kilowatts, gazoline ou diesel, usagés, en parfaite condition et garantis. Demandez: Pierre ou Gaston. Tél.: (514) 427-3943 ou (819) 227-4502.

INTER 4366

TRACTEUR articulé, 225 forces 1975, 500 heures, charrue Inter 6 corps 16" 1975, herse à rouleaux et vibroculteur. Tél.: (514) 787-5707.

PIÈCES DE TRACTEUR

Jusqu'à 75% d'économie
TOUTES MARQUES
TOUS MODÈLES
à chemilles et sur roues
PIÈCES NEUVES
USAGÉES — REFAITES
POUR \$1.00, DEMANDEZ LE SENSATIONNEL NOUVEAU CATALOGUE DE RABAI 1978
Surplus Tractor Parts Corporation
P.O. Box 2125, Fargo, ND 58102
United States

SEMOIR À MAÏS WHITE modèle 8400, 4 rangs avec alternateur et moniteur électronique. Prix à discuter. Tél.: (819) 397-4323.

TRACTEUR International Hydro 100, 550 hres: silo à moule Victoria 12 tonnes; sècheuse à foin Victoria, 5 forces, 7 pochettes. Tél.: (819) 362-6488.

TRACTEUR International 1066 turbo 125 forces, cabine, pneus à riz, roues doubles seulement 700 heures, presque neuf. Tél.: (514) 792-3385.

UN ÉPANDÉUR New Holland Modèle 790, 358 minots avec 2 batteurs, comme neuf. Tél.: (514) 825-2204.

TRACTEUR International Harvester, modèle Hydro 100, 1973, cabine, pneus neufs, parfaite condition, équipe avec souffleur à neige Blanche, modèle arrière Heavy Duty 90 pouces. Prix très raisonnable. A. BRÉTON CIE LTÉE, 600, route 138, Neuville, Portneuf, 876-2115.

PARTICULIER achèterait tracteur avec hydraulique P.T.O. Prix raisonnable. (514) 670-6463.

SHREDDER LINDIG, broyeur cribleur modèle 60 avec convoyeur et baril moteur VC 135 refait à neuf, prix \$3,500. — Pépinière Jamin. Tél.: 332-2978.

TRACTEUR MF, Super 95 avec soufflerie à l'avant, actionnée par moteur Diesel. Appelez entre midi et 22 heures. (514) 772-2290.

VIDEUR de silo Patz modèle 98, 2 ans d'usage, s'adapte 12", 14", 16". Prix: \$1,700. M. JACQUES BROUSSEAU, Roxton Falls. (514) 548-2334.

Silo B

MANGEOIRE à foins sur roues 20 pieds. Voiture avec plate-forme 18 pieds. Pompe à eau Monarch 3 po. d'eau actionnée par tracteur, peut servir pour irrigation. 1 trailer 12 pieds en acier avec pompeuse en parfaite condition. (819) 336-5452, (819) 336-3148.

RECHERCHE un convoyeur 100 pieds et un monte-balles 40 pieds. Tél.: ST-NARCISSE, (418) 328-3561.

PÉPINE John Deere 600, 1970, avec bucket, Massey Ferguson 135 diesel, avec cabine et souffleur. Appeler après 19.00 heures. (514) 658-1368.

NOTRE-DAME DE LA PAIX: Semoir à blé d'Inde et fèves de précision, 4 rangs hydraulique, \$1.600.00; une batteuse traînante avec moteur Massey-Harris no 60, \$1.900.00. Tél.: (819) 522-6653.

2 silos à grain, capacité 75 tonnes chacun, marque Rosco; herse 48 disques semi-portée, cultivateur Rau-Kombi largeur 5 mètres avec rouleaux doubles à l'arrière. Tél.: (514) 839-2490.

TRACTEUR sur pont O.C. 4 OLIVER, lame à l'avant et poulie à courroie, \$18.000.00. S'adresser à: M. HENRI PAPI-NEAU, St-Jovier, Cte Terrebonne.

BULLDOZER International TD-9, automatique équipé de pelle avant; pépinière démontable au besoin; tracteur pour d'usage. En bonne condition. (418) 829-6792.

TRACTEUR Ford 1957 avec pépinière. En excellente condition. Prix: \$3.600.00. (514) 471-9810.

DEMANDE

At home
OC-4 Oliver Tracteur sur chenille. Bonne condition. — Urgent. M. Alex L'Ecuyer, C.P. 34, Chambly, P.Q. (514) 658-8134.

PIPELINE SURGE avec installation de 55 vaches sur ligne 1: po. Aussi dedans d'étable nouveau modèle sur chaîne pour 25 vaches. (514) 549-4893.

TRACTEUR Case 530 avec pelle chausse avec trapeur neuf. À vendre tel quel. Tél.: St-Henri Lévis, (418) 882-2769.

MAISONS

Jeune couple cherche maison de campagne pour louer en mars, près Sherbrooke. Maximum à 15 milles. Téléphone, frais virés, DIANE VINCENT (819) 396-5154.

KAMOUASKA: Grande maison de 3 étages en brique avec toiture cuivrée, grand terrain près du fleuve, paysage. Particulier. (418) 492-5080.

BELOEIL: Bungalow en brique, 9 pièces, garage, loyer, haie de cèdres près de l'école, et service. \$44.200.00 (514) 467-9845.

ACHÉTERAIS ou louerais maison de campagne. (514) 277-7931.

CHERCHE Maison de campagne à louer avec ou sans bâtiment dans la région de St-Hyacinthe. Pour avril ou mai. Tél.: 670-9530.

OFFRES D'EMPLOIS

FERMIER demandé (couple marié de préférence) pour aider à diriger ferme de cultures maraichères située à St-Jean Iboville. — Exigences: Posséder études techniques agricoles ou expérience similaire. — Responsabilités: Diriger personnel de plantation et récolte; voir à la maintenance, machinerie et bâtiments. — Conditions: Maison fournie, endroit agréable, près de la ville et des écoles. Salaire à discuter. Communiquer: Le Mandinet, R.R. 2, Lennoxville, P.Q. Tél.: (819) 562-5938.

BÂTIMENT BERNARD

Recherche pour son département agricole, ingénieur agronome ayant expérience dans la construction de plan de séchage — silo — séchoir — etc.

Très bon salaire avec avantages.

Envoyer son curriculum vitae à:

BÂTIMENT BERNARD

600, boul. de l'Industrie, Beloeil, Qué.

ON DEMANDE

ACHÉTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paiera \$70. et plus. Acheterais aussi vieux manteaux rat musqué, écreuil, lapin etc. Prix à discuter. Appeler (514) 861-4030. (Frais virés acceptés.)

ACHÉTERAIS système d'irrigation pour 5 acres. Adapteur (Fast Hitch) pour prendre les instruments à 3 points sur tracteur Farmall super C de 2 points. 5530 boul. Robert, St-Léonard après 5 heures (514) 322-5926.

RECHERCHE des sous-contrats, ouvrage général en soudure, ouvrage garanti. Tél.: (514) 548-2575 ou 548-2581.

ACHÉTERAIS avoine locale pour alimentation d'animaux, 20 tonnes du voyage préférable, 50 milles à la ronde de Montréal. Appelez à frais virés (514) 264-5448.

JEUNE COUPLE à la recherche d'une terre à louer avec maison et avec ou sans bâtiment. Serge Trudel, 10455 de Martigny, Montréal. Tél.: (514) 387-4116.

PARTICULIER rive-sud achèterait cèdres ou épinettes environ 10" de grosseur. Besoin 200 arbres et plus. Tél.: (514) 523-3562.

J'ACHÉTERAIS voitures avec côtés "carottes" pour accrocher en arrière de la presse à lance-balles. Raymond Lachance. (819) 362-7529.

SERAIS acheteur quota de lait industriel, 1.000 lb gras ou plus. M. PATRICK MCBREARTY, Nouvelle (R.R. 1) Cte McNaughton, P.Q. Tél.: 794-2765.

ACHÉTERAIS publications anciennes de tout genre (livres, périodiques, magazines) sur le tissage. FRANCINE (418) 825-2668.

CHERCHONS bassin refroidisseur 800 gal., bonne condition, tracteur avec chargeur. Communiquer après 20 heures. (418) 486-7357.

PRODUCTEUR de lait nature demande à louer 500 livres de quota de lait de transformation pour terminer l'année. (514) 584-3969.

PLANTS

JEUNES plants de pin, épinette, sapin, pruche, cèdre, érable, pommier et cornouiller. Aussi des pommiers. Liste complète; communiquer avec RICHARDSON FARMS LTD., Pontypool, Ont. L0A 1K0. Tél.: (705) 277-2312.

PLANTS de fraises "Redcoat" à vendre. S'adresser à M. JUSTIN BARIBEAU, Ste-Geneviève de Batiscan, Cte Champlain. Tél.: (418) 362-2682.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte. Catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

Des poussins de toutes sortes, GRIS, ROUGES, LEIGHORN, à CHAIR, CAILLES, FAISANS, PINTADES, CANNETONS, OISONS, nous pouvons vous les fournir tous. Demandez notre liste de prix. COUVOIR SIMETIN ENRG., 8960, boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel. Tél.: (514) 258-2044.

POUSSINS à vendre un jour et démarrés. Aussi canards, faisans à cailles, Pharaon et Bob White, dindonniers, DENYS BELANGER, Ste-Louise, Cte L'Islet, GOR 3K0 (418) 354-2557.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte. Ferme S. Desrosiers, Lavaltrie. (514) 586-1564.

SERVICES

VENDEUR et réparations PATZ, hache-paille. LEO JETTE. Tél.: (514) 469-2002 ou (514) 658-4678.

ATTENTION AUX ÉLÉVEURS

Tannage de peaux: veaux, moutons, lapins.
CARCAJOU ENRG.,
19, ave. Roy,
Lanoraie, P.Q.
Tél.: (514) 887-2101

SILOS

SILO Co-Op 20' x 50' 1976. Tél.: 1 (418) 888-3222.

SILOS

BÉTON ARME COULÉS
12' - 16' - 18' - 20' - 24'
30' diam. int.
et citernes de 40' à 100'
"Silo Beaudry
pas desoucy
c'est pour la vy"
Vide — Silo "PATZ"
chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.
ST-MARC, QUÉ. J0L 2E0
Tél.: (514) 584-3248
Représentant à Québec
Cultabec Inc.
Tél.: (418) 831-1161

SILOS

Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.
• Finitions intérieures uniques
• Rapidité d'érection
• Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut, 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR

C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald,
Cte Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

SILOS

ACIER GALVANISÉ,
Silver Shield

- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Silo à grain
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Cribble à grain
- Uni-flow
- Débarbeur

O. LEBRUN & FILS INC.

63B rue St-Laurent
Maskinongé, J0K 1N0
(819) 227-2244-45

SILO BERNARD

Achetez directement du
Manufacturier
au prix de gros

Capacité	Prix de gros
50 T	\$ 784.00
80 T	1.130.00
130 T	1.655.00
150 T	1.915.00
175 T	2.285.00

Équipement standard.

Tous ces prix de gros sont F.A.B. de notre usine de Beloeil, P.Q. Hâtez-vous, quantité limitée.

P. BERNARD
ÉQUIPEMENT LTÉE

600, Boul. de l'Industrie,
Beloeil, sortie 68, Route 20.
Tél.: 467-6521

TERRES À VENDRE

ABITIBI: Ferme laitière 400 acres, comprenant: 2 maisons, grange-étable, garage, 2 tracteurs, andaineuse, presse. Quota 11.174 livres de gras. (819) 333-5300.

ST-LIGUORI: Cte Montcalm, à vendre, terre de 130 arpents, maternité de 25 truies, maison et bâtiments. Pour fin: (514) 834-2231.

PETITE Ferme 30 arpents située: 290, 5e Rang St-Cyrille, maison genre roulotte, chauffage électrique, puits artésien \$8.000. Renseignements propriétaire C.P. 950 Belleview, Floride 32620

DUNHAM terre 50 acres. Porcherie, maternité, 100 truies, maison rénover, idéal pour jeune couple, revenu net intéressant. Tél.: (514) 295-2272.

FERMES PLUS COMPLÈTES pour \$85.000: Maison, grange double avec atelier, grange, étable, remises, poulailler, porcherie, machinerie complète, verger de 150 unités avec chambre frigorifique. Érablière de 750 vaisseaux complètement équipée, vignoble de 150 pi. de raisin bleu, 2.500 plants de fraises, 50' x 200' en framboises, 1 prunier, 1 pommier, blé d'Inde à grain, foin. Le tout à 35 minutes de Montréal (St-Pie de Bagot). Les Imm. Whitehead Inc., Michel Lapierre, agent. 1 (819) 843-7956.

STE-CHRISTINE PORTNEUF, plantation 40.000 pins gris 10 ans, 2 par 23 arpents sur route publique \$13.500. (418) 875-2010.

ÉRABLIÈRE 18 arpents avec équipement de sucrerie, près de grande route. Tél.: (514) 764-3563.

TERRE À BOIS, 19 arpents, situées à 3 milles de St-Jean et 11 milles de Montréal. Tél.: (514) 346-3732.

À VENDRE: porcherie maternité actuellement en opération pouvant loger 175 truies, il y a aussi une maison sur les lieux. S'adresser à M. YVON GOSSELIN, R.R. 1, Lyster Station, Cte Mégantic. (819) 389-5430.

CTÉ YAMASKA: Porcherie (maternité) 120 truies, moderne, fosse en ciment, autres bâtiments: 90 x 30, 2 silos d'acier, ferme 110 arpents (prêts à semer) machinerie et équipement, maison 7 pièces. V. DENONCOURT. (514) 784-2248, MARCEL LESSARD, associés courtiers.

ST-FRANÇOIS DU LAC sur rivière St-François terre 40 arpents maison 7 pièces bâtiment 80 x 100, garage, hangar, poulailler, remise et le reste en excellent état. Libre immédiatement. V. DENONCOURT. (514) 784-2248, MARCEL LESSARD, associés courtiers.

ST-PIE DE GUIRE (Yamaska): maison de campagne, 9 pièces, grand terrain avec bâtiments. V. DENONCOURT. (514) 784-2248, MARCEL LESSARD, associés courtiers.

VERGER À VENDRE: ROUGE-MONT: Ferme avec résidence, bons bâtiments, équipement, 2.000 pommiers et arbres à cultiver. IMMEUBLES Y. LEBEAU INC., Madeleine L. Bessette. (469-3078).

ST-LIN, 880, Rang Double: 40 arpents cultivables, maison-étable, grange, porcherie, poulailler, entrepôt neuf 40' x 60', structure acier, et remise. Bâtisses en très bonne condition. Prix: \$65.000.00. Aussi terre 30 arpents neuve, \$22.000.00. P. d'agent. (514) 439-7094.

STE-HELENE: Cte Johnson, ferme, 150 arpents cultivables; 30 à jardinage, le reste en terre franche, 48 bêtes à cornes, quota, bonne maison, bons bâtiments. (514) 791-2198.

ST-EUGÈNE: Maternité porcine, belle maison et plusieurs bâtisses en bon état, machinerie neuve, 40 arpents avec sucrerie, bon pour le jardinage. Avec ou sans rouler. Située à 1 mille de la transcanadienne, sortie 96, no 70. (819) 396-5038.

ST-PAUL DE JOLIETTE: 136 arpents, boisés, culture, maison de 8 1/2 pièces, 6 chambres, piscine de 16' x 32', bâtiments tels que: remise 50' x 60', laiterie 20' x 20', étable 34' x 110', silo horizontal, machinerie diverse, 50 vaches, quota de lait. Intéressant à voir. S'adresser à RAYMOND FAUST, Courtier 1-514-887-2880.

ST-URBAIN DE CHATEAUGUAY: Ferme 150 arpents; 100 arpents drainés, 50 vaches laitières, quota nature 1.068 par jour, transformation 5.188 lb de gras par année. Bâtiments en très bonne condition, maison rénover à neuf, remise neuve, machines et équipement complètement neufs. Acheteurs sérieux seulement. M. ROGER MARCIL (514) 427-2610.

TERRAIN de camping à vendre ou échanger, grand terrain de 27 arpents, piscine, bloc sanitaire, chalet, dépanneur. A Montmagny (418) 248-0464.

St-Roch-sur-Richelieu: Ferme de 115 arpents, 30 arpents bois, maison brique sur coteau, 30 minutes de Montréal. Yvan Boulanger — 467-1120, 584-3456. MONTRÉAL TRUST COURTIER.

St-Barnabé: Proche St-Hyacinthe, ferme 900 arpents avec maison, séchoir à maïs et bâtiments, drainage souterrain. Yves Paulet 467-1120, 649-3763. MONTRÉAL TRUST COURTIER.

St-Armand: Proche frontière Vermont et lac Champlain, ferme 200 arpents, maison, étable, silo, occasion exceptionnelle. Yves Paulet 467-1120, 649-3763. MONTRÉAL TRUST COURTIER.

St-Jean-Baptiste: 149 arpents, dont 10 boisés, culture maraichère ou grande culture, grange, étable, laiterie. Possibilité d'acheter 63 autres arpents. Lionel Hébert 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER.

ST-VALÉRIEN: 12 milles de Rimouski, terre de 200 acres en labour avec grange neuve de 45' x 100' sans maison. Prix \$17.000.00 peut être vendue en partie. Immeubles Bourdeau, Courtiers. (418) 766-2380.

À VENDRE: Très belle et bonne ferme, des plus complètes, bien organisée. Cte Nicolet, 224 arpents de terrain magnifique, fertile, bien égoutté, sans roche, sans côte, entièrement plat, idéal aussi pour toutes cultures, avec un excellent troupeau laitier, quota industriel, bons bâtiments, garages, atelier, silo générateur, toute la machinerie de ferme etc., jolie résidence bien située avec grande cour asphaltée et terrain paysagé. Tout est en parfait ordre. Acheteurs sérieux et solvables seulement. S'adresser à tel.: (819) 226-3384.

ST-SÉBASTIEN

Terre à vendre sans bâtiments, 56 acres dont 44 drainage souterrain \$35.000. Après 8 P.M. Tél.: (514) 244-3759.

RÉGION DES CANTONS DE L'EST

Vous désirez vendre ou acheter une propriété agricole, il me fait plaisir de vous offrir mes services. MICHEL COUSINEAU, AGENT, (819) 864-4942. PINEAULT, PARADIS & ASSOCIÉS INC., COURTIER, 1650 ouest, rue King Sherbrooke, Qué. J1J 2C3. (819) 566-6644.

PRÈS DE MARIEVILLE: 25 milles de Montréal, 120 arpents, bâtiments, rouler \$40.000.00. Après 6 heures P.M. (514) 466-3606.

NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX: Terre à vendre avec cours d'eau. Tél.: (819) 522-6653.

ST-EUGÈNE: Ferme laitière de 116 arpents, dont 16 boisés. Rouler de ferme au complet, 8.404 lb de gras. Et aussi poulailler avec 12.652 pi. de quota. Tél.: (819) 396-5523.

TERRE avec bâtiments, 120 arpents, 85 en culture, 35 en bois, à Leclercville, Rang Castor. Cte Lotbinière, (soir) après 6.00 heures. 292-2785.

ABITIBI: Belle ferme laitière, 238 acres, dont 180 en culture, située près d'une rivière à 4 milles de la ville d'Amos. Grande maison, avec bâtiments peints à neuf, y compris les machineries aratoires. Quota de lait nature, 465 livres par jour, industriel, 4.822 de matière grasse. Acheteurs sérieux seulement. M. ARMAND GRAVEL, AMOS, R.R. 1, P.Q. J9T 3A1. Tél.: (819) 732-3184.

ÉRABLIÈRE équipée à ST-VALÉRIEN, Cte Shefford, 80 acres, 1.200 entailles. Tél.: (514) 548-2258.

BERTHIER: Ferme lait-poulet 173 arpents, 8.700 livres gras, B.B.Q. 15.700 pi. carré sol. Bâtisses, machinerie excellente. WILFRID GÉRARD (514) 681-6491, LE PERMANENT, COURTIER.

RÉGION ST-HYACINTHE: Propriété de campagne avec grange, silo, remises, garage. Prix: \$25.000.00 M.L.S. R. GAUVIN, 773-2223, 774-6663. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

AUBREY: M.L.S. 519, 3 arpents avec cottage de 5 pièces, foyer, belle rivière sinueuse à l'arrière de la maison. GAE-TANNE FAFARD, 691-7770 ou 691-7893, IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC., COURTIER.

BEAUHARNOIS M.L.S. 601, bâtisse commerciale comprenant: restaurant, pistes de patin, distributeur de boissons gazeuses, 2 logements de 5 pièces, située sur une rue commerciale. NICOLE MELOCHE, 691-7770 ou 427-5020, IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC., COURTIER.

FERME À VENDRE

La Société du crédit agricole offre en vente une ferme située à Ste-Françoise, Comté de Lotbinière ayant une superficie d'environ 728 acres dont 310 en culture avec deux maisons, deux granges-étables, une porcherie, remises, garage et laiterie. Les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat sont priées de se procurer les formules officielles et les renseignements sur les conditions de vente au bureau régional de la Société du crédit agricole, 2700 Boulevard Laurier, Édifice Champlain, Suite 2000, C.P. 3600, Ste-Foy, Québec, G1V 4C7, ou au bureau local de la Société, Place Quatre-Bourgeois, 999 rue Bourgogne, Ste-Foy, Québec, Tél.: (418) 658-9923. Les offres d'achat seront reçues au bureau régional de la Société du crédit agricole jusqu'au 10 mars 1978.

ST-ESPRIT, terre 77 arpents cultivables avec 400' sur le Rang Nord, Gérard Descheneaux, 759-1477, 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers.

ST-BARTHELEMY, ferme avec machinerie excellente, sans rouler, 192 arpents, \$70.000. Faut vendre. G. Descheneaux, 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers.

ST-LIGUORI, maternité 50 truies avec troupeau, machinerie, érablière de 30 arpents équipée. G. Descheneaux, 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers.

ST-AMBROISE, ferme 112 acres, terre à culture, machinerie, troupeau, quota 4093 lb. G. Descheneaux, 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers.

L'ÉPIPHANIE, ferme lait nature et de transformation, tout équipée, 160 arpents. G. Descheneaux, 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers.

ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN, ferme d'élevage 200 acres, troupeau Charolais pur-sang 175 têtes. G. Descheneaux, 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers.

ST-LIGUORI, ferme porcine d'engraissement ou maternité, possibilité 80 truies, 1.200 engraissement. G. Descheneaux, 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers.

TERRES DEMANDÉES

ACHÉTERAIS terre avec ou sans bâtiments, paiera comptant. M. YVON, 3310 rue Montpetit, BROSSARD, P. Québec. (514) 656-2954.

ACHÉTERAIS terre à bois (sciage, résineux) peu importe où (urgent). M. LOUIS MARTEL, 1970, Boul. Auclair, Ste-Foy, Québec. (418) 831-5764 (418) 871-5932.

JEUNE COUPLE louerait terre avec maison et avec ou sans bâtiment. Serge Trudel, 10455 De Martigny, Montréal. Tél.: (514) 387-4116.

PARTICULIER recherche ferme aux environs 50 milles de Lévis, P.Q. Tél.: 833-6625.

ACHÉTERAIS petite ferme avec un ou deux petits bâtiments. Prix raisonnable. Donner détails. Prix, etc. M. JACQUES ROY, 585 - 77e Ave. # 209, Chomedey, Laval, H7V 3A2.

MAISON bâtiments en bonne condition, 15 milles de Drummond, donner détails en écrivant: M. Jacques Côté, 31 - 38e Ave. Ste-Marthe, Deux-Montagnes, P.Q.

ACHÉTERAIS lot partie terre faite, partie bois de chauffage, avec maison même délabrée, région de Portneuf ou l'Islet. Écrire à H. PARCEAUD, C.P. 291, Chibougamau, P.Q. G8P 2K7. (819) 276-3363.

LOUERAIS ou achèterais terre à grain, région 6, 7 Ontario. Écrire donnant détails. M. HÉROUX, 801, Colombière est, Québec, P.Q. G1J 1E4.

EXPLOITÉE OU NON, PETITE OU GRANDE, MAIS ACCESSIBLE, 30 MILLES DE MONTRÉAL, ANDRÉ DUCHESNAY, COURTIER, 5100 LA SAVANE, MONTRÉAL, 342-5223.

JE suis acheteur de fermes avec rouler et troupeaux au complet. Agent comptant.

LEO DASTOUS
Cte Mégantic.
Tél.: 1-(819) 365-4419
Encanteur Licencé - Laurierville

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE

774-4838
Accorde une attention particulière pour vos achats ou ventes de tout genre d'immeubles que ce soit en ville ou à la campagne. Région diocésaine de Saint-Hyacinthe.

VOUS VOULEZ VENDRE? VOUS AVEZ UNE FERME RENTABLE? LISEZ CECI:

Nous avons plusieurs acheteurs, Canadiens et Européens qui sont à la recherche d'une ferme dans les régions 6 et 7, soit 55 milles maximum de Montréal. Genres de fermes recherchées: 300 arpents et plus (cultivables). Exploitation: grande culture et/ou industrie laitière.

ÉCRIRE À:
Les Entreprises Vaubec Inc.
C.P. 285
Les Cèdres, P.Q.
J0P 1L0

ENCANS PUBLICS

ENCAN sur l'ancienne ferme de M. JEAN-GUY BRUNET 33 Rang Double Range NAPIERVILLE

Mercredi le 22 Février 1978 à 1 hre précise ATTENTION: En cas de grosse tempête, remis au Vendredi, 24 février. SERA VENDU: Un bon troupeau de 58 têtes

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, 9 février

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

SOUS GLACE	
moins de 4 lb	59¢-63¢
4 lb et moins de 5	67¢-71¢
5 lb et moins de 6	79¢-85¢
6 lb et plus	81¢-87¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	60¢-63¢
5 lb et moins de 6	60¢-63¢
6 lb et plus	60¢-63¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	75¢-80¢
10 lb et moins de 16	79¢-82¢
16 lb et plus	77¢-82¢
Canards	89¢-91¢

Semaine se terminant
le 18 février 1978

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	32¼¢-33¼¢
5 lb et moins de 6	32¼¢
6 lb et moins de 7	32¼¢
7 lb et plus	38½¢-39½¢

POULES

Moins de 5 lb	06¢
5 lb et moins de 6	06¢
6 lb et moins de 7	06¢
7 lb et plus	20¢-21¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	44¼¢
12 lb et moins de 20	46¼¢
20 lb et plus	46¼¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du
13 février 1978

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	71¢	73.5¢	91¢
A-Gros	69¢	69.5¢	87¢
A-Moyens	62¢	61.5¢	79¢
A-Petits	43¢	41.5¢	59¢
A-Très Petits	12¢	14.5¢	32¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

VENTES PROVINCIALES AUX LAITIÈRES
ET AUX USINES

DÉCEMBRE 1977

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
Classe I	112,773,708	\$12.75	69.78%
Classe II	3,615,344	10.93	2.23
Classe III	5,050,534	9.21	3.13
Classe IV	7,249,582	9.16	4.49
Surplus	32,914,605	9.13	20.37
	161,603,773	\$11.70	100%

Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.13 par .1% pour le lait payé en Classe I et II et de \$0.14 par .1% pour le lait payé en Classe III, IV et surplus.

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 11 février 1978
FAB Montréal

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points \$1.21, 93 points \$1.22.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.28.6 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.22.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .70¢-74¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .47¢-.50¢.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible 48¢ à 52¢.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 14 février 1978

FRUITS

POMMES: McIntosh 4.00-4.25, grosses 5.50-6.00, Cortland 4.00-5.00, jaunes et rouges Délicieuses 5.00-8.00 le minot en vrac.

LÉGUMES:

BETTERAVES: 1.50-1.75/25 lb, 3.00-3.25/50 lb, 2.50-2.75/12 cellos de 2 lb.
CAROTTES: 2.00-2.50/25 lb, grosses 4.00-5.00/50 lb, 6.00-6.50/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, Jacketed 6.50-7.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.
CHOUX: moyens 5.00-6.50/50 lb, gros 3.00-4.00/50 lb.
OIGNONS: jaunes moyens 2.25-2.50/50 lb, jaunes gros 3.75-4.00/50 lb, rouges 1.75-2.00/25 lb, 3.50/50 lb, à mariner blancs 4.00/10 lb, jaunes à bouillir 0.55-0.60/10 lb, 3.75-4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.
PANAI: 5.50-6.00/12 cellos de 2 lb.
POIREAUX: 2.00-4.00/12.
RUTABAGAS: 2.50-2.75/50 lb, gros 1.25-1.50/50 lb.
POMMES DE TERRE: 1.50-1.75/50 lb, 0.75-0.80/20 lb, 0.40-0.45/10 lb, Pommes de terre lavées rouges 4.50/50 lb, 5.25-5.50/10 sacs de 5 lb, blanches 4.00-4.50/10 sacs de 5 lb, 4.00/50 lb.

VENTE

AUX GROSSISTES

POMMES DE TERRE: du Québec 0.44-0.46/10 lb, 0.85-0.88/20 lb, 1.65-1.75/50 lb, Ile-du-Prince-Édouard 0.54-0.56/10 lb, 1.00-1.10/20 lb, 2.00-2.15/50 lb, Nouveau-Brunswick 0.50-0.52/10 lb, 1.75-1.85/50 lb, Idaho & Washington Cartons 80/100, 8.00-8.25.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 13 FÉVRIER 1978

BOVINS: 595 VEAUX: 614

LES RÉCEPTIONS CETTE SEMAINE:

Agneaux et moutons: aucun

BOVINS: De quelques têtes plus élevées, les réceptions de bovins se composaient surtout de vaches laitières de bonne et moyenne qualités. Les demandes étaient très bonnes et le marché très actif. Les vaches et taureaux s'échangeaient à des prix allant jusqu'à \$2.00 en plus; les bouvillons et taures étaient généralement plus élevés.
VEAUX: Composés surtout de sujets de bonne et moyenne qualités, les réceptions étaient à peine plus élevées que lundi dernier. Le marché était très actif avec une demande très forte; toutes les classes se vendaient \$5.00 en plus comparé à la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B'S	40.75-44.50
Commel	aucun

TAURES

B'S	aucun
Commel	27.50-37.00

VACHES

D-1-2	31.50-34.50
D-3	28.25-31.25
D-5	24.00-28.00

TAUREAUX

	28.75-37.00
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Choix	63.50-68.00
Bons	55.00-62.00
Moyens	45.00-53.00
Communs	35.00-43.00
Léger de remp.	54.00-58.00

AGNEAUX (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 10 février 1978
Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	121.70	124.20	nil	122.20
Orge	103.00	103.50	104.20	103.00
Avoine canadienne	110.95	111.45	112.60	110.95
Maïs américain (Jaune, no 3)	101.50	105.90	102.00	102.25
Maïs ontarien (Jaune, no 2 C.E.)	101.20	102.75	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1977
SON DE BLÉ	105.80	105.80	nil
Gru rouge de blé	105.80	105.80	nil
Tourteau de soya 49%	241.40	240.95	302.15
Tourteau de soya 44%	219.20	278.90	287.80
Tourteau de colza 34%	147.70	143.30	168.65
Luzerne déshydratée (100,000-A)	nil	nil	131.15

Blé CWRS #3 Avoine alim. #1 Orge alim. #1
Tonne métrique Tonne métrique Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères
(BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

14 février	93.60	77.80	78.20
13 février	94.50	89.00	86.10
10 février	93.30	78.50	79.10
9 février	95.00	78.30	78.90
8 février	94.60	77.70	78.80

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.
Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

	Lundi, 13 février	La semaine dernière
Porcs	75.65-76.40	73.80-76.55
moyenne	76.21	74.84
Truies	56.15	50.50
moyenne	aucun	aucun

Prix payés en Ontario

Porcs	73.80-76.40	71.15-76.55
moyenne	75.50	73.95
Truies	aucun	48.00-50.50
moyenne	55.66	aucun

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Les producteurs pratiquent eux-mêmes souvent l'insémination

De plus en plus de producteurs laitiers canadiens pratiquent eux-mêmes l'insémination artificielle de leurs vaches.

Le rapport annuel de 1976 sur l'insémination artificielle, récemment publié par la Division des bestiaux du ministère fédéral de l'Agriculture, révèle que les éleveurs ont acheté suffisamment de semence l'an dernier pour inséminer 67,000 vaches.

Selon Doug MacKechnie, de la Division des bestiaux, il est probable que cette tendance va se poursuivre, car cette pratique permet aux éleveurs d'effectuer l'insémination au meilleur moment et d'acheter du sperme provenant d'un plus grand nombre de taureaux grâce à la réduction des frais de service.

En 1976, les inséminateurs autorisés ont inséminé plus d'un million de vaches laitières. Ce qui correspond à environ la moitié du cheptel national, soit pratiquement la même proportion qu'en 1975.

C'est la semence des taureaux de race Holstein-Friesian qui reste le plus en demande pour l'insémination artificielle des vaches laitières, avec 85% de ce marché. Les Ayrshire et Jersey venant respectivement au deuxième et troisième rangs.

En 1976, les inséminations de vaches de boucherie étaient en baisse. Moins de 224,000 vaches de ce type ont été inséminées artificiellement, contre plus de 493,000 en 1974. Ce phénomène traduit le déclin des effectifs du cheptel national et le ralentissement généralisé du secteur du boeuf.

Les Hereford sont les taureaux de races de boucherie les plus en demande. Plus de 113,000 vaches laitières et de boucherie ont été inséminées avec de la semence de

taureaux Hereford. Quant à la semence des Simmental, elle a servi à inséminer 54,000 vaches et celle de taureaux Aberdeen-Angus, 30,000, soit le même nombre que pour les taureaux Charolais.

Les importations et les exportations de semence ont accusé une baisse.

Environ 952,000 doses de semence ont été exportées l'an dernier, contre 1,259,000 l'année précédente. La valeur totale du sperme exporté dans 51 pays en 1976 s'élevait à \$4,9 millions.

Le sperme exporté provenait de 29 races différentes, la Holstein-Friesian représentant 70% de ces exportations.

Les importations s'élevaient à 126,000 doses en 1976, contre 213,000 en 1975.

Le rapport de la Division des bestiaux indique également que l'an dernier, 8000 truies ont été inséminées artificiellement en Ontario et au Québec.

Fédération de l'U.P.A. de St-Jean-Valleyfield

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DU SERVICE
DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

FONCTION:

- Dirige les activités du Service en vue de répondre aux besoins en main-d'oeuvre des producteurs agricoles.
- Élabore et coordonne les programmes reliés au recrutement, à la sélection et à la formation de la main-d'oeuvre.

EXIGENCES:

- Formation universitaire de 1er cycle ou une expérience jugée équivalente.
- Quelques années d'expérience dans un travail connexe.
- Bonne connaissance du milieu agricole.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

LIEU DE TRAVAIL:

- St-Rémi, comté de Napierville.
- Automobile requise pour déplacements dans la région.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 mars 1978 au:

Directeur du personnel,
Fédération de l'U.P.A. de
St-Jean-Valleyfield,
6, rue Du Moulin, C.P. 337,
St-Rémi, J0L 2L0.

Soirée d'information

Immatrication et assurance des véhicules de ferme

La Fédération de l'U.P.A. des Laurentides, en collaboration avec les syndicats de base, organise pour les agriculteurs de la région, une soirée d'information concernant l'immatrication des véhicules et la nouvelle loi de l'assurance-automobile.

Un représentant de la Régie de l'assurance-automobile du Québec, un représentant du Bureau des véhicules automobiles, un représentant de l'assurance Les Coopérants ainsi que deux agents de la Sûreté du Québec tenteront, lors de cette soirée de répondre à toutes les questions concernant le nouveau régime d'assurance-automobile, ainsi que l'immatrication des véhicules de ferme et du code de la route.

Cette rencontre se tiendra à la Cabane à Sucre Constantin, à St-Eustache, lundi le 20 février à compter de 20 heures.

Nouvelle variété de blé résistante au cèphe

Le cèphe est un insecte nuisible qui pond ses oeufs dans les jeunes tiges de blé. Après l'éclosion, la larve ronge l'intérieur de la tige, puis la perce au niveau du sol avant d'hiverner. Ce ravageur diminue donc le rendement du blé et affaiblit la tige à tel point qu'elle tombe au sol lorsqu'il vente.

Les céréaliculteurs des Prairies pourront cultiver au printemps la variété de blé Chester. Cette variété de blé roux vitreux de printemps a un rendement élevé et est résistante au cèphe et à plusieurs maladies.

TEMIK—une double action pour vous assurer de meilleures récoltes.

TEMIK, le pesticide perfectionné pour les pommes de terre exerce une double action antiparasitaire:

1. Action systémique et par contact dans le sol
2. Action systémique dans la plante

TEMIK s'est montré efficace contre les pucerons, doryphores, cicadelles, altises et nématodes.

Lancé en 1977 au Canada par la division des produits agricoles d'Union Carbide du Canada Limitée pour aider la bonne culture des pommes de terre, TEMIK a été rapidement accepté des cultivateurs. Leur expérience a démontré que TEMIK fournit une action antiparasitaire complète pour des périodes prolongées pouvant aller jusqu'à 12 semaines avec une seule application au moment de la plantation.

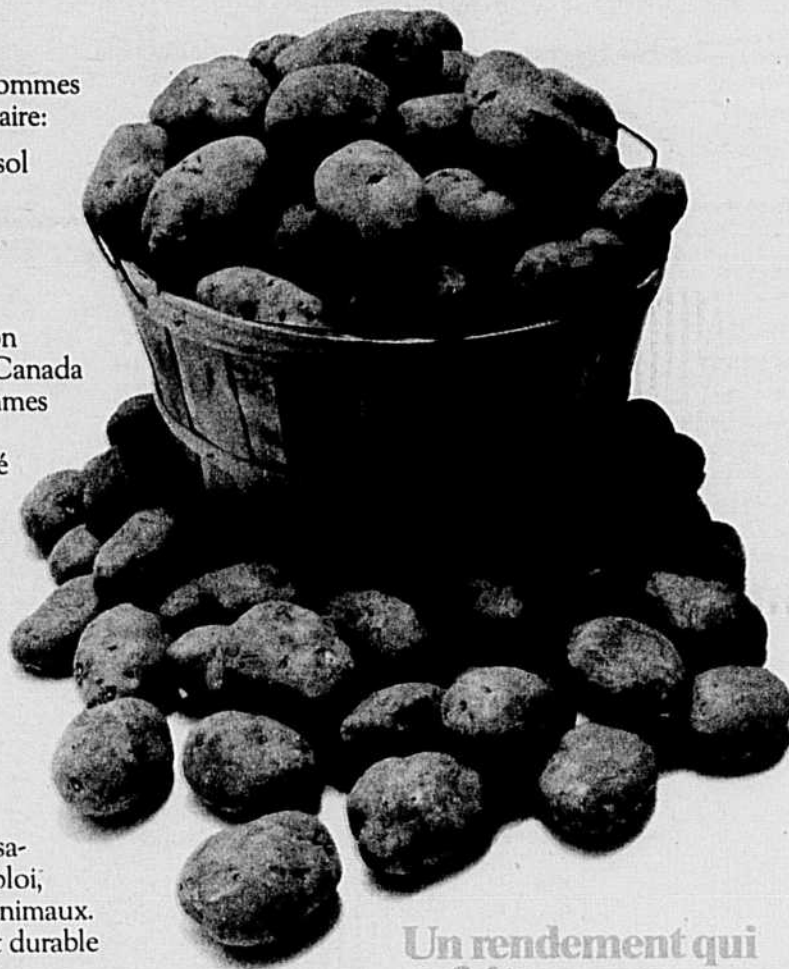
L'ingrédient actif du TEMIK est libéré par l'humidité du sol et il détruit les parasites par une action systémique dans les plants de pommes de terre, ainsi que par une action systémique et par contact dans la zone des racines.

TEMIK réduit la fréquence des vaporisations. Utilisé conformément au mode d'emploi, TEMIK est inoffensif pour l'homme et les animaux. Il se désagrège rapidement et n'a aucun effet durable sur l'environnement.

Demandez TEMIK à votre marchand dès aujourd'hui et vous obtiendrez de meilleures récoltes.

Au Canada, TEMIK est distribué par Pfizer, Division des semences et produits agrochimiques.

Rappelez-vous: s'ils sont mal employés, tous les pesticides sont nocifs pour la santé et l'environnement. Lisez attentivement l'étiquette et suivez les instructions avec soin.



Un rendement qui
a fait ses preuves.



PRODUITS AGRICOLES

"Temik" et "Union Carbide"
sont des marques déposées

TEMIK Aldicarb

Un pesticide qui détruit une plus grande variété d'insectes pour plus longtemps.